DE STAEL

Dix Années d'Exil (II)

TEXAS LUTHERAN COLLEGE
Dix annees d'exil : livre 2,
DC 146 .S7 A23 1886
3 3720 00014256 6

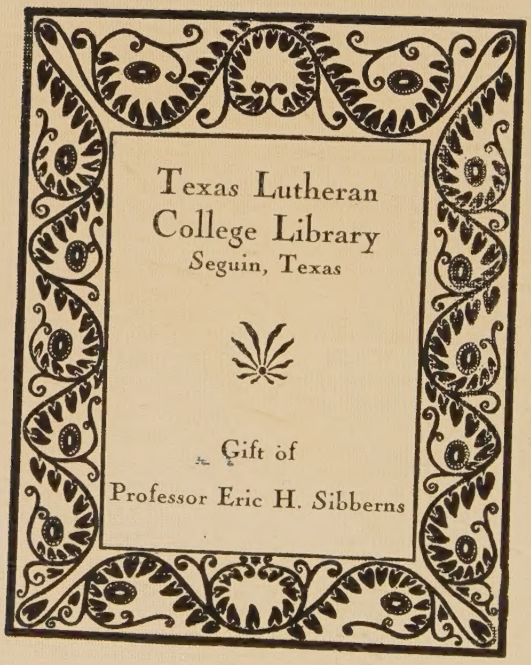

Date Due

DC 146 .S7 A23 1886
Sta el,
Dix ann ees d'exil

BLUMBERG MEMORIAL LIBRARY
TEXAS LUTHERAN COLLEGE
SEGUIN, TEXAS 78155

DIX ANNÉES D'EXIL.

London: C. J. CLAY AND SONS,
CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS WAREHOUSE,
AVE MARIA LANE.

Cambridge: DEIGHTON, BELL, AND CO.
Leipzig: F. A. BROCKHAUS.

Pitt Press Series.

DIX ANNÉES D'EXIL.

LIVRE II. CHAPITRES 1—8.

PAR

MADAME LA BARONNE DE STAËL-HOLSTEIN.

WITH A BIOGRAPHICAL SKETCH OF THE AUTHOR,
A SELECTION OF POETICAL FRAGMENTS BY MADAME DE STAËL'S CONTEMPORARIES,
AND NOTES HISTORICAL AND PHILOLOGICAL

BY

GUSTAVE MASSON, B.A.

UNIV. GALLIC.
ASSISTANT MASTER AND LIBRARIAN OF HARROW SCHOOL.

AND

G. W. PROTHERO, M.A.

FELLOW AND TUTOR OF KING'S COLLEGE, CAMBRIDGE,
AND UNIVERSITY LECTURER IN HISTORY.

New Edition, Revised.

EDITED FOR THE SYNDICS OF THE UNIVERSITY PRESS.

TEXAS LUTHERAN COLLEGE
LIBRARY
SEGUIN, TEXAS
10599

Cambridge:
AT THE UNIVERSITY PRESS.
1886

[*All Rights reserved.*]

Cambridge
PRINTED BY C. J. CLAY M.A. AND SONS
AT THE UNIVERSITY PRESS

PRINTED IN GREAT BRITAIN

1000. 10. 87

146
.S7
A23
1886

INTRODUCTION.

THE present volume may be considered as forming two distinct parts; it places before the reader (1) a long extract from Madame de Staël's autobiography; (2) selections from the poetical works of that lady's contemporaries.

The interesting memoirs, published under the titles of *Considérations sur la Révolution Française* and *Dix années d'exil*, hold a distinguished rank amongst the productions of the gifted authoress, and amply justify Lord Jeffrey's opinion when he says: "We think Madame de Staël the most powerful writer that her country has produced since the time of Voltaire and Rousseau, and the greatest writer, for a woman, that any time or any country has produced."

We shall best give an idea of the nature and scope of the *Dix années d'exil* by quoting an extract from Baron de Staël's preface.

"Le titre de *dix années d'exil* est celui dont l'auteur lui-même avait fait choix; j'ai dû le conserver, quoique l'ouvrage, n'étant pas achevé, ne comprenne qu'un espace de sept années. Le récit commence en 1800, c'est-à-dire deux ans avant le premier exil de ma mère, et s'arrête en

1804, après la mort de M. Necker. La narration recommence en 1810, et s'arrête brusquement à l'arrivée de ma mère en Suède, dans l'automne de 1812. Ainsi la première et la seconde partie de ses mémoires laissent entr'elles un intervalle de près de six années."

The portion selected for publication in the present volume comprises the first eight chapters of the second part; it is complete in itself, and ends with Madame de Staël's departure from Vienna on her way to Moscow. It will be observed that the philological remarks suggested by the text are relatively few in number; on the other hand, the historical notes extend over a large space, and they have been carefully condensed from the best authorities.

Sir A. Alison thus alludes to the *Dix années d'exil* (*Blackwood's Mag.* June 1837; collected essays, vol. III.):—

"Though abounding with fewer splendid and enchanting passages, it is written in a different strain, and devoted more to political objects than the Italian novel (*Corinne*). It exhibits the imperial government of Napoleon in the high and palmy days of its greatness; when all the Continent had bowed the neck to his power, and, from the rock of Gibraltar to the frozen Ocean, not a voice dared to be lifted against his commands. It shows the internal tyranny and vexations of this formidable power; its despicable jealousies and contemptible vanity; its odious restrictions and tyrannising tendency. We see the censorship chaining the human mind to the night of the tenth in the opening of the nineteenth century; the commands of the police fettering every effort of independent thought and free discussion; forty millions of men slavishly following the car of a victor, who, in exchange for all the advantages

of freedom, hoped but never obtained from the Revolution, dazzled them with the glitter only of golden chains."

The latter part of our volume begins with a poem by Madame de Staël herself, and contains a few choice pieces which will serve to show the perfection realised by descriptive poetry during the empire of Napoleon I.; some of these fragments are interesting from a political point of view.

GUSTAVE MASSON.

HARROW ON THE HILL.

PREFACE TO NEW EDITION.

A new edition of this little volume being called for, the text has been carefully revised throughout, while the biographical sketches have been amplified or completed wherever necessary, and a considerable number of notes, chiefly explanatory of the historical and other allusions in the text, has been added.

For the extract from Fontanes ('La Bible') which found a place in the previous edition, we have substituted two short lyric poems, written in a lighter and more elegant vein, which appear to us fully worthy of the praise bestowed upon them by the prince of modern French critics, M. Sainte-Beuve.

GUSTAVE MASSON.
G. W. PROTHERO.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DE STAËL.

Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de Staël-Holstein, naquit à Paris en 1766; elle était fille du célèbre homme d'état dont le zèle et les talents firent tant pour détruire les abus qui entraînaient à sa ruine la monarchie Française. En 1786, elle épousa le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à la cour de Versailles; ce diplomate séjourna à Paris jusqu'en 1799, et mourut trois ans après.

L'âme généreuse de madame de Staël ne pouvait manquer d'adopter avec enthousiasme les principes de la Révolution; mais lorsque les excès de la démagogie eurent fait oublier le patriotisme éclairé des vrais amis du progrès, la fille de Necker ne craignit pas de protester énergiquement contre les nouveaux tyrans qui opprimaient la France au nom de la liberté. Elle forma même un plan d'évasion pour Louis XVI, et eut la hardiesse d'adresser au gouvernement révolutionnaire une défense de la Reine.

Le salon de madame de Staël devint sous le Directoire et le Consulat le point d'appui de l'opinion libérale, et le rendez-vous favori de ceux qui recherchaient les jouissances de l'esprit; par cela même elle excita la colère de Bonaparte, jaloux de toutes les supériorités, et en 1802 elle se vit exilée à quarante lieues de Paris pour n'avoir pas voulu accepter de bonne grâce la puissance du sabre. Elle quitta la France, se rendit en Allemagne, et s'établit à Weimar où elle entra en relations avec Goethe,

Wieland et Schiller, et étudia une littérature que les Français connaissaient fort mal.

Dans l'avertissement qui précède la seconde partie des *Dix années d'exil*, M. le baron Auguste de Staël donne sur la vie de sa mère depuis 1804 jusqu'en 1812, des détails que je transcris sans y rien changer.

"Revenue en Suisse après la mort de M. Necker, le premier besoin qu'éprouva sa fille fut de chercher quelque adoucissement à sa douleur, en faisant le portrait de celui qu'elle venait de perdre, et en recueillant les dernières traces de sa pensée. Dans l'automne de 1804, elle publia les manuscrits de son père, avec une notice sur son caractère et sa vie privée.

La santé de ma mère, affaiblie par le malheur, exigeait qu'elle allât respirer l'air du Midi. Elle partit pour l'Italie.

Le beau ciel de Naples, les souvenirs de l'antiquité, les chefs-d'œuvre de l'art, lui offrirent des sources de jouissances qui lui étaient restées inconnues jusqu'alors; son âme, accablée par la tristesse, sembla revivre à ces impressions nouvelles, et elle retrouva la force de penser et d'écrire.

Pendant ce voyage, ma mère fut traitée par les agents diplomatiques de France sans faveur, mais sans injustice. On lui interdisait le séjour de Paris, on l'éloignait de ses amis et de ses habitudes; mais du moins, alors, la tyrannie ne la poursuivait pas au delà des Alpes; la persécution n'avait pas encore été mise en système, comme elle le fut plus tard. Je me plais même à rappeler que des lettres de recommandation, envoyées par Joseph Bonaparte à ma mère, contribuèrent à lui rendre le séjour de Rome plus agréable.

Elle revint d'Italie dans l'été de 1805, et passa une année, soit à Coppet, soit à Genève, où plusieurs de ses amis se trouvaient réunis. Pendant ce temps, elle commença à écrire *Corinne*.

L'année suivante, son amour pour la France, ce sentiment si puissant sur son cœur, lui fit quitter Genève et se rapprocher de Paris, à la distance de quarante lieues, qui lui était permise. Je faisais alors des études pour entrer à l'école polytechnique; et, dans sa parfaite bonté pour ses enfants, elle désirait surveiller

leur éducation d'aussi près que le lui permettait son exil. Elle alla donc s'établir à Auxerre, petite ville où elle ne connaissait personne, mais dont le préfet, M. de la Bergerie, se conduisit envers elle avec beaucoup d'obligeance et de délicatesse.

D'Auxerre elle vint à Rouen : c'était se rapprocher de quelques lieues du centre où l'attiraient tous les souvenirs, toutes les affections de son enfance. Là, du moins, elle pouvait recevoir tous les jours des lettres de Paris; elle avait pénétré, sans obstacles, dans l'enceinte qui lui avait été interdite; elle pouvait espérer que ce cercle fatal se rétrécirait progressivement. Ceux qui ont souffert de l'exil comprendront seuls ce qui se passait dans son cœur. M. de Savoie-Rollin était alors préfet de la Seine-Inférieure : l'on sait par quelle criante injustice il fut destitué quelques années plus tard, et j'ai lieu de croire que son amitié pour ma mère et l'intérêt qu'il lui témoigna pendant son séjour à Rouen ne furent pas étrangers à la rigueur dont il devint l'objet.

Fouché était ministre de la police. Il avait pour système, ainsi que le dit ma mère, de faire le moins de mal possible, la nécessité du but admise. La monarchie Prussienne venait de succomber; aucun ennemi sur le continent ne luttait plus contre le gouvernement de Napoléon; aucune résistance à l'intérieur n'entravait sa marche, et ne pouvait donner prétexte à des mesures arbitraires; quel motif y avait-il de prolonger contre ma mère la persécution la plus gratuite? Fouché lui permit donc de venir s'établir à douze lieues de Paris, dans une terre appartenant à M. de Castellane. Ce fut là qu'elle termina *Corinne* et qu'elle en surveilla l'impression. Du reste, la vie retirée qu'elle menait dans cette terre, l'extrême prudence de toutes ses démarches, le très-petit nombre de ceux que la crainte de la défaveur ne détournait pas d'aller la voir, devaient suffire pour rassurer le despotisme le plus ombrageux. Mais ce n'était pas assez pour Bonaparte : il voulait que ma mère renonçât à tout exercice de son talent, et qu'elle s'interdît d'écrire, fût-ce sur les sujets les plus étrangers à la politique. On verra même que plus tard cette abnégation ne suffit pas pour la préserver d'une persécution toujours croissante.

À peine *Corinne* eut-elle paru, qu'un nouvel exil commença pour ma mère, et qu'elle vit s'évanouir toutes les espérances qui, depuis quelques mois, l'avaient consolée. Par une fatalité qui rendit sa douleur plus amère, ce fut le 9 avril, le jour même de l'anniversaire de la mort de son père, que lui fut signifié l'ordre qui l'éloignait de sa patrie et de ses amis. Elle revint à Coppet le cœur navré, et l'immense succès de *Corinne* n'apporta que bien peu de distraction à sa tristesse.

Cependant ce que n'avait pu la gloire littéraire, l'amitié y réussit ; et, grâce aux témoignages d'affection qu'elle reçut à son retour en Suisse, l'été se passa plus doucement qu'elle n'avait pu l'espérer. Quelques-uns de ses amis quittèrent Paris pour venir la voir ; et le prince Auguste de Prusse, à qui la paix avait rendu la liberté, nous fit l'honneur de s'arrêter quelques mois à Coppet avant de retourner dans sa patrie.

Depuis son voyage à Berlin, si cruellement interrompu par la mort de son père, ma mère n'avait pas cessé d'étudier la littérature et la philosophie Allemandes ; mais un nouveau séjour en Allemagne lui était nécessaire pour achever le tableau de ce pays qu'elle se proposait de présenter à la France. Dans l'automne de 1807, elle partit pour Vienne, et elle y retrouva, dans la société du prince de Ligne, dans celle de la maréchale Lubomirska, etc., cette urbanité de manières, cette facilité de conversation, qui avaient tant de charme à ses yeux. Le gouvernement Autrichien, épuisé par la guerre, n'avait pas alors la force d'être oppresseur pour son propre compte, et cependant il conservait envers la France une attitude qui n'était pas sans indépendance et sans dignité. Ceux que poursuivait la haine de Napoléon pouvaient encore trouver à Vienne un asile ; aussi l'année que ma mère y passa fut-elle la plus calme dont elle eût joui depuis son exil.

En revenant en Suisse, où elle consacra deux années à écrire ses réflexions sur l'Allemagne, elle ne tarda pas à s'apercevoir des progrès que faisait chaque jour la tyrannie impériale, et de la rapidité contagieuse avec laquelle s'étendaient la passion des places et la crainte de la défaveur. Sans doute quelques amis, à Genève et en France, lui conservaient dans le malheur une

courageuse et constante fidélité; mais quiconque tenait au gouvernement ou aspirait à un emploi commençait à s'éloigner de sa maison et à détourner les gens timides d'y venir. Ma mère souffrait de tous ces symptômes de servitude, qu'elle discernait avec une incomparable sagacité; mais plus elle était malheureuse, plus elle éprouvait le besoin d'écarter de ce qui l'entourait les peines de sa situation et de répandre autour d'elle la vie, le mouvement intellectuel que semblait exclure la solitude.

Son talent pour la déclamation était le moyen de distraction qui avait le plus de puissance sur elle-même, en même temps qu'il variait les plaisirs de sa société. Ce fut à cette époque que, tout en travaillant à son grand ouvrage sur l'*Allemagne*, elle composa et joua sur le théâtre de Coppet la plupart des pièces que je réunis dans ses œuvres posthumes, sous le titre d'*Essais dramatiques.*

Enfin, au commencement de l'été de 1810, ayant achevé les trois volumes de l'*Allemagne*, elle voulut en surveiller l'impression à quarante lieues de Paris, distance qui lui était encore permise, et où elle pouvait espérer de revoir ceux de ses amis dont l'affection n'avait pas fléchi devant la disgrâce de l'Empereur.

Elle alla donc s'établir près de Blois, dans le vieux château de Chaumont-sur-Loire, que le cardinal d'Amboise, Diane de Poitiers, Catherine de Médicis et Nostradamus ont jadis habité. Le propriétaire actuel de ce séjour romantique, M. le Roy, avec qui mes parents étaient liés par des relations d'affaires et d'amitié, était alors en Amérique. Mais, tandis que nous occupions son château, il revint des Etats-Unis avec sa famille; et, quoiqu'il voulût bien nous engager à rester chez lui, plus il nous en pressait avec politesse, plus nous étions tourmentés de la crainte de le gêner. M. de Salaberry nous tira de cet embarras avec la plus aimable obligeance, en mettant à notre disposition sa terre de Fossé. Ici recommence le récit de ma mère."

Les huit chapitres qui composent la première partie du présent volume nous conduisent au départ de madame de Staël

pour la Russie ; elle visita tour à tour Moscou, Saint-Pétersbourg, la Suède, passa quelque temps à Londres, et ne revint dans sa patrie qu'en 1815, après la catastrophe de Waterloo. Elle mourut à Paris en 1817, à la suite d'un voyage qu'elle avait fait pour revoir le pays où *Corinne* lui était autrefois apparue (1804) comme une inspiration du génie. Le roi Louis XVIII s'empressa de prouver la sincère estime qu'il sentait pour la femme illustre qui avait hautement plaidé la cause de la royauté à une époque où cette audace pouvait la conduire à l'échafaud ; il lui accorda la somme de deux millions de francs comme restitution d'avances faites par Necker au trésor de l'état.

On sait que madame de Staël s'était remariée en 1810 avec un jeune officier Piémontais, M. de Rocca ; cette union, d'abord tenue secrète, fut ensuite rendue publique. Distingué par ses talents militaires, M. de Rocca cultivait aussi les lettres avec succès ; il composa des mémoires sur la guerre des Français en Espagne, et sur la campagne de Walcheren en 1809 ; d'une santé toujours très-délicate, il ne survécut que d'une année à madame de Staël, et succomba à une maladie de poitrine.

Je n'entreprendrai pas ici de donner une appréciation du mérite littéraire de l'auteur de *Corinne*. MM. Sainte-Beuve, Vinet, Baudrillart et Villemain ont écrit sur cet intéressant sujet des pages auxquelles je renvoie mes lecteurs ; et je me bornerai à citer le passage suivant d'un jeune professeur, M. Merlet, dont le goût exercé n'est jamais en défaut.

"Madame de Staël a renouvelé la critique par l'intuition d'une sensibilité clairvoyante. Si elle ne résout pas toutes les questions qu'elle soulève, elle ouvre des horizons, elle donne de l'essor à la pensée, elle suscite des émotions bienfaisantes, et fait aimer la justice, le progrès, le courage, l'indépendance morale. Elle a de l'éloquence et de l'enthousiasme ; elle excelle dans la peinture du monde et du cœur humain. Mais ses écrits ne nous offrent qu'une image affaiblie d'elle-même ; car elle brillait surtout par le génie de la conversation, et son style, parfois vague et abstrait, n'a pas retenu toute la flamme de sa parole. On y voudrait aussi plus de grâce, de finesse ou de naturel."

Les principaux ouvrages de madame de Staël sont *Delphine* qui parut en 1802, *Corinne* dont j'ai déjà parlé. À propos de ces deux romans, M. Vinet a écrit avec beaucoup de justesse : "Chacun des livres de madame de Staël est un portrait de cette femme célèbre ; elle est profondément subjective, comme nous le disons aujourd'hui, elle ne se sépare jamais d'elle-même pour s'unir à son sujet, car elle-même et son sujet ne sont qu'un." C'est en 1813 que les volumes *sur l'Allemagne* virent le jour à Londres. Il n'est pas nécessaire que j'y revienne dans cette préface. Les *Considérations sur la révolution Française* et les *Dix années d'exil* sont de véritables mémoires ; ils furent publiés après la mort de l'auteur par les soins du baron de Staël et du duc de Broglie.

GUSTAVE MASSON.

DIX ANNÉES D'EXIL.

CHAPITRE PREMIER.

SUPPRESSION DE MON OUVRAGE SUR L'ALLEMAGNE.—EXIL HORS DE FRANCE.

NE pouvant plus rester dans le château de Chaumont, dont les maîtres étaient revenus d'Amérique, j'allai m'établir dans une terre appelée Fossé, qu'un ami généreux[1] me prêta. Cette terre était l'habitation d'un militaire Vendéen, qui ne soignait pas beaucoup sa demeure, mais dont la loyale bonté rendait tout facile, et l'esprit original tout amusant. À peine arrivés, un musicien Italien, que j'avais avec moi pour donner des leçons à ma fille, se mit à jouer de la guitare ; ma fille accompagnait sur la harpe la douce voix de ma belle amie, madame Récamier ; les paysans se rassemblaient autour des fenêtres, étonnés de voir cette colonie de troubadours qui venait animer la solitude de leur maître. C'est là que j'ai passé mes derniers jours de France, avec quelques amis dont le souvenir vit dans mon cœur. Certes, cette réunion si intime, ce séjour si solitaire, cette occupation si douce des beaux-arts, ne faisait de mal à personne. Nous chantions souvent un charmant air qu'a composé la reine de Hollande, et dont le refrain est : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Après dîner, nous avions imaginé de nous placer autour d'une table verte, et de nous écrire au

[1] M. de Salaberry.

lieu de causer ensemble. Ces tête-à-tête variés et multipliés nous amusaient tellement, que nous étions impatients de sortir de table, où nous nous parlions, pour venir nous écrire. Quand il arrivait par hasard des étrangers, nous ne pouvions supporter d'interrompre nos habitudes, et notre *petite poste* (c'est ainsi que nous l'appelions) allait toujours son train. Les habitants de la ville voisine s'étonnaient un peu de ces manières nouvelles, et les prenaient pour de la pédanterie, tandis qu'il n'y avait dans ce jeu qu'une ressource contre la monotonie de la solitude. Un jour un gentilhomme des environs, qui n'avait pensé de sa vie qu'à la chasse, vint pour emmener mes fils dans ses bois; il resta quelque temps assis à notre table active et silencieuse; madame Récamier écrivit de sa jolie main un petit billet à ce gros chasseur, pour qu'il ne fût pas trop étranger au cercle dans lequel il se trouvait. Il s'excusa de le recevoir, en assurant qu'à la lumière il ne pouvait pas lire l'écriture: nous rîmes un peu du revers qu'éprouvait la bienfaisante coquetterie de notre belle amie, et nous pensâmes qu'un billet de sa main n'aurait pas toujours eu le même sort. Notre vie se passait ainsi, sans que le temps, si j'en puis juger par moi, fût un fardeau pour personne.

L'opéra de *Cendrillon* faisait beaucoup de bruit à Paris; je voulus l'aller voir représenter sur un mauvais théâtre de province, à Blois. En sortant à pied, les habitants de la ville me suivirent par curiosité, plus avides de me connaître comme exilée que sous tout autre rapport. Cette espèce de succès que le malheur me valait, plus encore que le talent, donna de l'humeur au ministre de la police, qui écrivit quelque temps après au préfet de Loir-et-Cher que j'étais environnée d'une cour. "Certes, répondis-je au préfet[1], ce n'est pas du moins la puissance qui me la donne."

[1] M. de Corbigny, homme d'un esprit aimable et éclairé.

J'étais toujours résolue à me rendre en Angleterre par l'Amérique ; mais je voulais terminer l'impression de mon livre sur l'Allemagne. La saison s'avançait ; nous étions déjà au 15 septembre, et j'entrevoyais que la difficulté de m'embarquer avec ma fille me retiendrait encore l'hiver dans je ne sais quelle ville à quarante lieues de Paris. J'ambitionnais alors Vendôme, où je connaissais quelques gens d'esprit, et d'où la communication avec la capitale était facile. Après avoir eu jadis l'une des plus brillantes maisons de Paris, je me représentais comme une vive satisfaction de m'établir à Vendôme : le sort ne m'accorda pas ce modeste bonheur.

Le 23 septembre, je corrigeai la dernière épreuve de l'*Allemagne :* après six ans de travail, ce m'était une vraie joie de mettre le mot *fin* à mes trois volumes. Je fis la liste des cent personnes à qui je voulais les envoyer dans les différentes parties de la France et de l'Europe ; j'attachais un grand prix à ce livre, que je croyais propre à faire connaître des idées nouvelles à la France : il me semblait qu'un sentiment élevé sans être hostile l'avait inspiré, et qu'on y trouverait un langage qu'on ne parlait plus.

Munie d'une lettre de mon libraire, qui m'assurait que la censure avait autorisé la publication de mon ouvrage, je crus n'avoir rien à craindre, et je partis avec mes amis pour une terre de M. Matthieu de Montmorency, qui est à cinq lieues de Blois. L'habitation de cette terre est au milieu d'une forêt : je m'y promenais avec l'homme que je respecte le plus dans le monde, depuis que j'ai perdu mon père. La beauté du temps, la magnificence de la forêt, les souvenirs historiques que retraçait ce lieu où s'est donnée la bataille de Fretteval, entre Philippe Auguste et Richard Cœur-de-Lion, tout contribuait à mettre mon âme dans la disposition la plus douce et la plus calme. Mon digne ami, qui n'est

occupé sur cette terre que de mériter le ciel, dans cette conversation comme dans toutes celles que nous avions eues ensemble, ne s'occupait point des affaires du temps, et ne cherchait qu'à faire du bien à mon âme. Nous repartîmes le lendemain, et dans ces plaines du Vendômois, où l'on ne rencontre pas une seule habitation, et qui, comme la mer, semblent offrir partout le même aspect, nous nous perdîmes complétement. Il était déjà minuit, et nous ne savions quelle route suivre, dans un pays toujours le même, et dont la fécondité est aussi monotone que pourrait l'être ailleurs la stérilité, lorsqu'un jeune homme à cheval, se doutant de notre embarras, vint nous prier de passer la nuit dans le château de ses parents[1]. Nous acceptâmes cette invitation, qui était un vrai service, et nous nous trouvâmes tout à coup au milieu du luxe de l'Asie et de l'élégance de la France. Les maîtres de la maison avaient passé beaucoup de temps dans l'Inde, et leur château était orné de tout ce qu'ils avaient apporté de leurs voyages. Ce séjour excitait ma curiosité, et je m'y trouvais à merveille[2]. Le lendemain, M. de Montmorency me remit un billet de mon fils, qui me pressait de revenir chez moi, parce que mon ouvrage éprou-

[1] Le château de Conan, appartenant à M. Chevalier, aujourd'hui préfet du Var.

[2] Inquiet de ne pas voir arriver ma mère, j'étais monté à cheval pour aller à sa rencontre, afin d'adoucir, autant qu'il était en moi, la nouvelle qu'elle devait apprendre à son retour ; mais je m'égarai comme elle dans les plaines uniformes du Vendômois, et ce ne fut qu'au milieu de la nuit qu'un heureux hasard me conduisit à la porte du château où on lui avait donné l'hospitalité. Je fis réveiller M. de Montmorency, et, après lui avoir appris le surcroît de persécution que la police impériale dirigeait contre ma mère, je repartis pour achever de mettre ses papiers en sûreté, laissant à M. de Montmorency le soin de la préparer au nouveau coup qui la menaçait. (*Note de M. de Staël fils.*

vait de nouvelles difficultés à la censure. Mes amis, qui étaient avec moi dans le château, me conjuraient de partir ; je ne devinais point ce qu'ils me cachaient, et, m'en tenant à la lettre de ce que m'écrivait Auguste, je passais mon temps à examiner toutes les raretés de l'Inde, sans me douter de ce qui m'attendait. Enfin je montai en voiture, et mon brave et spirituel Vendéen, que ses propres périls n'avaient jamais ému, me serra la main les larmes aux yeux : je compris alors qu'on me faisait un mystère de quelques nouvelles persécutions, et M. de Montmorency, que j'interrogeai, m'apprit que le ministre de la police avait envoyé ses agents pour mettre en pièces les dix mille exemplaires qu'on avait tirés de mon livre, et que j'avais reçu l'ordre de quitter la France sous trois jours. Mes enfants et mes amis n'avaient pas voulu que j'apprisse une telle nouvelle chez des étrangers ; mais ils avaient pris toutes les précautions possibles pour que mon manuscrit ne fût pas saisi, et ils parvinrent à le sauver quelques heures avant qu'on vînt me le demander.

Cette nouvelle douleur me prit l'âme avec une grande force. Je m'étais flattée d'un succès honorable par la publication de mon livre. Si les censeurs m'eussent refusé l'autorisation de l'imprimer, cela m'aurait paru simple ; mais, après avoir subi toutes leurs observations, après avoir fait les changements qu'ils exigeaient de moi, apprendre que mon livre était mis au pilon, et qu'il fallait me séparer des amis qui soutenaient mon courage, cela me fit verser des larmes. J'essayai cependant encore cette fois de me surmonter, pour réfléchir à ce qu'il fallait faire dans une situation où le parti que j'allais prendre pouvait tant influer sur le sort de ma famille. En approchant de la maison que j'habitais, je donnai mon écritoire, qui renfermait encore quelques notes sur mon livre, à mon fils cadet ; il sauta par-dessus un mur, pour

entrer dans l'habitation par le jardin. Une Anglaise[1], mon excellente amie, vint au-devant de moi pour m'avertir de tout ce qui s'était passé ; j'apercevais de loin les gendarmes qui erraient autour de ma demeure ; mais il ne paraît pas qu'ils me cherchassent : ils étaient sans doute à la poursuite d'autres malheureux, de conscrits, d'exilés, de personnes en surveillance, enfin de toutes les classes d'opprimés qu'a créées le régime actuel de la France.

Le préfet de Loir-et-Cher vint me demander mon manuscrit ; je lui donnai, pour gagner du temps, une mauvaise copie qui me restait, et dont il se contenta. J'ai appris qu'il avait été très-maltraité peu de mois après, pour le punir de m'avoir montré des égards ; et le chagrin qu'il ressentit de la disgrâce de l'Empereur a, dit-on, été une des causes de la maladie qui l'a fait périr dans la force de l'âge. Malheureux pays que celui où les circonstances sont telles, qu'un homme de son esprit et de son talent succombe au chagrin d'une défaveur !

Je vis dans les papiers que des vaisseaux Américains étaient arrivés dans les ports de la Manche, et je me décidai à faire usage de mon passe-port pour l'Amérique, espérant qu'il me serait possible de relâcher en Angleterre. Il me fallait quelques jours, dans tous les cas, pour me préparer à ce voyage, et je fus obligée de m'adresser au ministre de la police pour demander ce peu de jours. On a déjà vu que l'habitude du gouvernement Français est d'ordonner aux femmes, comme à des soldats, de partir dans les vingt-quatre heures. Voici la réponse du ministre ; il est curieux de voir ce style-là[2].

[1] Mademoiselle Randall.

[2] Cette lettre est la même qui a été imprimée dans la préface de l'*Allemagne*. (*Note de M. de Staël fils.*)

POLICE GÉNÉRALE.

CABINET DU MINISTRE.

" Paris, 3 octobre, 1810.

" J'ai reçu, madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. M. votre fils a dû vous apprendre que je ne voyais pas d'inconvénient à ce que vous retardassiez votre départ de sept à huit jours ; je désire qu'ils suffisent aux arrangements qui vous restent à prendre, parce que je ne puis vous en accorder davantage.

" Il ne faut point rechercher la cause de l'ordre que je vous ai signifié dans le silence que vous avez gardé à l'égard de l'Empereur dans votre dernier ouvrage ; ce serait une erreur : il ne pouvait pas y trouver de place qui fût digne de lui ; mais votre exil est une conséquence naturelle de la marche que vous suivez constamment depuis plusieurs années. Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez.

" Votre dernier ouvrage n'est point Français ; c'est moi qui en ai arrêté l'impression. Je regrette la perte qu'il va faire éprouver au libraire ; mais il ne m'est pas possible de le laisser paraître.

" Vous savez, madame, qu'il ne vous avait été permis de sortir de Coppet que parce que vous aviez exprimé le désir de passer en Amérique. Si mon prédécesseur vous a laissé habiter le département de Loir-et-Cher, vous n'avez pas dû regarder cette tolérance comme une révocation des dispositions qui avaient été arrêtées à votre égard. Aujourd'hui vous m'obligez à les faire exécuter strictement ; il ne faut vous en prendre qu'à vous-même.

" Je mande à M. Corbigny[1] de tenir la main à l'exécu-

[1] Préfet de Loir-et-Cher.

tion de l'ordre que je lui ai donné, lorsque le délai que je vous accorde sera expiré.

"Je suis aux regrets, madame, que vous m'ayez contraint de commencer ma correspondance avec vous par une mesure de rigueur; il m'aurait été plus agréable de n'avoir qu'à vous offrir le témoignage de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé le duc DE ROVIGO.

"*P. S.*—J'ai des raisons, madame, pour vous indiquer les ports de Lorient, la Rochelle, Bordeaux et Rochefort, comme étant les seuls ports dans lesquels vous pouvez vous embarquer. Je vous invite à me faire connaître celui que vous aurez choisi[1]."

Le ton mielleux avec lequel on me dit que l'air de ce pays ne me convient pas, la dénégation de la véritable cause qui avait fait supprimer mon livre, sont dignes de remarque. En effet, le ministre de la police avait montré plus de franchise en s'exprimant verbalement sur mon affaire: il avait demandé pourquoi je ne nommais ni l'Empereur, ni les armées, dans mon ouvrage sur l'Allemagne. "Mais, lui répondit-on, l'ouvrage étant purement littéraire, je ne vois pas comment un tel sujet aurait pu y être amené. —Pense-t-on, dit alors le ministre, que nous ayons fait dix-huit années la guerre en Allemagne pour qu'une personne d'un nom aussi connu imprime un livre sans parler de nous? Ce livre sera détruit, et nous aurions dû mettre l'auteur à Vincennes."

[1] Ce *post-scriptum* est facile à comprendre: il avait pour but de m'empêcher d'aller en Angleterre.

En recevant la lettre du ministre de la police, je ne fis attention qu'à une seule phrase, celle qui m'interdisait les ports de la Manche. J'avais déjà appris que, soupçonnant mon intention d'aller en Angleterre, on cherchait à m'en empêcher. Ce nouveau chagrin était vraiment au-dessus de mes forces : en quittant ma patrie naturelle, il me fallait celle de mon choix ; en m'éloignant des amis de ma vie entière, il me fallait au moins trouver ces amis de tout ce qui est bon et noble, avec lesquels, sans les connaître personnellement, l'âme est toujours en sympathie. Je vis s'écrouler à la fois tout ce qui soutenait mon imagination : je voulus un moment encore m'embarquer sur un vaisseau chargé pour l'Amérique, dans l'espoir qu'il serait pris en route ; mais j'étais trop ébranlée pour me décider à une résolution si forte ; et, comme on me donnait pour toute alternative l'Amérique ou Coppet, je m'arrêtai à ce dernier parti, car un sentiment profond m'attirait toujours vers Coppet, malgré les peines qu'on m'y faisait éprouver.

Mes deux fils essayèrent de voir l'Empereur à Fontainebleau, où il était alors ; on leur fit dire qu'ils seraient arrêtés s'ils y restaient : à plus forte raison m'était-il interdit à moi d'y aller. Il fallait retourner en Suisse, de Blois où j'étais, sans m'approcher de Paris à moins de quarante lieues. Le ministre de la police avait dit, en termes de corsaire, qu'à trente-huit lieues *j'étais de bonne prise.* Ainsi, quand l'Empereur exerce le droit arbitraire de l'exil, ni la personne exilée, ni ses amis, ni même ses enfants, ne peuvent arriver à lui pour plaider la cause de l'infortuné qu'on arrache à ses affections et à ses habitudes ; et ces exils, qui maintenant sont irrévocables, surtout quand il s'agit des femmes, ces exils, que l'Empereur lui-même a appelés avec raison des *proscriptions*, sont prononcés sans qu'il soit possible de faire entendre aucune justification,

en supposant que le tort d'avoir déplu à l'Empereur en admette une.

Quoique les quarante lieues me fussent ordonnées, il me fallut passer par Orléans, ville assez triste, mais où habitent de très-pieuses personnes qui se sont retirées dans cet asile. En me promenant à pied dans la ville, je m'arrêtai devant le monument élevé au souvenir de Jeanne d'Arc: certes, pensais-je alors, quand elle délivra la France du pouvoir des Anglais, cette France était encore bien plus libre, bien plus France qu'à présent. C'est une sensation singulière que d'errer ainsi dans une ville où l'on ne connaît qui que ce soit, et où l'on n'est pas connu. Je trouvais une sorte de jouissance amère à me pénétrer de mon isolement, à regarder encore cette France que j'allais quitter peut-être pour toujours, sans parler à personne, sans être distraite de l'impression que le pays même faisait sur moi. Quelquefois ceux qui passaient s'arrêtaient pour me regarder, parce que j'avais, je pense, malgré moi, une expression de douleur, mais ils continuaient bientôt après leur route, car depuis longtemps on est bien accoutumé à voir souffrir.

À cinquante lieues de la frontière de Suisse, la France est hérissée de citadelles, de maisons d'arrêt, de villes servant de prison, et l'on ne voit partout que des individus contraints par la volonté d'un seul homme, des conscrits du malheur qui sont tous enchaînés loin des lieux où ils voudraient vivre. À Dijon, des prisonniers Espagnols qui avaient refusé de prêter le serment venaient sur la place de la ville sentir le soleil à midi, parce qu'ils le prenaient alors un peu pour leur compatriote; ils s'enveloppaient d'un manteau souvent déchiré, mais qu'ils savaient porter avec noblesse, et ils s'enorgueillissaient de leur misère, qui venait de leur fierté; ils se complaisaient dans leurs souf-

frances, qui les associaient aux malheurs de leur intrépide patrie. On les voyait quelquefois entrer dans un café, seulement pour lire la gazette, afin de pénétrer le sort de leurs amis à travers les mensonges de leurs ennemis ; leur visage était alors immobile, mais non sans expression, et l'on y apercevait la force réprimée par la volonté. Plus loin, à Auxonne, était la demeure de prisonniers Anglais, qui, la veille, avaient sauvé de l'incendie une des maisons de la ville où on les tenait enfermés. À Besançon, il y avait encore des Espagnols. Parmi les exilés Français qu'on rencontre dans toute la France, une personne angélique habitait la citadelle de Besançon, pour ne pas quitter son père. Depuis longtemps, et à travers tous les genres de périls, mademoiselle de Saint-Simon partageait le sort de celui qui lui a donné la vie.

À l'entrée de la Suisse, sur le haut des montagnes qui la séparent de la France, on aperçoit le château de Joux, dans lequel sont détenus des prisonniers d'État, dont souvent le nom même ne parvient pas à leurs parents. C'est dans cette prison que Toussaint Louverture est mort de froid : il méritait son malheur, puisqu'il avait été cruel ; mais l'homme qui avait le moins droit de le lui infliger, c'était l'Empereur, puisqu'il s'était engagé à lui garantir sa liberté et sa vie. Je passai au pied de ce château un jour où le temps était horrible ; je pensais à ce nègre transporté tout à coup dans les Alpes, et pour qui ce séjour était l'enfer de glace ; je pensais à de plus nobles êtres qui y avaient été renfermés, à ceux qui y gémissaient encore, et je me disais aussi que, si j'étais là, je n'en sortirais de ma vie. Rien ne peut donner l'idée au petit nombre de peuples libres qui restent encore sur la terre de cette absence de sécurité, état habituel de toutes les créatures humaines sous l'empire de Napoléon. Dans les autres gouverne-

ments despotiques, il y a des usages, des lois, une religion que le maître n'enfreint jamais, quelque absolu qu'il soit; mais en France, et dans l'Europe France, comme tout est nouveau, le passé ne saurait être une garantie, et l'on peut tout craindre comme tout espérer, suivant qu'on sert ou non les intérêts de l'homme qui ose se donner lui-même, et lui seul, pour but à la race humaine entière.

CHAPITRE II.

Retour à Coppet.—Persécutions diverses.

En revenant à Coppet, traînant l'aile comme le pigeon de la Fontaine, je vis l'arc-en-ciel se lever sur la maison de mon père; j'osai prendre ma part de ce signe d'alliance; il n'y avait rien dans mon triste voyage qui me défendît d'y aspirer. J'étais alors presque résignée à vivre dans ce château, en ne publiant plus rien sur aucun sujet; mais il fallait au moins, en faisant le sacrifice des talents que je me flattais de posséder, trouver du bonheur dans mes affections, et voici de quelle manière on arrangea ma vie privée, après m'avoir dépouillée de mon existence littéraire.

Le premier ordre que reçut le préfet de Genève fut de signifier à mes deux fils qu'il leur était interdit d'entrer en France, sans une nouvelle autorisation de la police. C'était pour les punir d'avoir voulu parler à Bonaparte en faveur de leur mère. Ainsi la morale du gouvernement actuel est de dénouer les liens de famille, pour substituer à tout la volonté de l'Empereur. On cite plusieurs généraux qui ont déclaré que si Napoléon leur ordonnait de jeter leurs femmes et leurs enfants dans la rivière, ils n'hésiteraient pas à lui obéir. La traduction de cela, c'est qu'ils préfèrent l'argent que leur donne l'Empereur à la famille qu'ils

tiennent de la nature. Il y a beaucoup d'exemples de cette manière de penser, mais il y en a peu de l'impudence qui porte à la dire. J'éprouvai une douleur mortelle en voyant pour la première fois ma situation peser sur mes fils, à peine entrés dans la vie. On se sent très-ferme dans sa propre conduite, quand elle est fondée sur une conviction sincère ; mais, dès que les autres souffrent à cause de nous, il est presque impossible de ne pas se faire des reproches. Mes deux fils cependant écartèrent très-généreusement de moi ce sentiment, et nous nous soutînmes mutuellement par le souvenir de mon père.

Quelques jours plus tard, le préfet de Genève m'écrivit une seconde lettre pour me demander, au nom du ministre de la police, les épreuves de mon livre qui devaient me rester encore; le ministre savait très-exactement le compte de ce que j'avais remis et conservé, et ses espions l'avaient fort bien servi. Je lui donnai, dans ma réponse, la satisfaction de convenir qu'on l'avait parfaitement instruit ; mais je lui dis en même temps que cet exemplaire n'était plus en Suisse, et que je ne pouvais ni ne voulais le donner. J'ajoutai cependant que je m'engageais à ne pas le faire imprimer sur le continent, et je n'avais pas grand mérite à le promettre; car quel gouvernement continental eût alors pu laisser publier un livre interdit par l'Empereur?

Peu de temps après, le préfet de Genève[1] fut destitué, et l'on crut assez généralement que c'était à cause de moi. Il était de mes amis ; néanmoins il ne s'était pas écarté des ordres qu'il avait reçus : bien que ce fût un des hommes les plus honnêtes et les plus éclairés de France, il entrait dans ses principes d'obéir avec scrupule au gouvernement qu'il servait ; mais aucune vue d'ambition, aucun calcul personnel,

[1] M. de Barante, père de M. Prosper de Barante, membre de la Chambre des pairs.

ne lui donnaient le zèle requis. Ce fut encore un grand chagrin pour moi que d'être ou de passer pour la cause de la destitution d'un tel homme. Il fut généralement regretté dans son département, et, dès qu'on crut que j'étais pour quelque chose dans sa disgrâce, tout ce qui prétendait aux places s'éloigna de ma maison, comme on fuit une contagion funeste. Il me restait toutefois à Genève plus d'amis qu'aucune autre ville de province en France ne m'en aurait offert ; car l'héritage de la liberté a laissé dans cette ville beaucoup de sentiments généreux ; mais on ne peut se faire une idée de l'anxiété qu'on éprouve, quand on craint de compromettre ceux qui viennent nous voir. Je m'informais avec exactitude de toutes les relations d'une personne avant de l'inviter ; car, si elle avait seulement un cousin qui voulût une place, ou qui la possédât, c'était demander un acte d'héroïsme Romain que de lui proposer seulement à dîner.

Enfin, au mois de mars 1811, un nouveau préfet arriva de Paris. C'était un de ces hommes supérieurement adaptés au régime actuel, c'est-à-dire ayant une assez grande connaissance des faits, et une parfaite absence de principes en matière de gouvernement ; appelant abstraction toute règle fixe, et plaçant sa conscience dans le dévouement au pouvoir. La première fois que je le vis, il me dit tout de suite qu'un talent comme le mien était fait pour célébrer l'Empereur, que c'était un sujet digne du genre d'enthousiasme que j'avais montré dans *Corinne*. Je lui répondis que, persécutée comme je l'étais par l'Empereur, toute louange de ma part, adressée à lui, aurait l'air d'une requête, et que j'étais persuadée que l'Empereur lui-même trouverait mes éloges ridicules dans une semblable circonstance. Il combattit avec force cette opinion ; il revint plusieurs fois chez moi pour me prier, au nom de mon intérêt, disait-il, d'écrire pour

l'Empereur, ne fût-ce qu'une feuille de quatre pages : cela suffirait, assurait-il, pour terminer toutes les peines que j'éprouvais. Ce qu'il me disait, il le répétait à toutes les personnes que je connaissais. Enfin, un jour il vint me proposer de chanter la naissance du roi de Rome ; je lui répondis en riant que je n'avais aucune idée sur ce sujet, et que je m'en tiendrais à faire des vœux pour que sa nourrice fût bonne. Cette plaisanterie finit les négociations du préfet avec moi, sur la nécessité que j'écrivisse en faveur du gouvernement actuel.

Peu de temps après, les médecins ordonnèrent à mon fils cadet les bains d'Aix en Savoie, à vingt lieues de Coppet. Je choisis pour y aller les premiers jours de mai, époque où les eaux sont encore désertes. Je prévins le préfet de ce petit voyage, et j'allai m'enfermer dans une espèce de village où il n'y avait pas alors une seule personne de ma connaissance. À peine y avais-je passé dix jours, qu'il m'arriva un courrier du préfet de Genève pour m'ordonner de revenir. Le préfet du Mont-Blanc, où j'étais, eut peur aussi que je ne partisse d'Aix pour aller en Angleterre, disait-il, écrire contre l'Empereur ; et, bien que Londres ne fût pas très-voisin d'Aix en Savoie, il fit courir ses gendarmes pour défendre qu'on me donnât des chevaux de poste sur la route. Je suis tentée de rire aujourd'hui de toute cette activité *préfectoriale* contre une aussi pauvre chose que moi ; mais, alors, je mourais de peur à la vue d'un gendarme. Je craignais toujours que d'un exil si rigoureux on ne passât bientôt à la prison, ce qui était pour moi plus terrible que la mort. Je savais qu'une fois arrêtée, une fois cet esclandre bravé, l'Empereur ne se laisserait plus parler de moi, si toutefois quelqu'un en avait le courage ; ce qui n'était guère probable dans cette cour, où la terreur règne à chaque instant de la journée et pour chaque détail de la vie.

Je revins à Genève, et le préfet me signifia que non-seulement il m'interdisait d'aller, sous aucun prétexte, dans les pays réunis à la France, mais qu'il me conseillait de ne point voyager en Suisse et de ne jamais m'éloigner dans aucune direction à plus de deux lieues de Coppet. Je lui objectai qu'étant domiciliée en Suisse, je ne concevais pas bien de quel droit une autorité Française pouvait me défendre de voyager dans un pays étranger. Il me trouva sans doute un peu niaise de discuter dans ce temps-ci une question de droit, et me répéta son conseil, singulièrement voisin d'un ordre. Je m'en tins à ma protestation ; mais le lendemain j'appris qu'un des littérateurs les plus distingués de l'Allemagne, M. Schlegel, qui depuis huit ans avait bien voulu se charger de l'éducation de mes fils, venait de recevoir l'ordre, non-seulement de quitter Genève, mais même Coppet. Je voulus encore représenter qu'en Suisse le préfet de Genève n'avait pas d'ordre à donner ; mais on me dit que, si j'aimais mieux que cet ordre passât par l'ambassadeur de France, j'en étais bien la maîtresse ; que cet ambassadeur s'adresserait au landamman, et le landamman au canton de Vaud, qui renverrait M. Schlegel de chez moi. En faisant faire ce détour au despotisme, j'aurais gagné dix jours, mais rien de plus. Je voulus savoir pourquoi l'on m'ôtait la société de M. Schlegel, mon ami et celui de mes enfants. Le préfet, qui avait l'habitude, comme la plupart des agents de l'Empereur, de joindre des phrases doucereuses à des actes très-durs, me dit que c'était par intérêt pour moi que le gouvernement éloignait de ma maison M. Schlegel, qui me rendait anti-Française. Vraiment touchée de ce soin paternel du gouvernement, je demandai ce qu'avait fait M. Schlegel contre la France ; le préfet m'objecta ses opinions littéraires, et entre autres une brochure de lui, dans laquelle, en comparant la *Phèdre* d'Euripide à celle de

Racine, il avait donné la préférence à la première. C'était bien délicat pour un monarque Corse, de prendre ainsi fait et cause pour les moindres nuances de la littérature Française. Mais, dans le vrai, on exilait M. Schlegel parce qu'il était mon ami, parce que sa conversation animait ma solitude, et que l'on commençait à mettre en œuvre le système qui devait se manifester, de me faire une prison de mon âme, en m'arrachant toutes les jouissances de l'esprit et de l'amitié.

Je repris la résolution de partir, à laquelle la douleur de quitter mes amis et les cendres de mes parents m'avait si souvent fait renoncer. Mais une grande difficulté restait à résoudre : c'était le choix des moyens du départ. Le gouvernement Français mettait de telles entraves au passeport pour l'Amérique, que je n'osai plus recourir à ce moyen. D'ailleurs, j'avais des raisons de craindre qu'au moment où je m'embarquerais on ne prétendît qu'on avait découvert que je voulais aller en Angleterre, et qu'on ne m'appliquât le décret qui condamnait à la prison ceux qui tentaient de s'y rendre sans l'autorisation du gouvernement. Il me paraissait donc infiniment préférable d'aller en Suède, dans cet honorable pays dont le nouveau chef annonçait déjà la glorieuse conduite qu'il a su soutenir depuis. Mais par quelle route se rendre en Suède? Le préfet m'avait fait savoir de toutes les manières que partout où la France commanderait je serais arrêtée ; et comment arriver là où elle ne commandait pas? Il fallait nécessairement passer par la Russie, puisque toute l'Allemagne était soumise à la domination Française. Mais, pour arriver en Russie, il fallait traverser la Bavière et l'Autriche. Je me fiais au Tyrol, bien qu'il fût réuni à un État confédéré, à cause du courage que ses malheureux habitants avaient montré. Quant à l'Autriche, malgré le funeste abaissement dans lequel elle était

tombée, j'estimais assez son monarque pour croire qu'il ne me livrerait pas ; mais je savais aussi qu'il ne pourrait me défendre. Après avoir sacrifié l'antique honneur de sa maison, quelle force lui restait-il en aucun genre ? Je passais donc ma vie à étudier la carte de l'Europe pour m'enfuir, comme Napoléon l'étudiait pour s'en rendre maître, et ma campagne, ainsi que la sienne, avait toujours la Russie pour objet. Cette puissance était le dernier asile des opprimés ; ce devait être celle que le dominateur de l'Europe voulait abattre.

CHAPITRE III.

Voyage en Suisse avec M. de Montmorency.

Résolue à m'en aller par la Russie, j'avais besoin d'un passe-port pour y entrer. Mais une difficulté nouvelle se présentait ; il fallait écrire à Pétersbourg même pour avoir ce passe-port : telle était la formalité que les circonstances politiques avaient rendue nécessaire ; et, quoique je fusse certaine de ne pas éprouver de refus d'un caractère aussi généreux que celui de l'empereur Alexandre, je pouvais craindre que dans les bureaux de ses ministres on ne dît que j'avais demandé un passe-port, et que, l'ambassadeur de France en étant instruit, l'on ne me fît arrêter, pour m'empêcher d'accomplir mon projet. Il fallait donc aller d'abord à Vienne, pour demander de là mon passe-port, et l'y attendre. Les six semaines qu'exigeaient l'envoi de ma lettre et le retour de la réponse devaient se passer sous la protection d'un ministère qui avait donné l'archiduchesse d'Autriche à Bonaparte ; était-il possible de s'y confier ? Néanmoins, en restant, moi, comme otage, sous la main de Napoléon, non-seulement je renonçais à tout exercice de

mes talents personnels, mais j'empêchais mes fils d'avoir une carrière : ils ne pouvaient servir ni pour Bonaparte ni contre lui ; aucun établissement n'était possible pour ma fille, puisqu'il fallait ou m'en séparer, ou la confiner à Coppet ; et si cependant j'étais arrêtée dans ma fuite, c'en était fait du sort de mes enfants, qui n'auraient point voulu se détacher de ma destinée.

C'est au milieu de ces anxiétés qu'un ami de vingt années, M. Matthieu de Montmorency, voulut venir me voir, comme il l'avait déjà fait plusieurs fois depuis mon exil. On m'écrivit, il est vrai, de Paris, que l'Empereur avait exprimé sa désapprobation contre toute personne qui irait à Coppet, et notamment contre M. de Montmorency, s'il y venait encore. Mais, je l'avoue, je m'étourdis sur ces propos de l'Empereur, qu'il prodigue quelquefois pour effrayer, et je ne luttai pas fortement contre M. de Montmorency, qui, dans sa générosité, cherchait à me rassurer par ses lettres. J'avais tort sans doute ; mais qui pouvait se persuader qu'on ferait un crime à l'ancien ami d'une femme exilée de venir passer quelques jours auprès d'elle ? La vie de M. de Montmorency, entièrement consacrée à des œuvres de piété ou à des affections de famille, l'éloignait tellement de toute politique, qu'à moins de vouloir exiler les saints, il me semblait impossible de s'attaquer à un tel homme. Je me demandais aussi à quoi bon ; question que je me suis toujours faite quand il s'agissait de la conduite de Napoléon. Je sais qu'il fera, sans hésiter, tout le mal qui pourra lui être utile à la moindre chose ; mais je ne devine pas toujours jusqu'où s'étend dans tous les sens, vers les infiniment petits comme vers les infiniment grands, son immense égoïsme.

Quoique le préfet m'eût fait dire qu'il me conseillait de ne pas voyager en Suisse, je ne tins pas compte d'un conseil qui ne pouvait être un ordre formel. J'allai au-

devant de M. de Montmorency à Orbe, et de là je lui proposai, comme but de promenade en Suisse, de revenir par Fribourg, pour voir l'établissement des femmes Trappistes, qui est peu éloigné de celui des hommes, dans la Val-Sainte.

Nous arrivâmes au couvent par une grande pluie, après avoir été obligés de faire un quart de lieue à pied. Comme nous nous flattions d'entrer, le procureur de la Trappe, qui a la direction du couvent des femmes, nous dit que personne ne pouvait y être reçu. J'essayai pourtant de sonner à la porte du cloître; une religieuse arriva derrière l'ouverture grillée à travers laquelle la tourière peut parler aux étrangers. "Que voulez-vous? me dit-elle avec une voix sans modulation, comme serait celle des ombres. — Je désirerais, lui dis-je, voir l'intérieur de votre couvent.—Cela ne se peut pas, me répondit-elle.—Mais je suis bien mouillée, lui dis-je, et j'ai besoin de me sécher." Elle fit partir alors je ne sais quel ressort qui ouvrit la porte d'une chambre extérieure, dans laquelle il m'était permis de me reposer; mais aucun être vivant ne parut. À peine me fus-je assise quelques instants, que je m'impatientai de ne pouvoir pénétrer dans l'intérieur de la maison, et je sonnai de nouveau. La même tourière revint: je lui demandai encore si aucune femme n'avait été reçue dans le couvent; elle me répondit qu'on pouvait y entrer quand on avait l'intention de se faire religieuse. "Mais, lui dis-je, comment puis-je savoir si je veux rester dans votre maison, puisqu'il ne m'est pas permis de la connaître?—Oh! me répondit-elle alors, c'est inutile; je suis bien sûre que vous n'avez pas de vocation pour notre état." Et, en achevant ces mots, elle referma sa lucarne. Je ne sais pas à quels signes cette religieuse s'était aperçue de mes dispositions mondaines; il se peut qu'une manière vive de parler, si

différente de la leur, suffise pour leur faire reconnaître les voyageurs qui ne sont que des curieux. L'heure des vêpres étant arrivée, je pus aller dans l'église entendre chanter les religieuses; elles étaient derrière une grille noire et serrée, à travers laquelle on ne pouvait rien apercevoir. Seulement on entendait le bruit des sabots qu'elles portaient, et celui des banquettes de bois qu'elles levaient pour s'asseoir. Leurs chants n'avaient rien de sensible, et je crus remarquer, soit dans leur manière de prier, soit dans l'entretien que j'eus après avec le père Trappiste qui les dirigeait, que ce n'était pas l'enthousiasme religieux tel que nous le concevons, mais des habitudes sévères et graves qui pouvaient faire supporter un tel genre de vie. L'attendrissement de la piété même épuiserait les forces: une sorte d'âpreté d'âme est nécessaire à une existence aussi rude.

Le nouveau père abbé des Trappistes établis dans les vallées du canton de Fribourg a encore ajouté aux austérités de l'ordre. On ne peut se faire une idée des souffrances de détail que l'on impose aux religieux; on va jusqu'à leur défendre, quand ils sont debout depuis plusieurs heures de suite, de s'appuyer contre la muraille, d'essuyer la sueur de leur front; enfin, on remplit chaque instant de leurs jours par la douleur, comme les gens du monde le font par la jouissance. Rarement ils deviennent vieux, et les religieux à qui ce lot échoit en partage le considèrent comme une punition du ciel. Un pareil établissement serait une barbarie, si l'on forçait d'y entrer, ou si l'on dissimulait en rien tout ce qu'on y souffre. Mais on distribue à qui veut le lire un écrit imprimé dans lequel on exagère plutôt qu'on n'adoucit les rigueurs de l'ordre; et cependant il se trouve des novices qui veulent s'y vouer, et ceux qui sont reçus ne s'échappent point, bien qu'ils le puissent sans la moindre difficulté. Tout repose, à ce

qu'il m'a paru, sur la puissante idée de la mort: les institutions et les amusements de la société sont destinés dans le monde à tourner notre pensée uniquement vers la vie; mais, quand la contemplation de la mort s'empare à un certain degré du cœur de l'homme, et qu'il s'y joint une ferme croyance à l'immortalité de l'âme, il n'y a pas de bornes au dégoût qu'il peut prendre pour tout ce qui compose les intérêts de la terre; et, les souffrances paraissant le chemin de la vie future, on est avide d'en avoir, comme un voyageur qui se fatigue volontiers pour parcourir plus vite la route qui conduit au but de ses désirs. Mais ce qui m'étonnait et m'attristait en même temps, c'était de voir des enfants élevés avec cette rigueur; leurs pauvres cheveux rasés, leurs jeunes visages déjà sillonnés, cet habit mortuaire dont ils étaient revêtus avant de connaître la vie, avant de l'avoir abdiquée volontairement, tout me révoltait contre les parents qui les avaient placés là. Dès qu'un pareil état n'est pas adopté par le choix libre et constant de celui qui le professe, il inspire autant d'horreur qu'il faisait naître de respect. Le religieux avec qui je m'entretenais ne parlait que de la mort; toutes ses idées venaient d'elle, ou s'y rapportaient: la mort est le monarque souverain de ce séjour. Comme nous nous entretenions des tentations du monde, je dis au père Trappiste combien je l'admirais d'avoir ainsi tout sacrifié pour s'y dérober. "Nous sommes des poltrons, me dit-il, qui nous sommes retirés dans une forteresse, parce que nous ne nous sentions pas le courage de nous battre en plaine." Cette réponse était aussi spirituelle que modeste[1].

[1] J'accompagnais ma mère dans l'excursion qu'elle raconte ici. Frappé de la beauté sauvage du lieu, et intéressé par la conversation spirituelle du Trappiste qui nous avait reçus, je lui demandai l'hospitalité jusqu'au lendemain, me proposant de passer la montagne à pied,

Peu de jours après que nous eûmes visité ces lieux, le gouvernement français ordonna que l'on saisît le père abbé, M. de l'Estrange; que les biens de l'ordre fussent confisqués, et que les pères fussent renvoyés de Suisse. Je ne sais ce qu'on reprochait à M. de l'Estrange, mais il n'est guère vraisemblable qu'un tel homme se mêlât des affaires de ce monde; encore moins les religieux, qui ne sortaient jamais de leur solitude. Le gouvernement Suisse fit chercher partout M. de l'Estrange, et j'espère, pour l'honneur de ce gouvernement, qu'il eut soin de ne pas

pour aller voir le grand couvent de la Val-Sainte, et de rejoindre, à Fribourg, ma mère et M. de Montmorency. Ce religieux, avec lequel je continuai de m'entretenir, n'eut pas de peine à s'apercevoir que je haïssais le gouvernement impérial, et je crus deviner qu'il partageait mon sentiment. Du reste, après l'avoir remercié de sa bonté, je le perdis entièrement de vue, et je ne croyais pas qu'il eût conservé le moindre souvenir de moi.

Cinq ans après, dans les premiers mois de la Restauration, ce ne fut pas sans surprise que je reçus une lettre de ce même Trappiste. Il ne doutait pas, me disait-il, que, le roi légitime étant remonté sur son trône, je n'eusse beaucoup d'amis à la cour, et il me priait d'employer leur crédit à faire rendre à son ordre les biens qu'il possédait en France. La lettre était signée le père A..., prêtre et procureur de la Trappe; et il ajoutait en *post-scriptum:* "Si vingt-trois ans d'émigration et quatre campagnes dans un régiment de chasseurs à cheval de l'armée de Condé me donnent quelques droits à la faveur royale, je vous prie de les faire valoir." Je ne pus m'empêcher de rire et du crédit que me supposait ce bon religieux, et de l'usage qu'il en demandait à un protestant. Je renvoyai sa lettre à M. de Montmorency, dont le crédit valait mieux que le mien, et j'ai lieu de croire que la pétition a réussi.

Du reste, ces Trappistes, retirés dans les hautes vallées du canton de Fribourg, n'étaient pas aussi étrangers à la politique que leur séjour et leur habit devaient le faire croire. J'ai appris depuis qu'ils servaient d'intermédiaire à la correspondance du clergé de France avec le pape, alors prisonnier à Savone. Certes, ce fait n'excuse pas la rigueur avec laquelle ces religieux ont été traités par Bonaparte, mais il en donne l'explication. (*Note de M. de Staël fils.*)

le trouver. Néanmoins les malheureux magistrats des pays qu'on appelle les alliés de la France sont très-souvent chargés d'arrêter ceux qu'on leur désigne, ignorant s'ils livrent des victimes innocentes ou coupables au grand Léviathan qui juge à propos de les engloutir. On saisit les biens des Trappistes, c'est-à-dire leur tombe, car ils ne possédaient guère autre chose, et l'ordre fut dispersé. On prétend qu'un Trappiste, à Gênes, était monté en chaire pour rétracter le serment de fidélité qu'il avait prêté à l'Empereur, déclarant que depuis la captivité du pape il croyait tout ecclésiastique délié de ce serment. Au sortir de cet acte de repentir, il avait été, dit-on aussi, jugé par une commission militaire, et fusillé. On pouvait, ce me semble, le croire assez puni pour que l'ordre entier ne fût pas responsable de sa conduite.

Nous rejoignîmes Vevey par les montagnes, et je proposai à M. de Montmorency de faire une course jusqu'à l'entrée du Valais, que je n'avais jamais vu. Nous nous arrêtâmes à Bex, dernier village Suisse, car le Valais était déjà réuni à la France. Une brigade Portugaise était partie de Genève pour aller occuper le Valais: singulière destinée de l'Europe, que des Portugais en garnison à Genève, allant prendre possession d'une partie de la Suisse au nom de la France! J'étais curieuse de voir dans le Valais les crétins, dont on m'avait si souvent parlé. Cette triste dégradation de l'homme est un grand sujet de réflexion; mais il en coûte excessivement de voir la figure humaine ainsi devenue un objet de répugnance et d'horreur. J'observai cependant, dans quelques-uns de ces imbéciles, une sorte de vivacité qui tient à l'étonnement que leur font éprouver les objets extérieurs. Comme ils ne reconnaissent jamais ce qu'ils ont déjà vu, ils sont surpris chaque fois, et le spectacle du monde, dans tous ses détails, est tous

les jours nouveau pour eux; c'est peut-être la compensation de leur triste état, car sûrement il y en a une. Il y a quelques années qu'un crétin, ayant commis un assassinat, fut condamné à mort: comme on le conduisait au supplice, il crut, se voyant entouré de beaucoup de peuple, qu'on l'accompagnait ainsi pour lui faire honneur, et il se tenait droit, nettoyait son habit en riant pour se rendre plus digne de la fête. Était-il permis de punir un tel être du forfait que son bras avait commis?

On voit, à trois lieues de Bex, une cascade fameuse, où l'eau tombe d'une montagne très-élevée. Je proposai à mes amis de l'aller voir, et nous fûmes de retour avant l'heure du dîner. Il est vrai que cette cascade était sur le territoire du Valais, par conséquent alors sur le territoire de la France, et j'oubliai que l'on ne me permettait de cette France que l'espace de terrain qui sépare Coppet de Genève. Revenue chez moi, le préfet non-seulement me blâma d'avoir osé voyager en Suisse, mais il me donna comme une grande preuve de son indulgence le silence qu'il garderait sur le délit que j'avais commis, en mettant le pied sur le territoire de l'empire Français. J'aurais pu dire, comme dans la fable de la Fontaine:

Je tondis de ce pré la largeur de ma langue;

mais j'avouai tout simplement le tort que j'avais eu d'aller voir cette cascade Suisse, sans songer qu'elle était en France.

CHAPITRE IV.

Exil de M. de Montmorency et de Madame Récamier.— Nouvelles Persécutions.

Ces chicanes continuelles sur les moindres accidents de ma vie me la rendaient odieuse, et je ne pouvais me

distraire par l'occupation; car le souvenir du sort qu'on avait fait éprouver à mon livre, et la certitude de ne pouvoir plus rien publier à l'avenir, décourageaient mon esprit, qui a besoin d'émulation pour être capable de travail. Néanmoins je ne pouvais encore me résoudre à quitter pour jamais et les rives de la France, et la demeure de mon père, et les amis qui m'étaient restés fidèles. Toujours je croyais partir, et toujours je me donnais à moi-même des prétextes pour rester, lorsque le dernier coup fut porté à mon âme : Dieu sait si j'en ai souffert !

M. de Montmorency vint passer quelques jours avec moi à Coppet, et la méchanceté de détail du maître d'un si grand empire est si bien calculée, qu'au retour du courrier qui annonçait son arrivée chez moi il reçut sa lettre d'exil. L'Empereur n'eût pas été content, si cet ordre ne lui avait pas été signifié chez moi et s'il n'y avait pas eu dans la lettre même du ministre un mot qui indiquât que j'étais la cause de cet exil. M. de Montmorency chercha, de toutes les manières, à m'adoucir cette nouvelle ; mais, je le dis à Bonaparte pour qu'il s'applaudisse d'avoir atteint son but, je poussai des cris de douleur en apprenant l'infortune que j'avais attirée sur la tête de mon généreux ami ; et jamais mon cœur, si éprouvé depuis tant d'années, ne fut plus près du désespoir. Je ne savais comment étourdir les pensées déchirantes qui se succédaient en moi, et je recourus à l'opium pour suspendre quelques heures l'angoisse que je ressentais. M. de Montmorency, calme et religieux, m'invitait à suivre son exemple ; mais la conscience du dévouement qu'il avait daigné me montrer le soutenait; et moi, je m'accusais des cruelles suites de ce dévouement, qui le séparaient de sa famille et de ses amis. Je priais Dieu sans cesse; mais ma douleur ne me laissait point de relâche, et ma vie me faisait mal à chaque instant.

Dans cet état, il m'arrive une lettre de madame Récamier, de cette belle personne qui a reçu les hommages de l'Europe entière, et qui n'a jamais délaissé un ami malheureux. Elle m'annonçait qu'en se rendant aux eaux d'Aix en Savoie elle avait l'intention de s'arrêter chez moi, et qu'elle y serait dans deux jours. Je frémis que le sort de M. de Montmorency ne l'atteignît. Quelque invraisemblable que cela fût, il m'était ordonné de tout craindre d'une haine si barbare et si minutieuse tout ensemble, et j'envoyai un courrier au-devant de madame Récamier, pour la supplier de ne pas venir à Coppet. Il fallait la savoir à quelques lieues, elle qui m'avait constamment consolée par les soins les plus aimables; il fallait la savoir là, si près de ma demeure, et qu'il ne me fût pas permis de la voir encore, peut-être pour la dernière fois! Je la conjurai de ne pas s'arrêter à Coppet; elle ne voulut pas céder à ma prière: elle ne put passer sous mes fenêtres sans rester quelques heures avec moi, et c'est avec des convulsions de larmes que je la vis entrer dans ce château où son arrivée était toujours une fête. Elle partit le lendemain, et se rendit à l'instant chez une de ses parentes, à cinquante lieues de la Suisse. Ce fut en vain; le cruel exil la frappa: elle avait eu l'intention de me voir, c'était assez; une généreuse pitié l'avait inspirée, il fallait qu'elle en fût punie. Les revers de fortune qu'elle avait éprouvés lui rendaient très-pénible la destruction de son établissement naturel. Séparée de tous ses amis, elle a passé des mois entiers dans une petite ville de province, livrée à tout ce que la solitude peut avoir de plus monotone et de plus triste. Voilà le sort que j'ai valu à la personne la plus brillante de son temps; et le chef des Français, si fameux par leur galanterie, s'est montré sans égard pour la plus jolie femme de Paris. Le même jour il a frappé

la naissance et la vertu dans M. de Montmorency, la beauté dans madame Récamier, et, si j'ose le dire, en moi quelque réputation de talent. Peut-être s'est-il aussi flatté d'attaquer le souvenir de mon père dans sa fille, afin qu'il fût bien dit que sur cette terre, ni les morts ni les vivants, ni la piété ni les charmes, ni l'esprit ni la célébrité, n'étaient de rien sous son règne. On s'était rendu coupable quand on avait manqué aux nuances délicates de la flatterie, en n'abandonnant pas quiconque était frappé de sa disgrâce. Il ne reconnaît que deux classes d'hommes, ceux qui le servent, et ceux qui s'avisent, non de lui nuire, mais d'exister par eux-mêmes. Il ne veut pas que, dans l'univers, depuis les détails de ménage jusqu'à la direction des empires, une seule volonté s'exerce sans relever de la sienne.

"Madame de Staël," disait le préfet de Genève, "s'est fait une existence agréable chez elle; ses amis et les étrangers viennent la voir à Coppet; l'Empereur ne veut pas souffrir cela." Et pourquoi me tourmentait-il ainsi? pour que j imprimasse un éloge de lui; et que lui faisait cet éloge à travers les milliers de phrases que la crainte et l'espérance se sont empressées à lui offrir? Bonaparte a dit une fois: "Si l'on me donnait à choisir entre faire moi-même une belle action ou induire mon adversaire à commettre une bassesse, je n'hésiterais pas à préférer l'avilissement de mon ennemi." Voilà toute l'explication du soin particulier qu'il a mis à déchirer ma vie. Il me savait attachée à mes amis, à la France, à mes ouvrages, à mes goûts, à la société; il a voulu, en m'ôtant tout ce qui composait mon bonheur, me troubler assez pour que j'écrivisse une platitude, dans l'espoir qu'elle me vaudrait mon rappel. En m'y refusant, je dois le dire, je n'ai pas eu le mérite de faire un sacrifice: l'Empereur voulait de moi

une bassesse, mais une bassesse inutile ; car, dans un temps où le succès est divinisé, le ridicule n'eût pas été complet, si j'avais réussi à venir à Paris, par quelque moyen que ce pût être. Il fallait, pour plaire à notre maître, vraiment habile dans l'art de dégrader ce qu'il reste encore d'âmes fières, il fallait que je me déshonorasse pour obtenir mon retour en France, qu'il se moquât de mon zèle à le louer, lui qui n'avait cessé de me persécuter, et que ce zèle ne me servît à rien. Je lui ai refusé ce plaisir vraiment raffiné ; c'est le seul mérite que j'aie eu dans la longue lutte qu'il a établie entre sa toute-puissance et ma faiblesse.

La famille de M. de Montmorency, désespérée de son exil, souhaita, comme elle le devait, qu'il s'éloignât de la triste cause de cet exil, et je vis partir cet ami sans savoir si jamais sa présence honorerait encore ma demeure sur cette terre. C'est le 31 août 1811 que je brisai le premier et le dernier de mes liens avec ma patrie ; je le brisai, du moins, par les rapports humains qui ne peuvent plus exister entre nous ; mais je ne lève jamais les yeux au ciel sans penser à mon respectable ami, et j'ose croire aussi que dans ses prières il me répond. La destinée ne m'accorde plus une autre correspondance avec lui.

Quand l'exil de mes deux amis fut connu, une foule de chagrins de tout genre m'assaillirent ; mais un grand malheur rend comme insensible à toutes les peines nouvelles. Le bruit se répandit que le ministre de la police avait déclaré qu'il ferait mettre un corps de garde au bas de l'avenue de Coppet, pour arrêter quiconque viendrait me voir. Le préfet de Genève, qui était chargé, par ordre de l'Empereur, disait-il, de m'*annuler* (c'est son expression), ne manquait pas une occasion d'insinuer, ou même d'annoncer que toute personne qui avait quelque chose à craindre ou à désirer du gouvernement ne devait pas venir chez moi.

M. de Saint-Priest, ci-devant ministre du roi, et collègue de mon père, daignait m'honorer de son affection; ses filles, qui redoutaient avec raison qu'on ne le renvoyât de Genève, se joignirent à moi pour le prier de ne pas me voir. Néanmoins, au milieu de l'hiver, à l'âge de soixante-dix-huit ans, il fut exilé, non-seulement de Genève, mais de la Suisse; car il est tout à fait reçu, comme on l'a vu par mon exemple, que l'Empereur exile de Suisse aussi bien que de France; et, quand on objecte aux agents Français qu'il s'agit pourtant d'un pays étranger, dont l'indépendance est reconnue, ils lèvent les épaules, comme si on les ennuyait par des subtilités métaphysiques. En effet, c'est une vraie subtilité que de vouloir distinguer en Europe autre chose que des préfets-rois, et des préfets recevant directement des ordres de l'empereur de France. Si les soi-disant pays alliés diffèrent des provinces Françaises, c'est parce qu'on les ménage un peu moins qu'elles. Il reste en France un certain souvenir d'avoir été appelée la *grande nation*, qui oblige quelquefois l'Empereur à des ménagements; il en était ainsi du moins, mais cela devient chaque jour moins nécessaire. Le motif qu'on donna pour l'exil de M. de Saint-Priest, c'est qu'il n'avait pas obtenu de ses fils de donner leur démission du service de Russie. Ses fils avaient trouvé pendant l'émigration un accueil généreux en Russie: ils y avaient été élevés, leur intrépide bravoure y était justement récompensée; ils étaient couverts de blessures, ils étaient désignés entre les premiers pour leurs talents militaires; l'aîné a déjà plus de trente ans. Comment un père aurait-il pu exiger que l'existence de ses fils ainsi fondée fût sacrifiée à l'honneur de venir se faire mettre en surveillance sur le territoire Français? Car c'est là le sort digne d'envie qui leur était réservé. Je fus tristement heureuse de n'avoir pas vu M. de Saint-Priest depuis quatre

mois, quand il fut exilé; sans cela personne n'aurait douté que ce ne fût moi qui avais fait porter sur lui la contagion de ma disgrâce.

Non-seulement les Français, mais les étrangers, étaient avertis qu'ils ne devaient pas venir chez moi. Le préfet se tenait en sentinelle pour empêcher même des anciens amis de me revoir. Un jour entre autres, il me priva, par ses soins officiels, de la société d'un Allemand dont la conversation m'était extrêmement agréable; et je lui dis, cette fois, qu'il aurait bien dû s'épargner cette recherche de persécutions. "Comment! me répondit-il, c'est pour vous rendre service que je me suis conduit ainsi: j'ai fait sentir à votre ami qu'il vous compromettrait en venant chez vous." Je ne pus m'empêcher de rire à cet ingénieux argument. "Oui, continua-t-il avec un sérieux imperturbable, l'Empereur, voyant qu'on vous préfère à lui, vous en saurait mauvais gré.—Ainsi, lui dis-je, l'Empereur exige que mes amis particuliers, et peut-être bientôt mes enfants, m'abandonnent pour lui complaire; cela me paraît un peu fort. D'ailleurs, ajoutai-je, je ne vois pas bien comment on compromettrait une personne dans ma situation, et ce que vous me dites me rappelle un révolutionnaire à qui, dans le temps de la Terreur, on s'adressait pour qu'il tâchât de sauver un de ses amis de l'échafaud. Je craindrais de lui nuire, répondit-il, en parlant pour lui." Le préfet sourit de ma citation, mais continua les raisonnements qui, appuyés de quatre cent mille baïonnettes, paraissent toujours pleins de justesse. Un homme, à Genève, me disait: "Ne trouvez-vous pas que le préfet déclare ses opinions avec beaucoup de franchise?—Oui, répondis-je, il dit avec sincérité qu'il est dévoué à l'homme puissant; il dit avec courage qu'il est du parti le plus fort: je ne sens pas bien le mérite d'un tel aveu."

Plusieurs personnes indépendantes continuaient à me témoigner à Genève une bienveillance dont je garderai à jamais un profond souvenir. Mais jusqu'à des employés des douanes se croyaient en état de diplomatie vis-à-vis de moi; et, de préfets en sous-préfets, et en cousins des uns et des autres, une terreur profonde se serait emparée d'eux tous, si je ne leur avais pas épargné, autant qu'il était en moi, l'anxiété de faire ou de ne pas faire une visite. À chaque courrier, le bruit se répandait que d'autres de mes amis avaient été exilés de Paris pour avoir conservé des relations avec moi; il était de mon devoir strict de ne plus voir un seul Français marquant, et très-souvent je craignais même de nuire aux personnes du pays où je vivais, dont la courageuse amitié ne se démentait point envers moi. J'éprouvais deux mouvements contraires, et, je le crois, tous les deux également naturels: j'étais triste quand on m'abandonnait, et cruellement inquiète pour ceux qui me montraient de l'attachement. Il est difficile qu'une situation plus douloureuse à tous les instants puisse se représenter dans la vie. Pendant près de deux ans qu'elle a duré, je n'ai pas vu revenir une fois le jour sans me désoler d'avoir à supporter l'existence que ce jour recommençait.

Mais pourquoi ne partiez-vous pas? dira-t-on, et ne cessait-on de me dire de tous les côtés. Un homme que je ne dois pas nommer[1], mais qui sait, je l'espère, à quel point je considère l'élévation de son caractère et de sa conduite, me dit: "Si vous restez, il vous traitera comme Marie Stuart: dix-neuf ans de malheur, et la catastrophe à la fin." Un autre, spirituel, mais peu mesuré dans ses paroles, m'écrivit qu'il y avait du déshonneur à rester après tant de mauvais traitements. Je n'avais pas besoin de ces conseils pour désirer avec passion de partir; du moment

[1] Le comte Elzéar de Sabran.

que je ne pouvais plus revoir mes amis, que je n'étais plus qu'une entrave à l'existence de mes enfants, ne devais-je pas me décider? Mais le préfet répétait, de toutes les manières, que je serais arrêtée si je partais; qu'à Vienne comme à Berlin on me ferait réclamer, et que je ne pourrais même faire aucun préparatif de voyage sans qu'il en fût informé; car il savait, disait-il, tout ce qui se passait chez moi. À cet égard, il se vantait; et, l'événement l'a prouvé, c'était un fat en fait d'espionnage. Mais qui n'aurait pas été effrayé du ton d'assurance avec lequel il disait à tous mes amis que je ne pourrais faire un pas sans être saisie par les gendarmes?

CHAPITRE V.

Départ de Coppet.

Je passai huit mois dans un état que l'on ne saurait peindre, essayant mon courage chaque jour, et chaque jour faiblissant à l'idée de la prison. Tout le monde, assurément, la redoute; mais mon imagination a tellement peur de la solitude, mes amis me sont tellement nécessaires pour me soutenir, pour m'animer, pour me présenter une perspective nouvelle, quand je succombe sous la fixité d'une impression douloureuse, que jamais la mort ne s'est offerte à moi sous des traits aussi cruels que la prison, que le secret où l'on peut rester des années sans qu'aucune voix amie se fasse entendre de vous. On m'a dit qu'un de ces Espagnols qui ont défendu Saragosse avec la plus étonnante intrépidité pousse des cris dans le donjon de Vincennes, où on le retient enfermé; tant cette affreuse solitude fait mal aux hommes les plus énergiques! D'ailleurs, je ne pouvais me dissimuler que je n'étais pas une personne courageuse; j'ai

de la hardiesse dans l'imagination, mais de la timidité dans le caractère, et tous les genres de périls se présentent à moi comme des fantômes. L'espèce de talent que j'ai me rend les images tellement vivantes, que si les beautés de la nature y gagnent, les dangers aussi en deviennent plus redoutables. Tantôt je craignais la prison, tantôt les brigands si j'étais obligée de traverser la Turquie, la Russie m'étant fermée par quelques combinaisons politiques ; tantôt aussi la vaste mer qu'il me fallait traverser, de Constantinople jusqu'à Londres, me remplissait de terreur pour ma fille et pour moi. Néanmoins j'avais toujours le besoin de partir ; un mouvement intérieur de fierté m'y excitait ; mais je pouvais dire comme un Français très-connu : "Je tremble des dangers auxquels mon courage va m'exposer." En effet, ce qui ajoute à la grossière barbarie de persécuter les femmes, c'est que leur nature est tout à la fois irritable et faible ; elles souffrent plus vivement des peines, et sont moins capables de la force qu'il faut pour y échapper.

Un autre genre de terreur aussi agissait sur moi : je craignais qu'à l'instant où mon départ serait connu de l'Empereur, il ne fît mettre dans les gazettes un de ces articles tels qu'il sait les dicter, quand il veut assassiner moralement. Un sénateur me disait un jour que Napoléon était le meilleur journaliste qu'il connût. En effet, si l'on appelle ainsi l'art de diffamer les individus et les nations, il le possède au suprême degré. Les nations s'en tirent ; mais il a acquis, dans les temps révolutionnaires pendant lesquels il a vécu, un certain tact des calomnies à la portée du vulgaire, qui lui fait trouver les mots les plus propres à circuler parmi ceux dont tout l'esprit consiste à répéter les phrases que le gouvernement a fait publier pour leur usage. Si le *Moniteur* accusait quelqu'un d'avoir volé sur le grand chemin, aucune gazette, ni Française, ni Allemande, ni Italienne, ne pourrait

admettre sa justification. On ne peut se représenter ce que c'est qu'un homme à la tête d'un million de soldats et d'un milliard de revenu, disposant de toutes les prisons de l'Europe, ayant les rois pour geôliers, et usant de l'imprimerie pour parler, quand les opprimés ont à peine l'intimité de l'amitié pour répondre ; enfin, pouvant rendre le malheur ridicule—exécrable pouvoir dont l'ironique jouissance est la dernière insulte que les génies infernaux puissent faire supporter à la race humaine !

Quelque indépendance de caractère que l'on eût, je crois qu'on ne pouvait se défendre de frissonner en attirant de tels moyens contre soi ; du moins j'éprouvais, je l'avoue, ce mouvement ; et, malgré la tristesse de ma situation, souvent je me disais qu'un toit pour s'abriter, une table pour se nourrir, un jardin pour se promener, étaient un lot dont il fallait savoir se contenter ; mais, tel qu'il était, ce lot, on ne pouvait se répondre de le conserver en paix ; un mot pouvait échapper, un mot pouvait être redit, et cet homme, dont la puissance va toujours croissant, jusqu'à quel point d'irritation ne peut-il pas arriver ? Quand il faisait un beau soleil, je reprenais courage ; mais, quand le ciel était couvert de brouillards, les voyages m'effrayaient, et je découvrais en moi des goûts casaniers, étrangers à ma nature, mais que la peur y faisait naître ; le bien-être physique me paraissait plus que je ne l'avais cru jusqu'alors, et toute fatigue m'épouvantait. Ma santé, cruellement altérée par tant de peines, affaiblissait aussi l'énergie de mon caractère, et j'ai vraiment abusé, pendant ce temps, de la patience de mes amis, en remettant sans cesse mes projets en délibération, et en les accablant de mes incertitudes.

J'essayai une seconde fois d'obtenir un passe-port pour l'Amérique ; on me fit attendre jusqu'au milieu de l'hiver la réponse que je demandais, et l'on finit par me refuser.

J'offris de m'engager à ne rien faire imprimer sur aucun sujet, fût-ce un bouquet à Iris, pourvu qu'il me fût permis d'aller vivre à Rome : j'eus l'amour-propre de rappeler *Corinne*, en demandant la permission d'aller vivre en Italie. Sans doute le ministre de la police trouva que jamais pareil motif n'avait été inscrit sur ses registres, et ce Midi, dont l'air était si nécessaire à ma santé, me fut impitoyablement refusé.

On ne cessait de me déclarer que ma vie entière se passerait dans l'enceinte des deux lieues dont Coppet est éloigné de Genève. Si je restais, il fallait me séparer de mes fils, qui étaient dans l'âge de chercher une carrière ; j'imposais à ma fille la plus triste perspective, en lui faisant partager mon sort. La ville de Genève, qui a conservé de si nobles traces de la liberté, se laissait cependant graduellement gagner par les intérêts qui la liaient aux distributeurs de places en France. Chaque jour le nombre de ceux avec qui je pouvais m'entendre diminuait, et tous mes sentiments devenaient un poids sur mon âme, au lieu d'être une source de vie. C'en était fait de mon talent, de mon bonheur, de mon existence, car il est affreux de ne servir en rien ses enfants, et de nuire à ses amis. Enfin, les nouvelles que je recevais m'annonçaient de toutes parts les formidables préparatifs de l'Empereur ; il était clair qu'il voulait d'abord se rendre maître des ports de la Baltique en détruisant la Russie, et qu'après il comptait se servir des débris de cette puissance pour les traîner contre Constantinople : son intention était de partir ensuite de là pour conquérir l'Afrique et l'Asie. Il avait dit, peu de temps avant de quitter Paris : " Cette vieille Europe m'ennuie." Et en effet elle ne suffit plus à l'activité de son maître. Les dernières issues du continent pouvaient se fermer d'un instant à l'autre, et j'allais me trouver en Europe comme dans une ville de guerre dont toutes les portes sont gardées par des soldats.

Je me décidai donc à m'en aller pendant qu'il restait encore un moyen de se rendre en Angleterre ; et ce moyen, c'était le tour de l'Europe entière. Je fixai le 15 de mai pour mon départ, dont les préparatifs étaient combinés depuis longtemps, dans le secret le plus absolu. La veille de ce jour, mes forces m'abandonnèrent entièrement, et je me persuadai, pour un moment, qu'une telle terreur ne pouvait être ressentie que quand il s'agissait d'une mauvaise action. Tantôt je consultais tous les genres de présages de la manière la plus insensée ; tantôt, ce qui était plus sage, j'interrogeais mes amis et moi-même sur la moralité de ma résolution. Il semble que le parti de la résignation en toutes choses soit le plus religieux, et je ne suis pas étonnée que des hommes pieux soient arrivés à se faire une sorte de scrupule des résolutions qui partent de la volonté spontanée. La nécessité semble porter un caractère divin, tandis que la résolution de l'homme peut tenir à son orgueil. Cependant aucune de nos facultés ne nous a été donnée en vain, et celle de se décider pour soi-même a aussi son usage. D'autre part, tous les gens médiocres ne cessent de s'étonner que le talent ait des besoins différents des leurs. Quand il a du succès, le succès est à la portée de tout le monde ; mais, lorsqu'il cause des peines, lorsqu'il excite à sortir des voies communes, ces mêmes gens ne le considèrent plus que comme une maladie, et presque comme un tort. J'entendais bourdonner autour de moi les lieux communs auxquels tout le monde se laisse prendre : N'a-t-elle pas de l'argent ? ne peut-elle pas bien vivre et bien dormir dans un bon château ? Quelques personnes d'un ordre plus élevé sentaient que je n'avais pas même la sécurité de ma triste situation, et qu'elle pouvait empirer sans jamais s'améliorer. Mais l'atmosphère qui m'entourait conseillait le repos, parce que depuis six mois il n'était pas arrivé de persécutions nouvelles, et que

les hommes croient toujours que ce qui est est ce qui sera. C'est du milieu de toutes ces circonstances appesantissantes qu'il fallait prendre une des résolutions les plus fortes qui pût se rencontrer dans la vie privée d'une femme. Mes gens, à l'exception de deux personnes très-sûres, ignoraient mon secret ; la plupart de ceux qui venaient chez moi ne s'en doutaient pas, et j'allais, par une seule action, changer en entier ma vie et celle de ma famille. Déchirée par l'incertitude, je parcourus le parc de Coppet ; je m'assis dans tous les lieux où mon père avait coutume de se reposer pour contempler la nature ; je revis ces mêmes beautés des ondes et de la verdure que nous avions souvent admirées ensemble ; je leur dis adieu en me recommandant à leur douce influence. Le monument qui renferme les cendres de mon père et de ma mère, et dans lequel, si le bon Dieu le permet, les miennes doivent être déposées, était une des principales causes de mes regrets, en m'éloignant des lieux que j'habitais : mais je trouvais presque toujours, en m'en approchant, une sorte de force qui me semblait venir d'en haut. Je passai une heure en prière devant cette porte de fer qui s'est refermée sur les restes du plus noble des humains, et là mon âme fut convaincue de la nécessité de partir. Je me rappelai ces vers fameux de Claudien[1], dans lesquels il exprime l'espèce de doute qui s'élève dans les âmes les plus religieuses, lorsqu'elles voient la terre abandonnée aux méchants et le sort des mortels comme flottant au gré du

[1] Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem,
Curarent superi terras, an nullus inesset
Rector, et incerto fluerent mortalia casu.

. . . . . .

Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum
Absolvitque deos. Jam non ad culmina rerum
Injustos crevisse queror ; tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.

hasard. Je sentais que je n'avais plus la force d'alimenter l'enthousiasme qui développait en moi tout ce que je puis avoir de bon, et qu'il me fallait entendre parler ceux qui pensaient comme moi, pour me fier à ma propre croyance et conserver le culte que mon père m'avait inspiré. J'invoquai plusieurs fois, dans cette anxiété, la mémoire de mon père, de cet homme, le Fénelon de la politique, dont le génie était en tout l'opposé de celui de Bonaparte; et il en avait, du génie, car il en faut au moins autant pour se mettre en harmonie avec le ciel que pour évoquer à soi tous les moyens déchaînés par l'absence des lois divines et humaines. J'allai revoir le cabinet de mon père où son fauteuil, sa table et ses papiers sont encore à la même place; j'embrassai chaque trace chérie, je pris son manteau, que jusqu'alors j'avais ordonné de laisser sur sa chaise, et je l'emportai avec moi pour m'en envelopper, si le messager de la mort s'approchait de moi. Ces adieux terminés, j'évitai le plus que je pus les autres adieux, qui me faisaient trop de mal, et j'écrivis aux amis que je quittais, en ayant pris soin que ma lettre ne leur fût remise que plusieurs jours après mon départ.

Le lendemain samedi, 23 mai 1812, à deux heures après midi, je montai dans ma voiture, en disant que je reviendrais pour dîner; je ne pris avec moi aucun paquet quelconque; j'avais mon éventail à la main, ma fille le sien, et seulement mon fils et M. Rocca portaient dans leurs poches ce qu'il nous fallait pour quelques jours de voyage. En descendant l'avenue de Coppet, en quittant ainsi ce château qui était devenu pour moi comme un ancien et bon ami, je fus près de m'évanouir: mon fils me prit la main, et me dit: "Ma mère, songe que tu pars pour l'Angleterre[1]." Ce mot ranima mes esprits. J'étais cependant à

[1] L'Angleterre était alors l'espoir de quiconque souffrait pour la

près de deux mille lieues de ce but, où la route naturelle m'aurait si promptement conduite; mais du moins chaque pas m'en rapprochait. Je renvoyai, à quelques lieues de là, un de mes gens pour annoncer chez moi que je ne reviendrais que le lendemain, et je continuai ma route jour et nuit, jusqu'à une ferme au delà de Berne, où j'avais donné rendez-vous à M. Schlegel, qui voulait bien m'accompagner; c'était aussi là que je devais quitter mon fils aîné, qui a été élevé par l'exemple de mon père jusqu'à l'âge de quatorze ans, et dont les traits le rappellent. Une seconde fois tout mon courage m'abandonna; cette Suisse encore si calme et toujours si belle, ces habitants qui savent être libres par leurs vertus, lors même qu'ils ont perdu l'indépendance politique, tout ce pays me retenait; il me semblait qu'il me disait de ne pas le quitter. Il était encore temps de revenir; je n'avais point fait de pas irréparables. Quoique le préfet se fût avisé de m'interdire la Suisse, je voyais bien que c'était par la crainte que je n'allasse plus loin. Enfin, je n'avais pas encore passé la barrière qui ne me laissait plus la possibilité de retourner; l'imagination a de la peine à soutenir cette pensée. D'un autre côté, il y avait aussi de l'irréparable dans la résolution de rester; car, ce moment passé, je sentais, et l'événement l'a bien prouvé, que je ne pourrais plus m'échapper. D'ailleurs, il y a je ne sais quelle honte à recommencer des adieux si solennels, et l'on ne peut guère ressusciter pour ses amis plus d'une fois. Je ne sais ce que je serais devenue, si cette incertitude, à l'instant même de l'action, avait duré plus longtemps, car ma tête en était troublée. Mes enfants me décidèrent, et en particulier ma fille, à

cause de la liberté; pourquoi faut-il qu'après la victoire ses ministres aient si cruellement trompé l'attente de l'Europe !

(*Note de M. de Staël fils.*)

peine âgée de quatorze ans. Je m'en remis, pour ainsi dire, à elle, comme si la voix de Dieu devait se faire entendre par la bouche d'un enfant[1]. Mon fils s'en alla, et, quand je ne le vis plus, je pus dire comme lord Russell : *La douleur de la mort est passée.* Je montai dans ma voiture avec ma fille ; une fois l'incertitude finie, je rassemblai mes forces dans mon âme, et j'en trouvai pour agir qui m'avaient manqué en délibérant.

[1] C'était peu d'être parvenu à quitter Coppet, en trompant la surveillance du préfet de Genève ; il fallait encore obtenir des passe-ports pour traverser l'Autriche, et que ces passe-ports fussent sous un nom qui n'attirât pas l'attention des diverses polices qui se partageaient l'Allemagne. Ma mère me chargea de cette démarche, et l'émotion que j'en éprouvai ne cessera jamais d'être présente à ma pensée. C'était, en effet, un pas décisif ; les passe-ports une fois refusés, ma mère retombait dans une situation beaucoup plus cruelle : ses projets étaient connus ; toute fuite devenait désormais impossible, et les rigueurs de son exil eussent été chaque jour plus intolérables. Je ne crus pouvoir mieux faire que de m'adresser au ministre d'Autriche, avec cette confiance dans les sentiments de ses semblables qui est le premier mouvement de tout honnête homme. M. de Schraut n'hésita pas à m'accorder ces passe-ports tant désirés, et j'espère qu'il me permettra d'exprimer ici la reconnaissance que j'en conserve. À une époque où l'Europe était encore courbée sous le joug de Napoléon, où la persécution exercée contre ma mère éloignait d'elle des personnes qui devaient peut-être au zèle courageux de son amitié la conservation de leur fortune ou de leur vie, je ne fus pas surpris, mais je fus vivement touché du généreux procédé de M. le ministre d'Autriche.

Je quittai ma mère pour retourner à Coppet, où me rappelaient ses intérêts de fortune ; et, quelques jours après, un frère, qu'une mort cruelle nous a enlevé à l'entrée de sa carrière, alla rejoindre ma mère à Vienne avec ses gens et sa voiture de voyage. Ce ne fut que ce second départ qui donna l'éveil à la police du préfet du Léman : tant il est vrai qu'aux autres qualités d'espionnage il faut encore joindre la bêtise. Heureusement ma mère était déjà hors de l'atteinte des gendarmes, et elle put continuer le voyage dont on va lire le récit.

(*Note de M. de Staël fils.*)

CHAPITRE VI.

Passage en Autriche, 1812.

C'est ainsi qu'après dix ans de persécutions toujours croissantes, d'abord renvoyée de Paris, puis reléguée en Suisse, puis confinée dans mon château, puis enfin condamnée à l'horrible douleur de ne plus revoir mes amis et d'avoir été cause de leur exil, c'est ainsi que je fus obligée de quitter en fugitive deux patries, la Suisse et la France, par l'ordre d'un homme moins Français que moi; car je suis née sur les bords de cette Seine où sa tyrannie seule le naturalise. L'air de ce beau pays n'est pas pour lui l'air natal; peut-il comprendre la douleur d'en être exilé, lui qui ne considère cette fertile contrée que comme l'instrument de ses victoires? Où est sa patrie? c'est la terre qui lui est soumise. Ses concitoyens? ce sont les esclaves qui obéissent à ses ordres. Il se plaignait un jour de n'avoir pas eu à commander, comme Tamerlan, à des nations auxquelles le raisonnement fût étranger. J'imagine que maintenant il est content des Européens; leurs mœurs, comme leurs armées, sont assez rapprochées des Tartares.

Je ne devais rien craindre en Suisse, puisque je pouvais toujours prouver que j'avais le droit d'y être; mais, pour en sortir, je n'avais qu'un passe-port étranger; il fallait traverser un État confédéré, et si quelque agent Français eût demandé au gouvernement de Bavière de ne pas me laisser passer, qui ne sait avec quel regret, mais néanmoins avec quelle obéissance, il eût exécuté les ordres qu'il aurait reçus? J'entrai dans le Tyrol avec une grande considération pour ce pays, qui s'était battu par attachement pour ses anciens maîtres, mais avec un grand mépris pour ceux

des ministres Autrichiens qui avaient pu conseiller d'abandonner des hommes compromis par leur attachement pour leur souverain. On dit qu'un diplomate subalterne, chef du département de l'espionnage en Autriche, s'avisa un jour, pendant la guerre, de soutenir à la table de l'empereur qu'on devait abandonner les Tyroliens; M. de H., gentilhomme Tyrolien, conseiller d'État au service d'Autriche, qui, par ses actions et ses écrits, a fait voir le courage d'un guerrier et le talent d'un historien, repoussa ces indignes discours avec le mépris qu'ils méritaient. L'empereur témoigna toute son approbation à M. de H., et par là il montra du moins que ses sentiments étaient étrangers à la conduite politique qu'on lui faisait tenir. C'est ainsi que la plupart des souverains de l'Europe, au moment où Bonaparte s'est rendu maître de la France, étaient de fort honnêtes gens comme hommes privés, mais n'existaient déjà plus comme rois, puisqu'ils se remettaient en entier du gouvernement des affaires publiques aux circonstances et à leurs ministres.

L'aspect du Tyrol rappelle la Suisse; cependant il n'y a pas dans le paysage autant de vigueur ni d'originalité; les villages n'annoncent pas autant d'abondance; c'est enfin un pays qui a été sagement gouverné, mais qui n'a jamais été libre, et c'est comme peuple montagnard qu'il s'est montré capable de résistance. On cite peu d'hommes remarquables dans le Tyrol; d'abord le gouvernement Autrichien n'est guère propre à développer le génie; et, de plus, le Tyrol, par ses mœurs comme par sa situation géographique, devrait être réuni à la confédération Suisse; son incorporation à la monarchie Autrichienne n'étant pas conforme à sa nature, il n'a pu développer dans cette union que les nobles qualités des habitants des montagnes, le courage et la fidélité.

Le postillon qui nous menait nous fit voir un rocher sur lequel l'empereur Maximilien, grand-père de Charles-Quint, avait failli périr: l'ardeur de la chasse l'avait tellement emporté, qu'il avait suivi le chamois jusqu'à des hauteurs dont il ne pouvait plus redescendre. Cette tradition est encore populaire dans le pays, tant le culte du passé est nécessaire aux nations. Le souvenir de la dernière guerre était vivant dans l'âme des peuples: les paysans nous montraient les sommités des montagnes sur lesquelles ils s'étaient retranchés; leur imagination se retraçait l'effet qu'avait produit leur belle musique guerrière, lorsqu'elle avait retenti du haut des collines dans les vallées. En nous montrant le palais du prince royal de Bavière, à Inspruck, ils nous disaient que Hofer, ce courageux paysan, chef de l'insurrection, avait demeuré là; ils nous racontaient l'intrépidité qu'une femme avait montrée, quand les Français étaient entrés dans son château; enfin, tout annonçait en eux le besoin d'être une nation, plus encore que l'attachement personnel à la maison d'Autriche.

C'est dans une église d'Inspruck qu'est le fameux tombeau de Maximilien; j'y allai, me flattant bien de n'être reconnue de personne, dans un lieu éloigné des capitales où résident les agents Français. La figure de Maximilien, en bronze, est à genoux sur un sarcophage, au milieu de l'église, et trente statues du même métal, rangées de chaque côté du sanctuaire, représentent les parents et les ancêtres de l'empereur. Tant de grandeurs passées, tant d'ambitions jadis formidables rassemblées en famille autour d'un tombeau, étaient un spectacle qui portait profondément à la réflexion: on rencontrait là Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne; et, au milieu de ces personnages historiques, un héros fabuleux, Dietrich de Berne. La visière baissée dérobait la figure des chevaliers;

mais quand on soulevait cette visière, un visage d'airain paraissait sous un casque d'airain et les traits du chevalier étaient de bronze comme son armure. La visière de Dietrich de Berne est la seule qui ne puisse être soulevée ; l'artiste a voulu indiquer par là le voile mystérieux qui couvre l'histoire de ce guerrier.

D'Inspruck, je devais passer par Salzbourg, pour arriver de là aux frontières Autrichiennes. Il me semblait que toutes mes inquiétudes seraient finies, quand je serais entrée sur le territoire de cette monarchie que j'avais connue si sûre et si bonne. Mais le moment que je redoutais le plus, c'était le passage de la Bavière à l'Autriche ; car c'était là qu'un courrier pouvait m'avoir précédée, pour défendre de me laisser passer. Je n'avais pas été très-vite, malgré cette crainte ; car ma santé, abîmée par tout ce que j'avais souffert, ne me permettait pas de voyager la nuit. J'ai souvent éprouvé, dans cette route, que les plus vives terreurs ne sauraient l'emporter sur un certain abattement physique, qui fait redouter les fatigues plus que la mort. Je me flattais cependant d'arriver sans obstacle, et déjà ma peur se dissipait en approchant du but que je croyais assuré, lorsque, en entrant dans l'auberge de Salzbourg, un homme s'approcha de M. Schlegel, qui m'accompagnait, et lui dit en Allemand qu'un courrier Français était venu demander une voiture arrivant d'Inspruck, avec une femme et une jeune fille, et qu'il avait annoncé qu'il repasserait pour en savoir des nouvelles. Je ne perdis pas un mot de ce que disait le maître de l'auberge, et je pâlis de terreur. M. Schlegel aussi fut ému pour moi ; il fit de nouvelles questions qui confirmèrent toutes que ce courrier était Français, qu'il venait de Munich, qu'il avait été jusqu'à la frontière d'Autriche pour m'attendre, et que, ne me trouvant pas, il était revenu au-devant de moi. Rien ne paraissait

alors plus clair : c'était tout ce que j'avais redouté avant de partir et pendant le voyage. Je ne pouvais plus m'échapper, puisque ce courrier, qu'on disait déjà à la poste, devait nécessairement m'atteindre. Je pris à l'instant la résolution de laisser ma voiture, M. Schlegel et ma fille à l'auberge, et de m'en aller seule à pied, dans les rues de la ville, pour entrer au hasard dans la première maison dont l'hôte ou l'hôtesse aurait une bonne physionomie. Je voulais en obtenir un asile pour quelques jours. Pendant ce temps, ma fille et M. Schlegel auraient dit qu'ils allaient me rejoindre en Autriche, et je serais partie après, déguisée en paysanne. Toute chanceuse qu'était cette ressource, il ne m'en restait pas d'autre, et je me préparais en tremblant à l'entreprise, lorsque je vis entrer dans ma chambre ce courrier tant redouté, qui n'était autre que M. Rocca. Après m'avoir accompagnée le premier jour de mon voyage, il était retourné à Genève pour terminer quelques affaires, et maintenant il venait me rejoindre, et se faisait passer pour un courrier Français, afin de profiter de la terreur que ce nom inspire, surtout aux alliés de la France, et de se faire donner des chevaux plus vite. Il avait pris la route de Munich, s'était hâté d'aller jusqu'à la frontière d'Autriche, voulant s'assurer que personne ne m'y avait précédée ni annoncée. Il revenait au-devant de moi pour me dire que je n'avais rien à craindre, et pour monter sur le siége de ma voiture en passant cette frontière, qui me semblait le plus redoutable, mais aussi le dernier de mes périls. Ainsi ma cruelle peur se changea en un sentiment très-doux de sécurité et de reconnaissance.

Nous parcourûmes cette ville de Salzbourg, qui renferme tant de beaux édifices, mais qui, comme la plupart des principautés ecclésiastiques de l'Allemagne, présente

aujourd'hui un aspect très-désert. Les ressources tranquilles de ce genre de gouvernement ont fini avec lui. Les couvents aussi étaient conservateurs ; on est frappé des nombreux établissements et des édifices que des maîtres célibataires ont élevés dans leur résidence : tous ces souverains paisibles ont fait du bien à leur nation. Un archevêque de Salzbourg, dans le dernier siècle, a percé une route qui se prolonge de plusieurs centaines de pas sous une montagne, comme la grotte de Pausilippe à Naples : sur le frontispice de la porte d'entrée on voit le buste de l'archevêque, et en bas pour inscription : *Te saxa loquuntur* (les pierres parlent de toi). Cette inscription a de la grandeur.

J'entrai enfin dans cette Autriche que j'avais vue si heureuse il y avait quatre années ; déjà un changement sensible me frappa, c'est celui qu'avaient produit la dépréciation du papier-monnaie et les variations de tout genre que l'incertitude des opérations de finance a introduites dans sa valeur. Rien ne démoralise le peuple comme ces oscillations continuelles qui font de chaque individu un agioteur, et présentent à toute la classe laborieuse une manière de gagner de l'argent par la ruse et sans le travail. Je ne trouvais plus dans le peuple la même probité qui m'avait frappée quatre ans plus tôt : ce papier-monnaie met l'imagination en mouvement sur l'espoir d'un gain rapide et facile, et les chances hasardeuses bouleversent l'existence graduelle et sûre qui fait la base de l'honnêteté des classes moyennes. Pendant mon séjour en Autriche, un homme fut pendu pour avoir fait de faux billets au moment où l'on avait démonétisé les anciens ; il s'écriait, en marchant au supplice, que ce n'était pas lui qui avait volé, mais l'État. Et en effet il est impossible de faire comprendre à des gens du peuple qu'il est juste de les punir pour avoir spéculé dans leurs propres affaires comme le gouvernement dans les siennes.

Mais ce gouvernement était l'allié du gouvernement Français, et doublement son allié, puisque son chef était le très-patient beau-père d'un terrible gendre. Quelles ressources donc pouvait-il lui rester? Le mariage de sa fille lui avait valu d'être libéré de deux millions de contributions tout au plus; le reste avait été exigé avec ce genre de justice dont on est si facilement capable, et qui consiste à traiter ses amis comme ses ennemis: de là venait la pénurie des finances. Un autre malheur aussi est résulté de la dernière guerre, et surtout de la dernière paix; l'inutilité du mouvement généreux qui avait illustré les armes Autrichiennes dans les batailles d'Essling et de Wagram, a refroidi la nation pour son souverain, qu'elle aimait vivement jadis. Il en est de même de tous les princes qui ont traité avec l'empereur Napoléon; il s'en est servi comme de receveurs chargés de lever des impôts pour son compte: il les a forcés de pressurer leurs sujets pour lui payer les taxes qu'il exigeait; et, quand il lui a convenu de destituer ces souverains, les peuples, détachés d'eux par le mal même qu'ils avaient fait pour obéir à l'Empereur, ne les ont pas défendus contre lui. L'empereur Napoléon a l'art de rendre la situation des pays, soi-disant en paix, tellement malheureuse, que tout changement leur est agréable, et qu'une fois forcés de donner des hommes et de l'argent à la France, ils ne sentent guère l'inconvénient d'y être réunis. Ils ont tort cependant, car tout vaut mieux que de perdre le nom de nation; et comme les malheurs de l'Europe sont causés par un seul homme, il faut conserver avec soin ce qui peut renaître quand il ne sera plus.

Avant d'arriver à Vienne, comme j'attendais mon second fils, qui devait me rejoindre avec mes gens et mon bagage, je m'arrêtai pendant un jour à cette abbaye de Melk, placée sur une hauteur d'où l'empereur Napoléon avait contemplé

les divers détours du Danube, et loué le paysage sur lequel il allait fondre avec ses armées. Il s'amuse souvent à faire des morceaux poétiques sur les beautés de la nature qu'il va ravager, et sur les effets de la guerre dont il va accabler le genre humain. Après tout, il a raison de s'amuser de toutes les manières aux dépens de la race humaine qui le souffre. L'homme n'est arrêté dans la route du mal que par l'obstacle ou par le remords : personne ne lui a présenté l'un, et il s'est très-facilement affranchi de l'autre. Moi, qui suivais solitairement ses traces sur la terrasse d'où l'on voyait au loin la contrée, j'en admirais la fécondité, et je m'étonnais de voir que les dons du ciel réparent si vite les désastres causés par les hommes. Ce sont les richesses morales qui ne reviennent plus, ou qui sont, du moins, perdues pour des siècles.

TEXAS LUTHERAN COLLEGE LIBRARY SEGUIN, TEXAS

CHAPITRE VII.

SÉJOUR À VIENNE.

J'ARRIVAI heureusement à Vienne le 6 de juin, deux heures avant le départ d'un courrier que M. le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, envoyait à Wilna, où était alors l'empereur Alexandre. M. de Stackelberg, qui se conduisit envers moi avec cette noble délicatesse, l'un des traits les plus éminents de son caractère, écrivit, par ce courrier, pour demander mon passe-port, et m'assura que sous trois semaines je pouvais avoir la réponse. Il s'agissait de passer ces trois semaines quelque part ; mes amis Autrichiens, qui m'avaient accueillie de la manière la plus aimable, m'assurèrent que je pouvais rester à Vienne sans crainte. La cour alors était à Dresde, à la grande réunion de tous les princes Allemands rassemblés pour offrir leurs hommages

à l'empereur de France. Napoléon s'était arrêté à Dresde sous le prétexte de négocier encore de là, pour éviter la guerre avec la Russie, c'est-à-dire pour obtenir, par sa politique, le même résultat que par ses armes. Il ne voulait pas d'abord admettre le roi de Prusse à son banquet de Dresde; il savait trop combien le cœur de ce malheureux monarque répugne à ce qu'il se croit obligé de faire. M. de Metternich obtint, dit-on, pour lui cette humiliante faveur. M. de Hardemberg, qui l'accompagnait, fit observer à l'empereur Napoléon que la Prusse avait payé un tiers de plus que les contributions promises. L'Empereur lui répondit, en lui tournant le dos: "Compte d'apothicaire;" car il a un plaisir secret à se servir d'expressions vulgaires pour mieux humilier ceux qui en sont l'objet. Il mit assez de coquetterie dans sa manière d'être avec l'empereur et l'impératrice d'Autriche, parce qu'il lui importait que le gouvernement Autrichien prît une part active à sa guerre avec la Russie. "Vous voyez bien," dit-il, à ce qu'on assure, à M. de Metternich, "que je ne puis jamais avoir le moindre intérêt à diminuer la puissance de l'Autriche, telle qu'elle existe maintenant; car d'abord il me convient que mon beau-père soit un prince très-considéré; d'ailleurs je me fie plus aux anciennes dynasties qu'aux nouvelles. Le général Bernadotte n'a-t-il pas pris le parti de faire la paix avec l'Angleterre?" Et en effet le prince royal de Suède, comme on le verra par la suite, s'était courageusement déclaré pour les intérêts du pays qu'il gouvernait.

L'empereur de France ayant quitté Dresde pour passer en revue ses armées, l'impératrice alla s'établir pendant quelque temps à Prague avec sa famille. Napoléon, en partant, régla lui-même l'étiquette qui devait exister entre le père et la fille, et l'on doit penser qu'elle n'était pas facile, puisqu'il aime presque autant l'étiquette par défiance que

par vanité, c'est-à-dire comme un moyen d'isoler tous les individus entre eux, sous prétexte de marquer leurs rangs.

Les dix premiers jours que je passai à Vienne ne furent troublés par aucun nuage, et j'étais ravie de me trouver ainsi au milieu d'une société qui me plaisait, et dont la manière de penser répondait à la mienne; car l'opinion n'était point favorable à l'alliance avec Napoléon, et le gouvernement l'avait conclue sans être appuyé par l'assentiment national. En effet, une guerre dont l'objet ostensible était le rétablissement de la Pologne pouvait-elle être faite par la puissance qui avait contribué au partage de la Pologne, et retenait encore en ses mains, avec plus de persistance que jamais, le tiers de cette Pologne?

Trente mille hommes étaient envoyés par le gouvernement Autrichien pour rétablir la confédération de Pologne à Varsovie, et presque autant d'espions s'attachaient aux pas des Polonais de Gallicie, qui voulaient avoir des députés à cette confédération. Il fallait donc que le gouvernement Autrichien parlât contre les Polonais, en soutenant leur cause, et qu'il dît à ses sujets de Gallicie: "Je vous défends d'être de l'avis que je soutiens." Quelle métaphysique! on la trouverait bien embrouillée si la peur n'expliquait pas tout.

Parmi les nations que Bonaparte traîne après lui, la seule qui mérite de l'intérêt, ce sont les Polonais. Je crois qu'ils savent aussi bien que nous qu'ils ne sont que le prétexte de la guerre, et que l'Empereur ne se soucie pas de leur indépendance. Il n'a pu s'abstenir d'exprimer plusieurs fois à l'Empereur Alexandre son dédain pour la Pologne, par cela seulement qu'elle veut être libre; mais il lui convient de la mettre en avant contre la Russie, et les Polonais profitent de cette circonstance pour se rétablir comme nation. Je ne sais s'ils y réussiront, car le despo-

tisme donne difficilement la liberté, et ce qu'ils regagneront dans leur cause particulière, ils le perdront dans la cause de l'Europe. Ils seront Polonais, mais Polonais aussi esclaves que les trois nations dont ils ne dépendront plus. Quoi qu'il en soit, les Polonais sont les seuls Européens qui puissent servir sans honte sous les drapeaux de Bonaparte. Les princes de la confédération du Rhin croient y trouver leur intérêt en perdant leur honneur; mais l'Autriche par une combinaison vraiment remarquable, y sacrifie tout à la fois son honneur et son intérêt. L'empereur Napoléon voulait obtenir de l'archiduc Charles de commander ces trente mille hommes; mais l'archiduc s'est heureusement refusé à cet affront; et quand je le vis se promener seul, en habit gris, dans les allées du Prater, je retrouvai pour lui tout mon ancien respect.

Ce même employé qui avait si indignement conseillé de livrer les Tyroliens était à Vienne, en l'absence de M. de Metternich, chargé de la police des étrangers, et il s'en acquittait comme on va voir. Pendant les premiers jours il me laissa tranquille; j'avais déjà passé un hiver à Vienne, très-bien accueillie par l'empereur, l'impératrice et toute la cour: il était donc difficile de me dire que cette fois on ne voulait pas me recevoir, parce que j'étais en disgrâce auprès de l'empereur Napoléon, surtout lorsque cette disgrâce était en partie causée par les éloges que j'avais donnés dans mon livre à la morale et au génie littéraire des Allemands. Mais ce qui était encore plus difficile, c'était de se risquer à déplaire en rien à une puissance à laquelle il faut convenir qu'ils pouvaient bien me sacrifier, après tout ce qu'ils avaient déjà fait pour elle. Je crois donc qu'après que j'eus passé quelques jours à Vienne, il arriva au chef de la police quelques renseignements plus précis sur ma situation à l'égard de Bonaparte, et qu'il se crut obligé de me surveiller.

Or voici sa manière de surveiller : il établit à ma porte, dans la rue, des espions qui me suivaient à pied quand ma voiture allait doucement, et qui prenaient des cabriolets pour ne pas me perdre de vue dans mes courses à la campagne. Cette manière de faire la police me paraissait réunir tout à la fois le machiavélisme Français à la lourdeur Allemande. Les Autrichiens se sont persuadés qu'ils ont été battus faute d'avoir autant d'esprit que les Français, et que l'esprit des Français consiste dans leurs moyens de police ; en conséquence, ils se sont mis à faire de l'espionnage avec méthode, à organiser ostensiblement ce qui tout au moins doit être caché ; et, destinés par la nature à être honnêtes gens, ils se sont fait une espèce de devoir d'imiter un État jacobin et despotique tout ensemble.

Je devais m'inquiéter cependant de cet espionnage, quand il suffisait du moindre sens commun pour voir que je n'avais d'autre but que de fuir. On m'alarma sur l'arrivée de mon passe-port Russe ; on prétendit que l'on me le ferait attendre plusieurs mois, et qu'alors la guerre m'empêcherait de passer. Il m'était aisé de juger que je ne pourrais pas rester à Vienne, du moment que l'ambassadeur de France serait de retour : que deviendrais-je alors ? Je suppliai M. de Stackelberg de me donner une manière de passer par Odessa pour me rendre à Constantinople. Mais, Odessa étant Russe, il fallait également un passe-port de Pétersbourg pour y arriver ; il ne restait donc d'ouvert que la route directe de Turquie par la Hongrie, et cette route, passant sur les confins de la Servie, était sujette à mille dangers. On pouvait encore gagner le port de Salonique à travers l'intérieur de la Grèce ; l'archiduc François avait suivi ce chemin pour se rendre en Sardaigne ; mais l'archiduc François monte très-bien à cheval, et c'est ce dont je n'étais guère capable : encore moins pouvais-je me résoudre à exposer une aussi

jeune fille que la mienne à un tel voyage. Il fallait donc, quoi qu'il m'en coûtât, me résoudre à me séparer d'elle, pour l'envoyer par le Danemark et la Suède, accompagnée de personnes sûres. Je conclus, à tout hasard, un accord avec un Arménien, pour qu'il me conduisît à Constantinople. Je me proposais de passer de là par la Grèce, la Sicile, Cadix et Lisbonne; et quelque chanceux que fût ce voyage, il offrait à l'imagination une grande perspective. Je fis demander au bureau des affaires étrangères, dirigé par un subalterne en l'absence de M. de Metternich, un passe-port qui me permît de sortir d'Autriche par la Hongrie, ou par la Gallicie, suivant que j'irais à Pétersbourg ou à Constantinople. On me fit répondre qu'il fallait me décider; qu'on ne pouvait pas donner un passe-port pour sortir par deux frontières différentes, et que même, pour aller à Presbourg, qui est la première ville de Hongrie, à six lieues de Vienne, il fallait une autorisation du comité des États. Certes, on ne pouvait s'empêcher de le penser, l'Europe, jadis si facilement ouverte à tous les voyageurs, est devenue, sous l'influence de l'empereur Napoléon, comme un grand filet qui vous enlace à chaque pas. Que de gênes, que d'entraves pour les moindres mouvements ! Et conçoit-on que les malheureux gouvernements que la France opprime, s'en consolent en faisant peser de mille manières sur leurs sujets le misérable reste de pouvoir qu'on leur a laissé !

CHAPITRE VIII.

Départ de Vienne.

Obligée de choisir, je me décidai pour la Gallicie, qui me conduisait au pays que je préférais, la Russie. Je me persuadai qu'une fois éloignée de Vienne, toutes ces tracas-

series, suscitées sans doute par le gouvernement Français, cesseraient, et qu'en tout cas je pourrais, s'il était nécessaire, partir de Gallicie pour regagner Bucharest par la Transylvanie. La géographie de l'Europe, telle que Napoléon l'a faite, ne s'apprend que trop bien par le malheur : les détours qu'il fallait prendre pour éviter sa puissance étaient déjà de près de deux mille lieues ; et maintenant, en partant de Vienne même, j'étais réduite à emprunter le territoire Asiatique pour y échapper. Je partis donc sans avoir reçu mon passe-port de Russie, espérant calmer ainsi les inquiétudes que la police subalterne de Vienne concevait de la présence d'une personne qui était en disgrâce auprès de l'empereur Napoléon. Je priai un de mes amis de me rejoindre en marchant jour et nuit, dès que la réponse de Russie serait arrivée, et je m'acheminai sur la route. Je fis mal de prendre un tel parti, car à Vienne j'étais défendue par mes amis et par l'opinion publique ; je pouvais de là facilement m'adresser à l'empereur ou à son premier ministre ; mais, une fois confinée dans une ville de province, je n'avais plus affaire qu'aux pesantes méchancetés d'un sous-ordre, qui voulait se faire un mérite de ses procédés envers moi auprès du gouvernement français ; voici comment il s'y prit.

Je m'arrêtai quelques jours à Brunn, capitale de la Moravie, où l'on retenait en exil un colonel Anglais, M. Mills, homme d'une bonté et d'une obligeance parfaites, et, suivant l'expression Anglaise, tout à fait *inoffensif*. On le rendait horriblement malheureux, sans prétexte et sans utilité. Mais le ministère Autrichien se persuade apparemment qu'il se donnera l'air de la force en se faisant persécuteur : les avisés ne s'y trompent pas, et, comme le disait un homme d'esprit, sa manière de gouverner, en fait de police, ressemble à ces sentinelles placées sur la citadelle de Brunn, à demi détruite ; il fait exactement la garde autour des ruines. À peine étais-

je à Brunn, qu'on me suscita tous les genres de tracasseries sur mes passe-ports et sur ceux de mes compagnons de voyage. Je demandai la permission d'envoyer mon fils à Vienne, pour donner à cet égard les éclaircissements nécessaires ; on me déclara qu'il n'était pas permis à mon fils plus qu'à moi de faire une lieue en arrière. J'ignore si l'empereur d'Autriche ou M. de Metternich étaient instruits de toutes ces absurdes platitudes ; mais je rencontrai à Brunn, dans les employés du gouvernement, à quelques exceptions près, une crainte de se compromettre qui me parut tout à fait digne du régime actuel de la France ; et même, il faut en convenir, quand les Français ont peur, ils sont plus excusables, car, sous l'empereur Napoléon, il s'agit au moins de l'exil, de la prison ou de la mort.

Le gouverneur de Moravie, homme d'ailleurs fort estimable, m'annonça qu'on m'ordonnait de traverser la Gallicie le plus vite possible, et qu'il m'était interdit de m'arrêter plus de vingt-quatre heures à Lanzut, où j'avais l'intention d'aller. Lanzut est la terre de la princesse Lubomirska, sœur du prince Adam Czartorinski, maréchal de la confédération Polonaise, que les troupes autrichiennes allaient soutenir. La princesse Lubomirska était elle-même généralement considérée par son caractère personnel, et surtout par la généreuse bienfaisance avec laquelle elle se servait de sa fortune; de plus, son attachement à la maison d'Autriche était connu, et, quoique Polonaise, elle n'avait point pris part à l'esprit d'opposition qui s'est toujours manifesté en Pologne contre le gouvernement Autrichien. Son neveu et sa nièce, le prince Henri et la princesse Thérèse, avec qui j'avais le bonheur d'être liée, sont doués, l'un et l'autre, des qualités les plus brillantes et les plus aimables ; on pouvait sans doute les croire très-attachés à leur patrie Polonaise ; mais il était alors assez difficile de faire un crime de cette

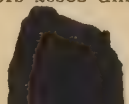

opinion, quand on envoyait le prince de Schwarzenberg, à la tête de trente mille hommes, se battre pour le rétablissement de la Pologne. À quoi n'en sont pas réduits ces malheureux princes à qui l'on dit sans cesse qu'il faut obéir aux circonstances? c'est leur proposer de gouverner à tout vent. Les succès de Bonaparte font envie à la plupart des gouvernants d'Allemagne; ils se persuadent que c'est pour avoir été trop honnêtes gens qu'ils ont été battus, tandis que c'est pour ne l'avoir point été assez. Si les Allemands avaient imité les Espagnols, s'ils s'étaient dit: Quoi qu'il arrive, nous ne supporterons pas le joug étranger, ils seraient encore une nation, et leurs princes ne traîneraient pas dans les salons, je ne dis pas de l'empereur Napoléon, mais de tous ceux sur lesquels un rayon de sa faveur est tombé. L'empereur d'Autriche et sa spirituelle compagne conservent sûrement autant de dignité qu'ils le peuvent dans leur situation; mais cette situation est si fausse en elle-même, qu'on ne peut la relever. Aucune des actions du gouvernement Autrichien en faveur de la domination française ne saurait être attribuée qu'à la peur, et cette muse nouvelle inspire de tristes chants.

J'essayai de représenter au gouverneur de Moravie que, si l'on me poussait ainsi avec tant de politesse vers la frontière, je ne saurais que devenir n'ayant pas mon passeport Russe, et que je me verrais contrainte, ne pouvant ni revenir ni avancer, à passer ma vie à Brody, ville frontière entre la Russie et l'Autriche, où les Juifs se sont établis pour faire le commerce de transport d'un empire à l'autre. "Ce que vous me dites est vrai," me répondit le gouverneur; "mais voici mon ordre." Depuis quelque temps, les gouvernements ont trouvé l'art de persuader qu'un agent civil est soumis à la même discipline qu'un officier: la réflexion, dans ce second cas, est interdite, ou du moins elle trouve

rarement sa place ; mais on aurait de la peine à faire comprendre à des hommes responsables devant la loi, comme le sont tous les magistrats en Angleterre, qu'il ne leur est pas permis de juger l'ordre qu'on leur donne. Et qu'arrive-t-il de cette servile obéissance ? si elle n'avait que le chef suprême pour objet, elle pourrait encore se concevoir dans une monarchie absolue ; mais, en l'absence de ce chef ou de celui qui le représente, un subalterne peut abuser à son gré de ces mesures de police infernale, découverte des gouvernements arbitraires, et dont la vraie grandeur ne fera jamais usage.

Je partis pour la Gallicie, et cette fois, je l'avoue, j'étais complétement abattue ; le fantôme de la tyrannie me poursuivait partout ; je voyais ces Allemands, que j'avais connus si honnêtes, dépravés par la funeste mésalliance qui semblait avoir altéré le sang même des sujets, comme celui de leur souverain. Je crus qu'il n'y avait plus d'Europe que par delà les mers ou les Pyrénées, et je désespérais d'atteindre un asile selon mon âme. Le spectacle de la Gallicie n'était pas propre à ranimer les espérances sur le sort de la race humaine. Les Autrichiens ne savent pas se faire aimer des peuples étrangers qui leur sont soumis. Pendant qu'ils ont possédé Venise, la première chose qu'ils ont faite a été de défendre le carnaval, qui était devenu, pour ainsi dire, une institution, tant il y avait de temps qu'on parlait du carnaval de Venise. Les hommes les plus roides de la monarchie furent choisis pour gouverner cette ville joyeuse ; aussi les peuples du Midi aiment-ils presque mieux être pillés par des Français que régentés par des Autrichiens.

Les Polonais aiment leur patrie comme un ami malheureux : la contrée est triste et monotone, le peuple ignorant et paresseux : on y a toujours voulu la liberté, on n'a jamais su l'y établir. Mais les Polonais croient devoir et pouvoir

gouverner la Pologne, et ce sentiment est naturel. Cependant l'éducation du peuple y est si négligée, et toute espèce d'industrie lui est si étrangère, que les Juifs se sont emparés de tout le commerce, et font vendre aux paysans, pour une provision d'eau-de-vie, toute la récolte de l'année prochaine. La distance des seigneurs aux paysans est si grande, le luxe des uns et l'affreuse misère des autres offrent un contraste si choquant, que probablement les Autrichiens y ont apporté des lois meilleures que celles qui y existaient. Mais un peuple fier, et celui-ci l'est dans sa détresse, ne veut pas qu'on l'humilie, même en lui faisant du bien, et c'est à quoi les Autrichiens n'ont jamais manqué. Ils ont divisé la Gallicie en cercles, et chacun de ces cercles est commandé par un fonctionnaire Allemand ; quelquefois un homme distingué se charge de cet emploi, mais le plus souvent c'est une espèce de brutal pris dans les rangs subalternes, et qui commande despotiquement aux plus grands seigneurs de la Pologne. La police qui, dans les temps actuels, a remplacé le tribunal secret, autorise les mesures les plus oppressives. Or, qu'on se représente ce que c'est que la police, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus subtil et de plus arbitraire dans le gouvernement, confiée aux mains grossières d'un capitaine de cercle. On voit à chaque poste de la Gallicie trois espèces de personnes accourir autour des voitures des voyageurs, les marchands Juifs, les mendiants Polonais et les espions Allemands. Le pays ne semble habité que par ces trois espèces d'hommes. Les mendiants, avec leur longue barbe et leur ancien costume Sarmate, inspirent une profonde pitié ; il est bien vrai que s'ils voulaient travailler, ils ne seraient plus dans cet état : mais on ne sait si c'est orgueil ou paresse qui leur fait dédaigner le soin de la terre asservie.

On rencontre sur les grands chemins des processions de femmes et d'hommes portant l'étendard de la croix, et

chantant des psaumes ; une profonde expression de tristesse règne sur leur visage : je les ai vus quand on leur donnait, non pas de l'argent, mais des aliments meilleurs que ceux auxquels ils étaient accoutumés, regarder le ciel avec étonnement, comme s'ils ne se croyaient pas faits pour jouir de ces dons. L'usage des gens du peuple, en Pologne, est d'embrasser les genoux des seigneurs, quand ils les rencontrent ; on ne peut faire un pas dans un village sans que les femmes, les enfants, les vieillards vous saluent de cette manière. On voit au milieu de ce spectacle de misère quelques hommes vêtus en mauvais fracs qui espionnaient le malheur ; car c'était là le seul objet qui pût s'offrir à leur vue. Les capitaines de cercles refusaient des passe-ports aux seigneurs Polonais, dans la crainte qu'ils ne se vissent les uns les autres, ou qu'ils n'allassent à Varsovie. Ils obligeaient ces seigneurs à comparaître tous les huit jours, pour constater leur présence. Les Autrichiens proclamaient ainsi de toutes les manières qu'ils se savaient détestés en Pologne, et ils partageaient leurs troupes en deux moitiés : l'une chargée de soutenir au dehors les intérêts de la Pologne, et l'autre qui devait au dedans empêcher les Polonais de servir cette même cause. Je ne crois pas que jamais un pays ait été plus misérablement gouverné, du moins sous les rapports politiques, que ne l'était alors la Gallicie ; et c'est apparemment pour dérober ce spectacle aux regards qu'on était si difficile pour le séjour, ou même pour le passage des étrangers dans ce pays.

Voici la manière dont la police Autrichienne se conduisit envers moi pour hâter mon voyage : il faut, dans cette route, faire viser son passe-port par chaque capitaine de cercle ; et de trois postes l'une on trouvait l'un de ces chefs-lieux de cercle. C'est dans les bureaux de la police de ces villes que l'on avait fait placarder qu'il fallait me surveiller quand

je passerais. Si ce n'était pas une rare impertinence que de traiter ainsi une femme, et une femme persécutée pour avoir rendu justice à l'Allemagne, on ne pourrait s'empêcher de rire de cet excès de bêtise, qui fait afficher en lettres majuscules des mesures de police dont le secret fait toute la force. Cela me rappelait M. de Sartine, qui avait proposé de donner une livrée aux espions. Ce n'est pas que le directeur de toutes ces platitudes n'ait, dit-on, une sorte d'esprit ; mais il a tellement envie de complaire au gouvernement Français, qu'il cherche surtout à se faire honneur de ses bassesses le plus ostensiblement qu'il peut. Cette surveillance proclamée s'exécutait avec autant de finesse qu'elle était conçue : un caporal ou un commis, ou tous les deux ensemble, venaient regarder ma voiture en fumant leur pipe, et quand ils en avaient fait le tour, ils s'en allaient sans même daigner me dire si elle était en bon état : ils auraient du moins alors servi à quelque chose. J'avançais lentement pour attendre le passe-port Russe, mon seul moyen de salut dans cette circonstance. Un matin je me détournai de ma route pour aller voir un château ruiné qui appartenait à la princesse maréchale. Je passai, pour y arriver, par des chemins dont on n'a pas l'idée sans avoir voyagé en Pologne. Au milieu d'une espèce de désert que je traversais seule avec mon fils, un homme à cheval me salua en Français ; je voulus lui répondre : il était déjà loin. Je ne puis exprimer l'effet que produisit sur moi cette langue amie, dans un moment si cruel. Ah ! si les Français devenaient libres, comme on les aimerait ! ils seraient les premiers eux-mêmes à mépriser leurs alliés de ce moment-ci. Je descendis dans la cour de ce château tout en décombres ; le concierge, sa femme et ses enfants vinrent au-devant de moi, et embrassèrent mes genoux. Je leur avais fait savoir par un mauvais interprète que je connaissais la princesse

Lubomirska ; ce nom suffit pour leur inspirer de la confiance : ils ne doutèrent point de ce que je disais, bien que je fusse arrivée dans un très-mauvais équipage. Ils m'ouvrirent une salle qui ressemblait à une prison, et, au moment où j'y entrai, l'une des femmes vint y brûler des parfums. Il n'y avait ni pain blanc ni viande, mais un vin exquis de Hongrie, et partout des débris de magnificence se trouvaient à côté de la plus grande misère. Ce contraste se retrouve souvent en Pologne ; il n'y a pas de lits dans les maisons mêmes où règne l'élégance la plus recherchée. Tout semble esquisse dans ce pays, et rien n'y est terminé ; mais ce qu'on ne saurait trop louer, c'est la bonté du peuple et la générosité des grands : les uns et les autres sont aisément remués par tout ce qui est bon et beau, et les agents que l'Autriche y envoie semblent des hommes de bois au milieu de cette nation mobile.

Enfin mon passe-port de Russie arriva, et j'en serai reconnaissante toute ma vie, tant il me fit plaisir. Mes amis de Vienne étaient parvenus, dans le même moment, à écarter de moi la maligne influence de ceux qui croyaient plaire à la France en me tourmentant. Je me flattai, cette fois, d'être tout à fait à l'abri de nouvelles peines ; mais j'oubliais que la circulaire qui ordonnait à tous les capitaines de cercles de me surveiller n'était pas encore révoquée, et que c'était directement du ministère que je tenais la promesse de faire cesser ces ridicules tourments. Je crus pouvoir suivre mon premier projet, et m'arrêter à Lanzut, ce château de la princesse Lubomirska, si fameux en Pologne, parce qu'il réunit tout ce que le goût et la magnificence peuvent offrir de plus parfait. Je me faisais un grand plaisir d'y revoir le prince Henri Lubomirski, dont la société, ainsi que celle de sa charmante femme, m'avait fait passer, à Genève, les moments les plus doux. Je me proposais d'y rester deux

jours, et de continuer ma route bien vite, puisque de toutes parts on annonçait la guerre déclarée entre la France et la Russie. Je ne vois pas trop ce qu'il y avait de redoutable pour le repos de l'Autriche dans mon projet : c'était une bizarre idée que de craindre mes relations avec les Polonais, puisque les Polonais servaient alors Bonaparte. Sans doute, et je le répète, on ne peut les confondre avec les autres peuples tributaires de la France : il est affreux de ne pouvoir espérer la liberté que d'un despote, et de n'attendre l'indépendance de sa propre nation que de l'asservissement du reste de l'Europe ; mais enfin, dans cette cause Polonaise, le ministère Autrichien était plus suspect que moi, car il donnait ses troupes pour la soutenir, et moi je consacrais mes pauvres forces à proclamer la justice de la cause Européenne, défendue alors par la Russie. Au reste, le ministère autrichien et les gouvernements alliés de Bonaparte ne savent plus ce que c'est qu'une opinion, une conscience, une affection ; il ne leur reste, de l'inconséquence de leur propre conduite et de l'art avec lequel la diplomatie de Napoléon les a enlacés, qu'une seule idée nette, celle de la force, et ils font tout pour lui complaire.

MADAME DE STAËL.

ÉPITRE SUR NAPLES.

COMPOSÉE EN 1805.

Connais-tu cette terre où les myrtes fleurissent,
Où les rayons des cieux tombent avec amour,
Où des sons enchanteurs dans les airs retentissent,
Où la plus douce nuit succède au plus beau jour?
As-tu senti, dis-moi, cette vie enivrante
Que le soleil du sud inspire à tous les sens?
As-tu goûté jamais cette langueur touchante
Que les parfums, les fleurs et les flots caressants,
Les vents rêveurs du soir, et les chants de l'aurore,
Font éprouver à l'homme en ces lieux fortunés?
L'amour aussi, l'amour vient ajouter encore
Ses plaisirs aux plaisirs que le ciel a donnés;
Et le chagrin cruel qui consume la vie,
S'efface, comme l'ombre, à la clarté des cieux.
La blessure reçue est aussitôt guérie;
On peut mourir ici, mais qui vit est heureux:
C'est la terre d'oubli, c'est le ciel sans nuage,
Qui rend le cœur plus libre et l'esprit plus léger.
Dans ce cœur quelquefois il peut naître un orage,
Mais ne redoutez point un mal si passager.
Vous verrez le plaisir rentrer dans son domaine.
Le zéphyr s'est baigné dans la vague des mers,

Les fleurs ont, en passant, embaumé son haleine ;
La terre a prodigué ses parfums dans les airs ;
La nuit même, la nuit, de ses timides ombres
Ne couvre qu'à demi les merveilles du jour ;
Le volcan fait encor briller ses flammes sombres.
À l'homme, à cet objet de son brûlant amour,
La nature jamais ne cache tous ses charmes :
Il n'est point solitaire, il n'est point isolé ;
Aux chagrins d'ici-bas, s'il donne quelques larmes,
Il regarde le ciel et se sent consolé.
Mais ce n'est point l'ardeur des plus nobles pensées
Qui, jusque vers ce ciel, entraîne ses désirs ;
Ni le regret touchant des délices passées,
Qui, vers ce confident, élève ses soupirs :
C'est plutôt je ne sais quelle intime alliance
De l'homme avec les cieux, et les airs et les fleurs.
Ici, les habitants rêvent dans l'indolence,
Et le plaisir de vivre y suffit à leurs cœurs.
Les siècles et la mort, et les volcans et l'onde,
Ont dévasté ces lieux qui sont encor si beaux ;
Par la cendre et le sang cette terre est féconde,
Et la rose n'y croît qu'au milieu des tombeaux.
Ah ! bienheureux l'oubli dans la contrée antique
Où, par les souvenirs, naîtrait tant de douleur ;
Où tout fut généreux, noble, fier, héroïque.
Quels héritiers, grand Dieu, pour le peuple vainqueur !
Ne pleurent-ils jamais sur des urnes funèbres ?
Le passé n'est-il rien pour les vieux fils du temps ?
Conduiront-ils toujours sur des tombes célèbres,
De leurs danseurs légers les pas insouciants ?
Arrêtez ! Cicéron ici perdit la vie ;
Sa tombe est au milieu de ce riant séjour :
Avant que de mourir, sur la rive fleurie

Il a laissé tomber quelques regards d'amour.
Banni de son pays, dans cette même enceinte,
Scipion, indigné, vint souffrir et mourir :
Il grava sur sa tombe une immortelle plainte,
Qui plaide contre Rome auprès de l'avenir.
Plus loin, sont les marais et les roseaux modestes
Qui purent cependant préserver Marius.
Ah ! de la liberté trop misérables restes,
Vous nous la rappelez, mais elle n'était plus.
La gloire au moins, la gloire en avait l'apparence.
La liberté mourante, au regard menaçant,
Fit trembler quelque temps la suprême puissance,
La combattit encor de son bras tout sanglant.
Octave abaissant tout, assura sa victoire,
Ne fut grand qu'au milieu des hommes avilis :
Dans la honte de Rome il crut trouver sa gloire ;
Il commanda des vers aux flatteurs asservis.
Il a voulu tromper jusqu'au juge suprême,
Jusqu'au temps, seul rebelle à la loi du plus fort ;
Mais le temps a tout dit, et Virgile lui-même
Vainement l'a choisi pour maître de son sort.
Il ne fut qu'un tyran, doux par hypocrisie,
Cruel par sa nature ; et d'un monstre odieux
Il fit don, en mourant, à la triste Italie,
Pour être regretté dans des jours plus affreux.
Oubliez, j'y consens, ces splendeurs meurtrières
Dont les tyrans de Rome ont décoré ces lieux :
L'esclavage et la mort, de ces amas de pierres,
Ont élevé partout l'édifice pompeux.
Mais donnez quelques pleurs à l'île renommée
Qui, non loin de ces bords, apparaît à mes yeux.
Là, partant pour la Grèce, où l'attendait l'armée,
Brutus à ses amis fit ses derniers adieux.

Il combattait alors pour le destin du monde,
Et tous nos longs malheurs datent de ses revers.
Qu'il a souffert ici ! quelle douleur profonde !
Quelle vaste pitié l'émut pour l'univers !
Il croyait dans César frapper la tyrannie ;
Hélas ! l'infortuné n'immola qu'un ami,
Criminel, mais plus grand encor que sa patrie,
Despote regretté par un peuple avili.
De tous les vrais Romains, ô le plus misérable !
Avec un cœur aimant tu passas pour cruel ;
Et sublime en vertu tu fus jugé coupable,
Tant le succès peut tout sur le sort d'un mortel !
C'était la même mer, c'était la même flamme,
Qui du haut du volcan s'élançait dans les airs ;
Mais ces bords recélaient encore une grande âme,
Et je la cherche en vain, ces lieux en sont déserts.
Du moins restez en paix, ville voluptueuse,
Où tout peut s'oublier, même la liberté.
Allez passer vos jours dans la barque rêveuse ;
De la terre et du ciel contemplez la beauté.
De vos beaux orangers cultivez la parure,
Ces éternelles fleurs, qui décorent l'hiver,
Semblent fixer pour vous l'inconstante nature.
Ailleurs, tout passe ; ici, de son front toujours vert,
Le printemps, chaque mois, vient embellir ces rives.
Pour vous tout recommence, et le champêtre espoir,
Dont l'orage détruit les roses fugitives,
Sous un nouvel éclat revient se faire voir.
Vous êtes méconnu, vous, peuple de poëtes ;
Mobile, impétueux, irascible, indolent ;
Vos prêtres et vos rois vous font ce que vous êtes.
C'est sous ce même ciel que vous fûtes si grand.
Vous le seriez encor si votre destinée

Soulevait tous les jougs qui sillonnent vos fronts,
Si vous pouviez penser, si votre âme enchaînée
N'achetait le sommeil au prix de mille affronts.
Ce sommeil est si doux, dans vos belles prairies,
Que moi-même, oubliant de plus nobles désirs,
Je savourais votre air; et de vos douces vies
Le soleil et la mer m'expliquaient les plaisirs.
Mais en vain ce beau ciel, cette vive nature,
Ces chants délicieux ressemblaient au bonheur;
Toujours j'ai ressenti la cruelle blessure
Du poignard que la mort a plongé dans mon cœur.
Où fuir cette douleur? Sous ces débris antiques,
D'un antique moderne on croit trouver les pas;
Aussi grand qu'un Romain par ses vertus publiques,
Persécuté comme eux, trahi par des ingrats;
Mais plus sensible qu'eux, et pleuré sur la terre,
Comme un obscur ami dont les paisibles jours
Aux devoirs d'un époux, aux tendresses d'un père,
Auraient été voués dans leur tranquille cours.
Zéphyr que j'ai senti, caressiez-vous sa cendre?
Harmonieuses voix, cantique des élus,
Dans le sein de la tombe a-t-il pu vous entendre?
Et nos cœurs séparés se sont-ils répondus?
Ciel parsemé de feux, aujourd'hui sa demeure,
Éternité des temps, éternité des mers,
Ne me direz-vous pas, et devant que je meure,
Si ses bras paternels me sont encore ouverts?

ANDRIEUX, FRANÇOIS GUILLAUME (1759—1833).

Celebrated especially as a lecturer on belles-lettres. His writings comprise a number of plays, the best known of which, *Les Étourdis*, was brought out as far back as 1788; and some delightful tales, from which the following is selected. Andrieux took a part in the politics of the day, but the noble independence of his character brought upon him the displeasure of Napoleon, and he was expelled from the Tribunate in 1802.

SOCRATE ET GLAUCON.

Toi qui fus autrefois le plus sage des hommes,
Tu le serais encor dans le temps où nous sommes,
Bon Socrate, ou plutôt tu serais parmi nous
Le seul sage au milieu d'une bande de fous.
Hélas! que dirais-tu du bon peuple de France?
Que de celui d'Athène il a bien l'inconstance;
Qu'avec fureur toujours embrassant chaque excès,
L'exagération est le vrai mal Français.
Mais n'allons pas du siècle entamer la satire:
Elle serait trop longue, et j'aurais trop à dire;
Voyons comment Socrate instruisit certain fat,
Qui voulait s'emparer du timon de l'état.
Glaucon avait trente ans, bon air, belle figure;
Mais parmi les présents que lui fit la nature,
Elle avait oublié celui du jugement.
Glaucon se croyait fait pour le gouvernement.

Pour avoir eu jadis un prix de rhétorique,
Il s'estimait au monde un personnage unique ;
Sitôt qu'à la tribune il s'était accroché,
Aucun pouvoir humain ne l'en eût détaché :
Parler à tout propos était sa maladie.
Socrate l'abordant : Plus je vous étudie,
Plus je vois, lui dit-il, le but où vous visez.
Votre projet est beau, s'il n'est des plus aisés.
Vous voulez gouverner ; vous désirez qu'Athènes
De l'État en vos mains remette un jour les rênes ?
—Je l'avoue.—Et sans doute à vos concitoyens
Vous paîrez cet honneur en les comblant de biens ?
—C'est là tout mon désir.—Il est louable, et j'aime
Que l'on serve à la fois sa patrie et soi-même.
À ce plan dès longtemps vous avez dû penser :
Par où donc, dites-moi, comptez-vous commencer ?
Glaucon resta muet contre son ordinaire.
Il cherchait sa réponse.—Un très-grand bien à faire,
Ce serait, dit Socrate, en ce besoin urgent,
Dans le trésor public d'amener de l'argent.
N'allez-vous pas d'abord restaurer nos finances,
Grossir les revenus, supprimer les dépenses ?
—Oui : ce sera bien là le premier de mes soins.
—Il faut recevoir plus, il faut dépenser moins.
Vous avez, à coup sûr, calculant nos ressources,
Des richesses d'Athène approfondi les sources ?
Vous savez quels objets forment nos revenus ?
—Pas très-bien, ils me sont, la plupart, inconnus.
—Vous êtes plus au fait, je crois, du militaire ?
—Six mois, sous Périclès, j'ai servi volontaire.
—Ainsi nous vous verrons, de nos braves guerriers,
Par vos vastes projets, préparer les lauriers ?
Vous savez comme on fait subsister une armée,

Par quels soins elle doit être instruite et formée?
—Je n'ai pas ces détails très-présents à l'esprit.
—Vous avez, là-dessus, quelque mémoire écrit,
J'entends.—Mais non.—Tant pis, vous me l'auriez fait lire;
J'en aurais profité. Du moins vous pouvez dire
Si, payant nos travaux par des dons suffisants,
L'Attique peut nourrir ses nombreux habitants:
Prenez-y garde au moins; une erreur indiscrète,
Une mauvaise loi produirait la disette.
Sur ce point important qu'avez-vous su prévoir?
—En vérité, Socrate, on ne peut tout savoir.
—Pourquoi donc parlez-vous sur toutes les matières?
Je suis un homme simple et j'ai peu de lumières;
Mais retenez de moi ce salutaire avis:
Pour savoir quelque chose il faut l'avoir appris.
De régir les États la profonde science
Vient-elle sans étude et sans expérience?
Qui veut parler sur tout souvent parle au hasard.
On se croit orateur, on n'est que babillard.
Allez, instruisez-vous, et quelque jour peut-être
Vous nous gouvernerez.—Glaucon sut se connaître:
Il devint raisonnable; et depuis ce jour-là,
Il écouta, dit-on, bien plus qu'il ne parla.
Chez le doux Xénophon, l'élève de Socrate,
Son ami, son vengeur au sein d'Athène ingrate,
J'ai lu ce dialogue, et je vous le tradui;
Puisse-t-il corriger les Glaucons d'aujourd'hui!

DELILLE, JACQUES (1738—1813).

This author holds the first place on the long list of French descriptive poets. Born at Tournebèze, in Auvergne, he made the most brilliant studies, and acquired great distinction as a professor of literature. Delille is generally styled *abbé*, but he was a layman, and the benefice to which the Count d'Artois (Charles X.) presented him, did not necessitate ordination. His numerous works show no signs of either invention or genius, but they are elegantly written.

LES CATACOMBES DE ROME.

Sous les remparts de Rome, et sous ses vastes plaines
Sont des antres profonds, des voûtes souterraines
Qui, pendant deux mille ans, creusés par les humains,
Donnèrent leurs rochers aux palais des Romains.
Avec ses monuments et sa magnificence,
Rome entière sortit de cet abîme immense.
Depuis, loin des regards et du fer des tyrans,
L'église encor naissante y cacha ses enfants,
Jusqu'au jour où, du sein de cette nuit profonde,
Triomphante, elle vint donner des lois au monde,
Et marqua de sa croix les drapeaux des Césars.
Jaloux de tout connaître, un jeune amant des arts,
L'amour de ses parents, l'espoir de la peinture,
Brûlait de visiter cette demeure obscure,
De notre antique foi vénérable berceau.
Un fil dans une main et dans l'autre un flambeau,
Il entre; il se confie à ces voûtes nombreuses
Qui croisent en tous sens leurs routes ténébreuses.

Il aime à voir ce lieu, sa triste majesté,
Ce palais de la nuit, cette sombre cité,
Ces temples, où le Christ vit ses premiers fidèles,
Et de ces grands tombeaux les ombres éternelles.
Dans un coin écarté se présente un réduit,
Mystérieux asile où l'espoir le conduit.
Il voit des vases saints et des urnes pieuses,
Des vierges, des martyrs dépouilles précieuses.
Il saisit ce trésor, il veut poursuivre : hélas !
Il a perdu le fil qui conduisait ses pas.
Il cherche, mais en vain : il s'égare, il se trouble ;
Il s'éloigne, il revient, et sa crainte redouble ;
Il prend tous les chemins que lui montre la peur.
Enfin, de route en route, et d'erreur en erreur,
Dans les enfoncements de cette obscure enceinte,
Il trouve un vaste espace, effrayant labyrinthe,
D'où vingt chemins divers conduisent à l'entour.
Lequel choisir ? lequel doit le conduire au jour ?
Il les consulte tous : il les prend, il les quitte,
L'effroi suspend ses pas, l'effroi les précipite ;
Il appelle : l'écho redouble sa frayeur ;
De sinistres pensers viennent glacer son cœur.
L'astre heureux qu'il regrette a mesuré dix heures
Depuis qu'il est errant dans ces noires demeures.
Ce lieu d'effroi, ce lieu d'un silence éternel,
En trois lustres entiers voit à peine un mortel ;
Et, pour comble d'effroi, dans cette nuit funeste,
Du flambeau qui le guide il voit périr le reste.
Craignant que chaque pas, que chaque mouvement,
En agitant la flamme en use l'aliment,
Quelquefois il s'arrête et demeure immobile ;
Vaines précautions ! tout soin est inutile !
L'heure approche, et déjà son cœur épouvanté

Croit de l'affreuse nuit sentir l'obscurité.
Il marche, il erre encor sous cette voûte sombre,
Et le flambeau mourant fume et s'éteint dans l'ombre.
Il gémit; toutefois d'un souffle haletant,
Le flambeau ranimé se rallume à l'instant,
Vain espoir! par le feu la cire consumée,
Par degrés s'abaissant sur la mèche enflammée,
Atteint sa main souffrante, et de ses doigts vaincus
Les nerfs découragés ne la soutiennent plus:
De son bras défaillant enfin la torche tombe,
Et ses derniers rayons ont éclairé sa tombe.
L'infortuné déjà voit cent spectres hideux:
Le Délire brûlant, le Désespoir affreux,
La Mort...non cette mort qui plaît à la victoire,
Qui vole avec la foudre, et que pare la gloire,
Mais lente, mais horrible, et traînant par la main
La Faim qui se déchire et se ronge le sein.
Son sang, à ces pensers, s'arrête dans ses veines.
Et quels regrets touchants viennent aigrir ses peines!
Ses parents, ses amis, qu'il ne reverra plus!
Et ses nobles travaux qu'il laissa suspendus!
Ces travaux qui devaient illustrer sa mémoire,
Qui donnaient le bonheur et promettaient la gloire!
Et celle dont l'amour, celle dont le souris
Fut son plus doux éloge et son plus digne prix!
Quelques pleurs de ses yeux coulent à cette image,
Versés par le regret, et séchés par la rage.
Cependant il espère, il pense quelquefois
Entrevoir des clartés, distinguer une voix.
Il regarde, il écoute. Hélas! dans l'ombre immense,
Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence,
Et le silence ajoute encore à sa terreur.
Alors, de son destin sentant toute l'horreur,

Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve;
Il se lève, il retombe, et soudain se relève;
Se traîne quelquefois sur de vieux ossements,
De la mort qu'il veut fuir horribles monuments!
Quand tout à coup son pied trouve un léger obstacle:
Il y porte la main...ô surprise! ô miracle!
Il sent, il reconnaît le fil qu'il a perdu.
Et de joie et d'espoir il tressaille éperdu.
Ce fil libérateur, il le baise, il l'adore,
Il s'en assure, il craint qu'il ne s'échappe encore;
Il veut le suivre, il veut revoir l'éclat du jour.
Je ne sais quel instinct l'arrête en ce séjour.
À l'abri du danger, son âme encor tremblante
Veut jouir de ces lieux et de son épouvante.
À leur aspect lugubre, il éprouve en son cœur
Un plaisir agité d'un reste de terreur;
Enfin, tenant en main son conducteur fidèle,
Il part, il vole aux lieux où la clarté l'appelle.
Dieux! quel ravissement, quand il revoit les cieux
Qu'il croyait pour jamais éclipsés à ses yeux!
Avec quel doux transport il promène sa vue
Sur leur majestueuse et brillante étendue!
La cité, le hameau, la verdure, les bois,
Semblent s'offrir à lui pour la première fois;
Et, rempli d'une joie inconnue et profonde,
Son cœur croit assister au premier jour du monde.

LES SOIRÉES D'HIVER.

Mais trois coups de marteau font retentir la porte :
C'est la poste du soir ; le courrier qui l'apporte,
Ainsi que son cheval, bien morfondu, bien las,
Revient glacé de givre et poudré de frimas,
Portant, sans le savoir, le destin de la terre,
Le sort de Pétersbourg, celui de l'Angleterre,
L'état des fonds publics, les nouvelles de cour,
Billets de mariage et messages d'amour.
Tout cela, grâce au ciel, faiblement l'intéresse ;
Mais chaque curieux autour de lui s'empresse :
Qu'est-ce qui s'est passé dans ce pauvre univers,
Et quels travers nouveaux remplacent nos travers ?
Va-t-on des trois pouvoirs établir l'équilibre ?
Quel peuple est par nos rois menacé d'être libre ?
Quel ami des Français sous leurs coups est tombé ?
Voyons, depuis deux jours quel trône a succombé ?
Chacun a son courrier, et chacun sa gazette.
L'un affecte en lisant une mine discrète :
L'autre rit aux éclats, l'autre cache des pleurs.
Ah ! nous sommes vaincus ! non, nous sommes vainqueurs,
Dit l'autre. Où donc eut lieu cette affaire fameuse ?
Eh ! mais, c'est sur la Sambre. Eh ! non, c'est sur la Meuse,
Dit l'autre au coin du feu. Vains discours, bruit perdu !
Car on saura demain qu'on ne s'est point battu.
Mais le souper s'annonce, et l'heure de la table
Rejoint les deux partis : un flacon délectable
Verse avec son nectar les aimables propos,
Et, comme son bouchon, fait partir les bons mots.
On se lève, on reprend sa lecture ordinaire :
On relit tout Racine, on choisit dans Voltaire.

Tantôt un bon roman charme le coin du feu :
Hélas ! et quelquefois un bel esprit du lieu
Tire un traître papier ; il lit, l'ennui circule :
L'un admire en bâillant l'assommant opuscule,
Et, d'un sommeil bien franc l'autre dormant tout haut,
Aux battements de mains se réveille en sursaut.
On rit : on se remet de la triste lecture ;
On tourne un madrigal, on conte une aventure.
Le lendemain promet des plaisirs non moins doux,
Et la gaîté revient, exacte au rendez-vous.

FONTANES, LOUIS DE (1761—1821).

The imperial régime, so unfavourable to true genius, found its best literary representative in M. de Fontanes, who, after the events of the 18th Brumaire, attached himself to the fortunes of Napoleon, and became president of the *Corps législatif* (1805), member of the Senate (1810) and grand-master of the University (1808). An important part of his duty consisted in *panegyrizing*, and he did so with better taste than might have been expected. His poetical compositions are not numerous, the best being his lyrics. M. Sainte-Beuve, who was a great but judicious admirer of M. de Fontanes, remarks (*Portraits littéraires*, vol. 2), "Bien qu'on n'ait pas retrouvé les quatre livres d'odes dont il parlait à un ami un an avant sa mort, il en a laissé une suffisante quantité de belles, de sévères, et surtout de charmantes." We transcribe two of the best.

I.

AU PÊCHEUR.

Pêcheur, qui des flots de la Seine
Vers Neuilly remontes le cours,
À ta poursuite toujours vaine
Les poissons échappent toujours.

Tu maudis l'espoir infidèle
Qui sur le fleuve t'a conduit,
Et l'infatigable nacelle
Qui t'y promène jour et nuit.

Des deux pêcheurs de Théocrite
Ton sommeil t'offrit le trésor :
Hélas ! désabusé trop vite,
Tu vois s'enfuir le songe d'or.

Ici, rêvant sur ma terrasse,
Je n'ai pas un sort plus heureux.
J'invoque la muse d'Horace ;
La Muse est rebelle à mes vœux.

Jouet de son humeur bizarre,
Je dois compâtir à tes maux.
Tiens : que ce faible don répare
Le prix qu'attendaient tes travaux.

La nuit vient ; vers le toit champêtre,
D'un front gai, reprends ton chemin,
Dors content ; tes filets peut-être
Sous leur poids fléchiront demain.

Demain peut-être en cet asile,
Au chant de l'oiseau matinal,
Mon vers coulera plus facile
Que les flots purs de ce canal.

II.

DOLCE FAR NIENTE.

Au bout de mon humble demeure,
Six tilleuls au front arrondi,
Dominant le cours de la Seine,
Balancent une ombre incertaine
Qui me cache aux feux de midi.

Ici la rêveuse Paresse
S'assied, les yeux demi-fermés ;
Et, sous sa main qui me caresse,
Une langueur enchanteresse
Tient mes sens vaincus et charmés.

Les feuillets d'Ovide et d'Horace
Flottent épars sur mes genoux.
Je lis, je dors, tout soin s'efface ;
Je ne fais rien, et le jour passe.
Cet emploi du jour est si doux !

Tandis que d'une paix profonde
Je goûte ainsi la volupté,
Des rimeurs dont le siècle abonde
La muse toujours plus féconde
Insulte à ma stérilité.

Je perds mon temps, s'il faut les croire,
Eux seuls des siècles sont l'honneur !
J'y consens : qu'ils gardent leur gloire.
Je perds bien peu pour ma mémoire,
Je gagne tout pour mon bonheur.

FLORIAN, JEAN PIERRE CLARIS DE (1755—1794).

Next to La Fontaine, we should certainly place Florian as an elegant and agreeable fabulist. M. Sainte-Beuve speaks of "son naturel gracieux, sa diction facile et spirituelle, sa morale aimable et bienveillante, mais qui n'exclut ni la raillerie ni la malice" (*Causeries*, vol. II.). Florian's *Fables* appeared in 1792; the author was soon after arrested and imprisoned by order of the Revolutionary Government (he had incurred suspicion on account of his having been page to the Duc de Penthièvre, and captain of Dragoons in his regiment). Fortunately, Robespierre fell before the chevalier's turn arrived to go to the guillotine; but the shock had been too violent, and Florian died from the consequences of it.

LA JEUNE POULE ET LE VIEUX RENARD.

Une poulette jeune et sans expérience,
En trottant, cloquetant, grattant,
Se trouva, je ne sais comment,
Fort loin du poulailler, berceau de son enfance.
Elle s'en aperçut, qu'il était déjà tard.
Comme elle y retournait, voici qu'un vieux renard
À ses yeux troublés se présente.
La pauvre poulette tremblante
Recommanda son âme à Dieu.
Mais le renard, s'approchant d'elle,
Lui dit: Hélas! mademoiselle,
Votre frayeur m'étonne peu;
C'est la faute de mes confrères,

Gens de sac et de corde, infâmes ravisseurs,
Dont les appétits sanguinaires
Ont rempli la terre d'horreurs.
Je ne puis les changer, mais du moins je travaille
À préserver par mes conseils
L'innocente et faible volaille
Des attentats de mes pareils.
Je ne me trouve heureux qu'en me rendant utile;
Et j'allais, de ce pas, jusque dans votre asile,
Pour avertir vos sœurs qu'il court un mauvais bruit :
C'est qu'un certain renard, méchant autant qu'habile,
Doit vous attaquer cette nuit.
Je viens veiller pour vous. La crédule innocente
Vers le poulailler le conduit.
À peine est-il dans ce réduit,
Qu'il tue, étrangle, égorge, et sa griffe sanglante
Entasse les mourants sur la terre étendus,
Comme fit Diomède au quartier de Rhésus.
Il croqua tout, grandes, petites,
Coqs, poulets et chapons; tout périt sous ses dents.

La pire espèce de méchants
Est celle des vieux hypocrites.

LE LION ET LE LÉOPARD.

Un valeureux lion, roi d'une immense plaine,
Désirait de la terre une plus grande part,
Et voulait conquérir une forêt prochaine,
Héritage d'un léopard.
L'attaquer n'était pas chose bien difficile;
Mais le lion craignait les panthères, les ours,
Qui se trouvaient placés juste entre les deux cours.

Voici comment s'y prit notre monarque habile :
Au jeune léopard, sous prétexte d'honneur,
Il députe un ambassadeur ;
C'était un vieux renard. Admis à l'audience
Du jeune roi, d'abord il vante sa prudence
Son amour pour la paix, sa bonté, sa douceur,
Sa justice et sa bienfaisance ;
Puis, au nom du lion, propose une alliance
Pour exterminer tout voisin
Qui méconnaîtra leur puissance.
Le léopard accepte ; et dès le lendemain,
Nos deux héros, sur leurs frontières,
Mangent à qui mieux mieux les ours et les panthères :
Cela fut bientôt fait. Mais quand les rois amis,
Partageant le pays conquis,
Fixèrent leurs bornes nouvelles,
Il s'éleva quelques querelles :
Le léopard lésé se plaignit du lion ;
Celui-ci montra sa denture
Pour prouver qu'il avait raison :
Bref, on en vint aux coups. La fin de l'aventure
Fut le trépas du léopard :
Il apprit alors, un peu tard,
Que, contre les lions, les meilleures barrières
Sont les petits États des ours et des panthères.

CHÉNIER (ANDRÉ MARIE DE).
1762—1794.

Far more celebrated than his brother Joseph whose republican opinions he did not share, André Chénier showed during the reign of Terror a courage which reflects upon him the greatest credit; and notwithstanding the guillotine *en permanence*, he boldly summoned

"...la rage
D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
Et qui se croit encore et libre et souverain."

He expired on the scaffold just before the catastrophe of Thermidor. Deeply imbued with the spirit of Greek literature, André Chénier contrived to be one of the most original poets that France can boast of. No one has thrown greater variety into the usually tedious French Alexandrine, no one has expressed deeper feeling in more harmonious language. His "*Jeune captive*" written within the walls of the *Conciergerie*, and inspired by one of his fellow-prisoners, Mademoiselle de Coïgny, is an exquisite piece of elegiac composition. As, in company with his friend Roucher, he descended the stone staircase of his prison, to go to the guillotine, he was seen to strike his brow with his hand, and heard to exclaim: "Pourtant, j'avais quelque chose là!"

IL N'EST QUE D'ETRE ROI.

Il n'est que d'être roi pour être heureux au monde.
Bénis soient tes décrets, ô Sagesse profonde,
Qui me voulus heureux; et, prodigue envers moi,
M'as fait dans mon asile et mon maître et mon roi.
Mon Louvre est sous le toit, sur ma tête il s'abaisse,
De ses premiers regards l'Orient le caresse.
Lit, siéges, table y sont portant de toutes parts
Livres, dessins, crayons, confusément épars.
Là, je dors, chante, lis, pleure, étudie et pense.
Là, dans un calme pur, je médite en silence
Ce qu'un jour je veux être; et, seul à m'applaudir,
Je sème la moisson que je veux recueillir.

Là, je reviens toujours, et toujours les mains pleines,
Amasser le butin de mes courses lointaines,
Soit qu'en un livre antique à loisir engagé,
Dans ses doctes feuillets j'aie au loin voyagé,
Soit plutôt que, passant et vallons et rivières,
J'aie au loin parcouru les terres étrangères.
D'un vaste champ de fleurs je tire un peu de miel.
Tout m'enrichit et tout m'appelle ; et chaque ciel
M'offrant quelque dépouille utile et précieuse,
Je remplis lentement ma ruche industrieuse.

IAMBES.

Saint-Lazare.

Quand au mouton bêlant la sombre boucherie
Ouvre ses cavernes de mort,
Pauvres chiens et moutons, toute la bergerie
Ne s'informe plus de son sort.
Les enfants qui suivaient ses ébats dans la plaine,
Les vierges aux belles couleurs
Qui le baisaient en foule, et sur sa blanche laine
Entrelaçaient rubans et fleurs,
Sans plus penser à lui, le mangent s'il est tendre.
Dans cet abîme enseveli,
J'ai le même destin. Je m'y devais attendre.
Accoutumons-nous à l'oubli.
Oubliés comme moi dans cet affreux repaire,
Mille autres moutons, comme moi
Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire,
Seront servis au peuple-roi.
Que pouvaient mes amis ? Oui, de leur main chérie
Un mot, à travers ces barreaux,
A versé quelque baume en mon âme flétrie ;
De l'or peut-être à mes bourreaux...

Mais tout est précipice. Ils ont eu droit de vivre.
Vivez, amis; vivez contents.
En dépit de Bavus, soyez lents à me suivre;
Peut-être en de plus heureux temps
J'ai moi-même, à l'aspect des pleurs de l'infortune,
Détourné mes regards distraits;
À mon tour aujourd'hui mon malheur importune.
Vivez, amis; vivez en paix.

FRAGMENT.

CONSEILS AU PEUPLE.

Peuple! ne croyons pas que tout nous soit permis.
Craignez vos courtisans avides,
O peuple souverain! À votre oreille admis,
Cent orateurs bourreaux se nomment vos amis.
Ils soufflent des feux homicides.
Aux pieds de notre orgueil prostituant les droits,
Nos passions par eux deviennent lois.
La pensée est livrée à leurs lâches tortures.
Partout cherchant des trahisons,
À nos soupçons jaloux, aux haines, aux parjures,
Ils vont forgeant d'exécrables pâtures.
Leurs feuilles noires de poisons
Sont autant de gibets affamés de carnage.
Ils attisent de rang en rang
La proscription et l'outrage.
Chaque jour dans l'arène ils déchirent le flanc
D'hommes que nous livrons à la fureur des bêtes.
Ils nous vendent leur mort. Ils emplissent de sang
Les coupes qu'ils nous tiennent prêtes.

MARIE JOSEPH DE CHÉNIER
(1764—1811)

Managed to live through the Revolution by adapting himself to circumstances, and showing very little political consistency. Having begun his public career as a decided republican, he ended it as a fawning admirer of Napoleon I.

LA CALOMNIE.

Ceux que la France a vus ivres de tyrannie,
Ceux-là mêmes, dans l'ombre armant la calomnie,
Me reprochent le sort d'un frère infortuné
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné !
L'injustice agrandit une âme libre et fière.
Ces reptiles en vain, sifflant dans la poussière,
En vain sèment le trouble entre son ombre et moi !
Scélérats, contre vous elle invoque la loi !
Hélas ! pour arracher la victime aux supplices,
De mes pleurs chaque jour fatiguant mes complices,
J'ai courbé devant eux mon front humilié,
Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.
Si, le jour où tomba leur puissance arbitraire,
Des vers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère,
Qu'au fond des noirs cachots Dumont avait plongé,
Et qui, deux jours plus tard, périssait égorgé,
Auprès d'André Chénier avant que de descendre
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir
Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir !

Là, quand de thermidor la neuvième journée
Sous les feux du lion ramènera l'année,
O mon frère, je veux, relisant tes écrits
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits;
Là souvent tu verras, près de ton mausolée,
Tes frères gémissant, ta mère désolée,
Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs,
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs!

ARNAULT, ANTOINE VINCENT (1766—1834).

The tragedies of this author were received with an amount of success entirely due to their semi-political character. After having been an ardent republican, Arnault became an equally staunch imperialist, and his unflinching attachment to Napoleon led to his temporary disgrace under the Restoration. The *recueil* of fables which he published at various times may be considered as his best work; they are remarkable especially for their satirical point.

LA FEUILLE.

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu?—Je n'en sais rien:
L'orage a brisé le chêne
Qui seul était mon soutien;
De son inconstante haleine
Le zéphyr ou l'aquilon
Depuis ce jour me promène
De la forêt à la plaine,
De la montagne au vallon.
Je vais où le vent me mène,
Sans me plaindre ou m'effrayer;
Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose,
Et la feuille de laurier.

NOTES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

P. ix, l. 2. *homme d'état*, M. Necker, financial minister to Louis XVI : see below, p. 68, l. 15, note.

l. 5. *le baron de Staël-Holstein :* the correspondence of Baron de Staël with Baron Brinkman, recently published (Paris 1881), has brought into strong and pleasant relief the qualities of the ambassador who hitherto has been somewhat *effacé* by his wife.

l. 16. *une défense de la Reine.* "Les *réflexions sur le procès de la Reine*, écrites à Londres en 1793, sont pleines d'effusion, d'attendrissement et de simplicité. C'est un appel à la conscience et à la sensibilité." (Vinet.)

l. 25. Goethe (J. Wolfgang von) [1749—1832];—Schiller (J. Ch. Friedrich von) [1759—1805];—Wieland (C. Martin) [1733—1813].

P. x, l. 12. *sa vie privée.* Le morceau intitulé *du caractère de M. Necker, et de sa vie privée*, parut en 1804. "Je ne sais si je me trompe, mais ces pages me semblent plus propre à la faire apprécier, à la faire chérir de ceux même qui ne l'ont pas connue, que tout ce qu'elle a publié de plus éloquent, de plus entraînant sur d'autres sujets ; son âme et son talent s'y peignent tout entiers." (Benjamin Constant.)

l. 18. *à ces impressions : à* has here the sense of "under the effect of :" cf. our expression "*at* sight of."

l. 27. *Joseph Bonaparte* (1768—1844), successively king of Naples and of Spain ; assumed after 1814 the title of Count de Survilliers ; has left some very interesting memoirs.

P. xi, l. 2. *Auxerre*, on the river Yonne, capital of the department of the Yonne.

l. 13. *préfet*, governor of a department : Lat. *præfectus*. The creation of the préfectures was ordered by the law of Pluviôse 28, year

VIII (Feb. 17, 1800). Previous to that date each department was administered by a Directory or Council.

l. 15. *destitué*, deposed.

l. 19. *Fouché* (*Joseph*, 1754—1820), Duke of Otranto, was minister of police from the 13th Thermidor, year VII (July 31, 1798), till 1810; he was succeeded by the duke of Rovigo. The memoirs published under his name are not his own work, but they seem to have been composed from authentic documents.

l. 22. *succomber;* the battle of Jena, 14 October 1806, in which Prussia was beaten by Napoleon, was followed by the battles of Eylau and Friedland (Feb. and June 1807), after which Russia and Prussia made peace with France at Tilsit (July 1807). Austria had made peace in December 1805 after the battle of Austerlitz. The period from the Peace of Tilsit to the outbreak of the Spanish revolt (March 1808) was the climax of Napoleon's power, England alone continuing the war.

l. 28. *M. de Castellane*, the name of that property was Acosta, near the small town of Meulan (L. *Mellentum*), in the department of Seine-et-Oise.

l. 29. *l'impression*, the printing of the book.

P. xii, l. 7. *navré*, broken by grief; the original meaning of that verb is to wound physically, thus:

"Oliviers sent qu'il est à mort naffret."

(*Chanson de Roland.*)

l'immense succès de Corinne. "Le succès fut instantané, universel; mais ce n'est pas dans la presse que nous devons en chercher les témoignages; la liberté critique, même littéraire, allait cesser d'exister." (Sainte-Beuve.)

l. 13. *le prince Auguste de Prusse* (1779—1843), nephew of Frederick the Great.

la paix, the Peace of Tilsit (July 1807).

l. 22. *Charles Joseph, prince de Ligne* (1735—1814), equally celebrated for his literary and military talents; Madame de Staël published (1809) a volume entitled *lettres et pensées du Prince de Ligne*, 1 vol. 8vo.

l. 35. *la passion des places*, the race for office.

P. xiii, l. 5. *plus...plus*, the more unhappy her position became, the more clearly she felt the necessity of banishing from her immediate surroundings the evils of her situation.

l. 24. *Chaumont-sur-Loire*, in the department of Loir-et-Cher.—Georges d'Amboise (1460—1510), distinguished as a statesman; occupied with the greatest skill the post of prime minister to Louis XII, King of France.—Diane de Poitiers, Duchess de Valentinois (1499—1566), mistress of Henri II. The magnificent *château* of Anet was built for her by Philibert Delorme.—Catherine de Médicis (1519—1589), queen of France. "La ruse et la dissimulation furent ses principaux moyens de gouvernement." (Bouillet.)—Michel de Nostredame, better known under his Latinized name of *Nostradamus* (1503—1566), a distinguished physician, fancied himself endowed with the spirit of prophecy; he published a *recueil* of predictions, to which he gave the title of *centuriæ*, and which obtained the greatest success.

P. xiv, l. 22. *ont écrit sur cet intéressant sujet.* See Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, and *Nouveaux lundis*, vols. II. V. XII.;—Baudrillart, *Éloge de madame de Staël;...*Vinet, *Études sur la littérature Française au XIX^e^ siècle;*—Villemain, *Tableau de la littérature du XVIII^e^ siècle.*

l. 34. *style...parole:* the contrast is between the somewhat heavy *style* of her writings, and the brilliancy of her *conversation.*

l. 37. *naturel*, spontaneity.

DIX ANNÉES D'EXIL.

CHAPITRE I.

P. 1, l. 3. *un ami généreux*, Charles Marie d'Yrumberry, Count de Salaberry (1766—1847), a politician of decidedly royalist sympathies.

l. 4. *un militaire Vendéen*, a soldier who had taken a share in the wars of La Vendée for the restoration of the royal family. These wars began in March 1793 and ended in 1796, thanks to the skill and courage of General Hoche (Lazare; 1768—1797).

l. 7. *À peine* (*fûmes-nous*) *arrivés.*

l. 8. *ma fille*, Albertine de Staël, afterwards married (1816) to the Duc de Broglie (Achille-Léonce-Victor; 1785—1870). She died in 1838, after a short illness. "Créature du premier rang dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral, et en qui le don de plaire était le moindre de ceux qu'elle avait reçus de Dieu." (Guizot.)

l. 10. *ma belle amie, madame Récamier* (Julie Bernard, 1777—1849), one of the most remarkable persons of her time. She united all

the charms of beauty with the kindest disposition, exquisite taste, and great conversational powers. Her *salon* held the first rank amongst the literary centres of Paris. On her see M. Sainte-Beuve's *Causeries* (*Lundis*, vol. I.; ib. vol. XIV.); Madame Récamier's own correspondence has been published by her adopted daughter, Madame Lenormant, in three volumes entitled as follows: *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de madame Récamier*, 2 vols. 8vo. Paris, 1859;—*Madame Récamier, les amis de sa jeunesse, et sa correspondance intime*, 1 vol. 8vo. Paris, 1872.

l. 17. Note the inversion founded on the fact that *que* (*qu'*) cannot here be in any other case than the accusative.

l. 18. *la reine de Hollande.* Hortense Eugénie de Beauharnais (1783—1837), married in 1802, almost by force, to Louis Bonaparte (king of Holland in 1806); mother of the late emperor Napoleon III. She was extremely accomplished, and her musical talents were of no mean order.

ll. 18, 19. *Fais ce que dois, advienne que pourra* (*la chose qui pourra arriver*), do your duty, come what may. The second *que* seems to be here the old feminine of the relative pronoun, and corresponds to *quæ res*. (See Burguy, *Gram. de la langue d'oïl*, Vol. I, du pronom relatif.) M. Chassang (*Nouvelle gram. Française*, p. 290) considers it as equivalent to *quidquid*. *Avenir* and *advenir* are both obsolete as verbs; but *avenir* is found in Pascal's writings: "ce que les prophètes ont dit devoir *avenir* dans la nuit des temps." The pronoun *tu* is omitted before *dois*, as is frequent in old or poetical French: cf. the motto of Wilkes' club at Medmenham Abbey, "Fais ce que voudras," Do what you will.

l. 19. *imaginé*, invented the practice of...

l. 20. *de nous écrire=d'écrire à nous*, i.e. *les uns aux autres*.

P. 2, l. 1. *tête-à-tête*, a hardly translateable phrase, meaning a conversation in which only two persons take part.

l. 4. *Quand il arrivait, &c.*, when visitors happened to arrive: *de* has here the sense of "some" in English.

l. 6. *allait toujours son train*, went on as usual.

l. 11. *de sa vie*, at any time of his whole life.

l. 21. *sans que, &c.*, so that time, if I may judge from my own experience, hung heavy on no one's hands.

l. 23. *L'opéra de Cendrillon* was composed by Nicolo Isouard, better known under the name of Nicolo (1777—1818), a distinguished musician.

l. 24. *théâtre de province*, provincial theatre. *mauvais*=wretched:

méchant is also used in the same sense. "...et vous qui dédiez À messieurs les gens de finance, De *méchants* livres bien payés." (La Fontaine VIII. 19.)

l. 25. *Blois* (L. *Blesæ*), on the Loire, chief town of the department of Loir-et-Cher.

En sortant à pied, &c. This construction, although strictly grammatical, is rather awkward, because *en sortant*, at the first glance, seems to refer to *les habitants*.

l. 27. *tout* is an adjective here.

l. 28. *me valait*, purchased for me.

l. 31. *au préfet*. M. de Corbigny "pendant dix ans d'une administration éclairée, acquit des droits à la reconnaissance des hommes de bien." (Laporte.)

P. 3, l. 1. *à me rendre, &c.*, to escape to England by way of America. England being at war with France, all direct communication was forbidden.

l. 3. *La saison, &c.*, the season (for travelling) was nearly over.

l. 6. *J'ambitionnais, &c.* My ambition was to reside at Vendôme.

l. 7. *Vendôme* (L. *Vendocinum*), a town in the department of Loir-et-Cher.

l. 9. *maisons*, establishments.

l. 13. *je corrigeai, &c.*, I corrected (for the press) the last proof of my book on Germany.

l. 22. *mon libraire*, my publisher.

l. 23. *la censure*, the censorship: the office being put for the person, i.e. the censor, without whose permission nothing could be published in France in the time of Napoleon.

l. 25. *Montmorency*. Matthieu, Jean Félicité, viscount, afterwards Duc de Montmorency (1761—1826); represented France at the congress of Verona. On him see the memoirs of Madame Récamier. The name of his estate was La Forest.

l. 26. *L'habitation, &c.*, the house attached to this estate.

l. 30. *s'est donnée*, was fought.

l. 31. *Fretteval* is a small village situated N. E. of Vendôme. The battle here alluded to took place in 1194, and was won by the English.

Philip Augustus (1165—1223), king of France in 1180.—Richard I. Cœur-de-Lion (1157—99), king of England in 1189.

l. 33. *qui n'est occupé, &c.*, whose only occupation on earth was that of preparing himself for heaven.

P. 4, l. 4. *à mon âme.* "M. de Montmorency avait la passion du perfectionnement moral et du salut éternel de ceux qu'il aimait."

l. 10. *que pourrait l'être*...note the redundant *le: que pourrait être monotone.*

l. 11. *se doutant*, suspecting. See p. 5, l. 5.

l. 19. *je m'y trouvais, &c.*, the place suited me wonderfully well. The *dictionnaire de l'académie* (1694) spells *à merveilles.* "Je lui trouve un bon médecin...dont il se trouvera *à merveilles.*" (Mme de Sévigné.)

l. 25. *à sa rencontre*, to meet her; literally, to her encounter.

l. 30. *le surcroît, &c.*, the aggravated form of persecution.

P. 5, l. 1. *à la censure.* See above, p. 3, l. 23. During the first empire the censorship of the press was very severely carried out; each daily paper was under the supervision of a censor paid out of the funds of the journal itself.

l. 3. *m'en tenant à la lettre*, relying on the literal meaning of Augustus' letter. *m'en tenant* means literally holding on, adhering.

l. 4. *Auguste*, her son, Baron Auguste de Staël (1790—1827), devoted his time to agriculture and to philanthropic works.

l. 9. *qu'on me faisait = qu'on faisait à moi.* Were concealing from me.

l. 20. *me prit l'âme = prit mon âme.* Discouraged me grievously. The definite article is often used with the personal pronoun, instead of the possessive pronoun.

l. 26. *mis au pilon*, destroyed. *pilon*, a pestle; verb, *piler*, to pound small (L. *pilare*).

l. 28. *me surmonter*, to recover my self-control.

l. 30. *pouvait tant influer*, might have such important results.

l. 32. *écritoire*, here, a small desk.

P. 6, l. 6. *conscrits*, conscripts, or forced recruits for the army: *personnes en surveillance*, persons under the supervision of the police.

l. 12. *de m'avoir montré, &c.*, for having shown me some attention.

l. 16. *que* = L. *quod* here, and is redundant.

l. 20. *la Manche*, the British Channel: *manche*, s. f. means literally a sleeve, which the channel resembles in shape.

l. 22. *relâcher en Angleterre*, to land in England. *relâcher*, "discontinuer le cours de sa navigation, pour mouiller dans quelque lieu sûr, lorsqu'on est forcé par le mauvais temps ou engagé par d'autres raisons" (Littré). "Pendant notre navigation, les vents nous ont constraints de *relâcher* dans l'île de Chypre." Fénelon, *Télémaque*, IV.

P. 7, l. 6. *à ce que, &c.*, in the postponement of your departure for seven or eight days.

l. 17. *nous n'en sommes pas...réduits*, i.e. *nous ne sommes pas encore réduits de cela, de notre position. En* here has the force of the Latin *hinc*.

l. 20. *qu'il va, &c.*, which it will cause the publisher.

l. 24. *Coppet*, a village in Switzerland (Canton de Vaud). The *château* belonged to the Necker family. See Biog. Notice p. x, l. 30.

l. 30. *il ne faut vous en prendre qu'à vous-même*, you must blame yourself only. Lit. you must *fasten yourself* (vous prendre) on that score only upon yourself.

l. 31. *tenir la main à*, to proceed with.

P. 8, l. 3. *Je suis aux regrets*, I regret.

l. 11. René Savary, Duke of Rovigo (1774—1833), general, and minister of police under Napoleon. Has left some important *mémoires pour servir* (1828, 8 vols. 8vo).—"Le livre *de l'Allemagne*, qui n'a paru qu'en 1813 à Londres, était à la veille d'être publié à Paris en 1810; l'impression soumise aux censeurs impériaux, Esménard et autres, s'achevait, lorsqu'un brusque revirement de police mit les feuilles au pilon, et anéantit le tout. On sait la lettre du duc de Rovigo et cette honteuse histoire." (Sainte-Beuve.)

l. 13. *Lorient*, one of the five military sea-ports of France, in the department of Morbihan; was built in 1709 by the French East India Company (*compagnie de l'orient*); hence its name.

la Rochelle (L. *Santonum portus, Rupella*), chief place of the department of Charente-inférieure, was for a long time the bulwark of Protestantism and the Huguenots.

Bordeaux (L. *Burdigala*), chief place of the department of Gironde; formerly capital of the Duchy of Guienne.

Rochefort, a military port in the department of Charente-inférieure. Fortified by Vauban.

l. 17. *Le ton mielleux; mielleux* is also applied to persons: "Ma belle-mère, bonne femme, un peu *mielleuse*, fit semblant de vouloir me retenir à souper." (Jean Jacques Rousseau, *Confessions*.)

l. 25. *aurait pu, &c.*, could have been introduced into the book.

l. 30. *Vincennes*, the state prison at Vincennes (L. *ad Vicenas*), a small town, east of Paris, in the *arrondissement* of Sceaux; was formerly a royal palace, and a favourite residence of the kings of France from the twelfth to the fourteenth century.

P. 9, l. 16. *je m'arrêtai, &c.*, I chose the latter (of the two alternatives).

l. 19. *Fontainebleau*, supposed by some to be taken from *fontaine bel eau*, is situated in the department of Seine-et-Marne. The forest and *château* are well known.

l. 21. *à plus forte raison*, much more, or *a fortiori*.

l. 24. *en termes de corsaire*, using the language of a privateer, i.e. the commander of a ship of war armed by private individuals, but with the authority of the government, to prey upon the enemy's commerce.

l. 25. *de bonne prise*, a fair prize; a term of international law, applied to ships which, coming within the prohibited distance of a blockaded port, are adjudged to be fair prize of war.

l. 32. *proscriptions*, a term used in the latter days of the Roman Republic, when the Triumvirs or others posted up, or *proscribed*, the names of those who were doomed to death.

P. 10, l. 1. *en supposant*, even if it be granted that, &c.

l. 4. *Orléans* (L. *Genabum*, *Aureliani*), chief town of the department of Loiret, situated on the Loire.

l. 7. *Jeanne d'Arc* (1409—1431). Her family name should be spelt *Darc*.

l. 11. *que d'errer*. See note to p. 6, l. 16.

où l'on ne connaît, *&c.*, where one has no acquaintances whatever.

l. 23. *est hérissée*, bristles; connected with *hérisson* (O. F. *ériçon*, L. *ericio*) a hedgehog.

l. 24. *servant de prison* = tenant lieu de prison.

l. 27. *Dijon* (L. *Divio*), chief place of the department of Côte d'or.—Aurelian, the emperor, had built there a temple dedicated to the gods (*Divis*); hence the name.

l. 28. *de prêter le serment*, to take the oath, i.e. to the new King, Joseph Buonaparte, whom Napoleon had placed on the throne of Spain instead of the Bourbon, Charles IV.

P. 11, l. 7. *Auxonne*, a small town in the same department. The fortified castle was built by Louis XII.

l. 9. *Besançon* (L. *Vesontio*), chief town of the department of Doubs, has formed part of France since 1674; before that time it belonged to the German empire. Was fortified by Vauban.

l. 14. *mademoiselle de Saint-Simon;* her father was governor of Madrid at the time when the French took possession of that town.

l. 17. *Joux*, a state prison at the entrance to Switzerland, between Pontarlier and Neufchâtel. Foucquet and Mirabeau were confined there.

l. 20. *Toussaint Louverture* (1743—1803) failed in his attempt to free the island of Haïti from the rule of the French republic, and was compelled to surrender to General Leclerc.

l. 21. *avait été cruel;* the insurrection of Haïti had, naturally, been attended by terrible barbarities.

ll. 24, 25. *Je passai*, I passed (once for all); *je pensais*, I was then thinking (i.e. at the time when I passed).

l. 26. *les Alpes*, more properly the Jura, the mountains separating France from Switzerland.

l. 27. *l'enfer de glace;* an allusion to Dante's *Inferno*.

l. 29. *de ma vie*, so long as I was alive.

l. 30. *Rien ne peut, &c.*, it is impossible for the small number...to form any idea of this absence, &c.

P. 12, l. 3. *dans l'Europe France*, in Europe (which is now nothing but) France. The expression is rather forced, *France* being in apposition with *l'Europe:* cf. below, p. 30, l. 14, note.

l. 6. *qui ose, &c.*, who dares to set himself up as the one object for whom the whole human race exists.

CHAPITRE II.

l. 10. *le pigeon de la Fontaine.* Cf. *Fables*, IX. 2, 'Les deux Pigeons,'

"Traînant l'aile, et tirant le pied,
Demi-morte et demi-boiteuse."

l. 12. *prendre ma part de*, draw encouragement from, &c.

l. 29. *traduction*, explanation, lit. translation.

P. 13, l. 3. *qui porte à la dire*, which is bold enough to utter the thought.

l. 14. *les épreuves* (*the proof-sheets*) *de mon livre.* Criticisms on Madame de Staël's *de l'Allemagne* will be found in all good histories of contemporary French literature. We select, as a specimen, the following passage from M. Vinet's *Études sur la littérature Française au XIX^e^ siècle:* "Cette œuvre, où il y avait plus de patriotisme que d'amour propre national, reçut de la police de Bonaparte un caractère qu'elle ne devait pas avoir; le pilon du général Savary la frappa, en quelque sorte, d'anachronisme; l'hommage aux vaincus de 1810 devint un hom-

mage aux vainqueurs, et madame de Staël se trouva jetée, contre toutes ses habitudes, dans le parti du plus fort. Si l'orgueil triomphant n'avait pas consenti, selon l'expression du duc de Rovigo, à chercher des modèles chez l'étranger, l'orgueil blessé était moins disposé encore à demander des exemples au vainqueur. Quelque chose, néanmoins, de plus fort que l'orgueil, la force des choses, le mouvement général de la pensée, ménageait des succès certains, non seulement au livre, mais à l'entreprise de madame de Staël. En compensation de l'à-propos que le pilon avait effacé, il y en avait un autre, et, en dépit de tout, les doctrines de cet ouvrage devaient être populaires."

l. 25. *le préfet de Genève.* The father of M. de Barante (Amable-Guillaume-Prosper-Bruguière, 1782—1867), the celebrated historian.

Geneva had been annexed to France in 1798, and was the chief town of the department of Léman.

P. 14, l. 2. *que d'être*...see note on p. 6, l. 16.

d'être ou de passer pour, to be or to be supposed to be.

l. 5. *tout ce qui=tous ceux qui.*

l. 9. *l'héritage de la liberté:* since the thirteenth century the city of Geneva had been independent, though the greater part of its territory was taken by Savoy in the fifteenth.

l. 13. *toutes les relations*, all the (family) connections.

l. 14. Note *elle* agreeing in the feminine with *personne*, though *personne* refers probably here to a man.

l. 16. *lui proposer...à dîner*, invite him to dinner.

l. 22. *abstraction*, transl. treating a set of regulations as if they were a system of philosophy, i.e. something immutable and independent of human action. In the language of the Condillac school of philosophy, the word means an abstract idea not borne out by facts.

l. 28. *comme je l'étais=comme j'étais persécutée.* The *le* is redundant: cf. above, p. 4, l. 10, note.

P. 15, l. 1. *ne fût-ce que*, were it but.

l. 5. *naissance du roi de Rome*: Napoleon's son by Marie Louise, daughter of the Emperor Francis II: he was born on March 20, 1811, and received the title of king of Rome, which used to be given to the heirs of the medieval Emperors.

l. 6. *je m'en tiendrais à faire*, I should confine myself to making, &c.

l. 9. *en faveur du gouvernement actuel:* on another occasion an ardent admirer of the imperial *régime* delicately hinted to Madame de

Staël that a few written expressions of admiration and sympathy would result for her in a pension. "Je savais," she answered, "que pour toucher ses rentes (that to receive one's dividends: *rentes*, yearly income on government securities), il fallait un certificat de vie : mais j'ignorais qu'il fallait une déclaration d'amour."

l. 12. *Aix en Savoie* now belongs to France. The department of Mont-Blanc, now called department of Haute-Savoie, has for its chief town Chambéry.

l. 14. *où les eaux sont encore désertes*, when the watering-places are still deserted.

l. 29. *esclandre*, a scandal; formerly *escandle*, from the L. *scandalum*.

P. 16, l. 9. *niaise*, silly. *niais* (L. *nidacem*) was originally a hunting term, meaning *caught in the nest;* hence inexperienced, silly.

l. 13. *Schlegel* (August-Wilhelm, 1767—1845), a celebrated German critic and scholar. Published together with Tieck a translation of Shakespeare.

l. 16. *en Suisse, &c.;* Switzerland was still nominally independent, though Geneva had been annexed to France in 1798.

l. 19. *j'en étais bien la maîtresse*, it was in my power to insist on this.

l. 20. *landamman* (from *land* and *amman*, bailiff or steward), name of the president of a circle of *communes* in some cantons of Switzerland.

l. 26. *doucereuses*, affectedly pleasant; see above, p. 96, *mielleux*.

l. 33. *à celle de Racine.* "W. Schlegel, dans une brochure écrite en Français avec beaucoup d'élégance et d'esprit, entra en lice contre Racine...Le critique Allemand apportait au combat une haine patriotique contre la France, dont il attaquait le théâtre, en attendant mieux. Son écrit est remarquable par la connaissance de la scène antique. Il y montre cette sagacité savante qu'il fit depuis briller d'un si vif éclat dans la première partie de son cours de littérature dramatique. Il pénètre tous les secrets du génie tragique des Grecs, et développe les beautés les plus délicates de la composition d'Euripide. Mais ce goût fin et sûr l'abandonne complètement quand il s'agit de la tragédie Française et de l'œuvre de Racine, dont il ignore, ou feint d'ignorer, l'esprit et le caractère."

(Patin, *Études sur les tragiques Grecs*, vol. III. pp. 84, 85.)

P. 17, l. 2. *de prendre ainsi fait et cause*, thus to plead earnestly.

This is a legal expression literally meaning to take up a case as a barrister.

l. 14. *entraves*, bonds, fetters (L. *trabem*).

l. 22. *le nouveau chef.* Bernadotte (Jean Baptiste, 1764—1844), one of the most distinguished of modern French generals, adopted (1810) as prince royal of Sweden; ascended the throne in 1818. Had excited Napoleon's displeasure as early as 1808 by suspending hostilities against Sweden at the death of Gustavus IV.

l. 31. *réuni à un État confédéré, &c.* Tyrol had been ceded by Austria to Bavaria, an ally of France, in the Peace of Presburg, 1805. The Tyrolese revolted in 1809, and, under Andreas Hofer, made a vigorous resistance to the French and Bavarians; but were forced after the defeat of Austria to submit again to Bavaria (1810).

l. 33. *le funeste abaissement dans lequel elle était tombée.* Allusion to the treaty of Schönbrunn (October 14, 1809) which placed Austria at the mercy of Napoleon.

P. 18, l. 1. *son monarque.* Joseph Charles Francis (1768—1835), emperor of Germany (1792—1806), after which he took the title of emperor of Austria.

l. 3. *sacrifié l'antique honneur, &c.*, especially by giving his daughter, Marie Louise, in marriage to Napoleon. The honour of his house is rightly called *ancient*, since the first Habsburg Emperor was Rudolf, who ascended the throne in 1276.

CHAPITRE III.

l. 18. *d'un caractère*, from a character.

l. 19. *l'empereur Alexandre;* on him see notes to M. Villemain's *Lascaris*, published in this series, p. 86.

l. 27. *l'archiduchesse d'Autriche.* Marie-Louise (1791—1847); her marriage with Napoleon was insisted upon as one of the conditions of the peace.

P. 19, l. 3. *établissement*, settlement, social position.

l. 5. *c'en était fait=c'était fait* [*sous ce rapport*]: the fate of my children would have been sealed.

l. 10. *comme il l'avait fait. le* here is redundant.

l. 14. *je m'étourdis*, I deceived myself, I thought as little as possible.

propos, remarks.

l. 23. *à moins de vouloir exiler les saints*... "catholique profondément convaincu, il (Matthieu de Montmorency) eut pour Mme de Staël, malgré la différence des communions auxquelles ils appartenaient, une affection profonde, intime, et une compassion tendre pour des faiblesses qu'il n'ignorait pas, et dont il espérait toujours l'aider à triompher."

(Mme Lenormant, *Souvenirs de Mme Récamier*.)

l. 24. *s'attaquer à*, to fasten a quarrel upon.

P. 20, l. 1. *Orbe*, a small town in the canton of Vaud.

l. 3. *Fribourg*, capital of the Swiss catholic canton of that name; built about the year 1178, by Berthold IV, margrave of Baden, and Duke of Zähringen.

Trappistes, nuns of the order of Cîteaux (Cistercian Benedictines). The convent of La Trappe, of which the monastery at Val-Sainte formed a branch, was situated in Normandy, near Mortagne (department of Orne). The celebrated abbé de Rancé (Armand Le Bouttillier, 1626—1700) introduced at La Trappe the strictest reform.

l. 6. *par*, during.

l. 8. *nous nous flattions de*, we were indulging the hope of, &c.: *le procureur*, Lat. procurator, Angl. proctor, the official in a convent or monastery, who is responsible for the temporal interests of the house.

l. 12. *la tourière*, the nun attending at the revolving box, used for introducing small objects into the convent without opening the gate. *Tour*, in that sense, is masculine.

l. 16. *ne se peut pas*, cannot be done.

l. 31. *lucarne*, a small window (L.L. *lucarna*, for *lucerna*), properly a window in the roof.

P. 21, l. 8. *sensible*, feeling.

l. 18. *souffrances de détail*, minute privations.

l. 32. *ne s'échappent point*, never run away.

l. 33. *à ce qu'il m'a paru*, as far as I could see.

P. 22, l. 14. *habit mortuaire*, grave-clothes.

l. 17. *Dès que*, from (the moment) that, supposing that, &c.

l. 25. *s'y dérober*, conceal oneself there, escape from the world.

l. 29. *spirituelle*, witty, or clever.

P. 23, l. 20. *le roi légitime*, Louis XVIII, brother of Louis XVI, of the Bourbon line, legitimate king as opposed to the upstart Bonaparte.

l. 25. *l'armée de Condé*, the army raised during the Revolution,

l. 30. *de m'annuler;* metaphor from "annulling" a law; to deprive me of all influence.

P. 30, l. 1. *M. de Saint-Priest* (François-Emmanuel-Guignard, count de, 1735—1821). On him see a very interesting biographical notice by M. de Barante; *Études historiques*, Vol. I.

l. 7. *reçu*, an accepted principle.

l. 10. *qu'il s'agit d'un pays, &c.*, that a foreign state is concerned.

l. 14. *préfets-rois*, prefect-kings, i.e. kings who are no more than prefects: cf. *Europe France*, p. 12, l. 3, and note.

l. 16. *soi-disant*, so-called; the meaning is that they are only nominally allies, but really subjects.

l. 17. *on les ménage, &c.*, they are treated less scrupulously.

l. 19. *ménagements*, concessions.

l. 20. *il en était, &c.*, at least, such concessions *were* made formerly: the stress is on the past tense, *était*.

l. 22. *qu'il n'avait pas, &c.*, that he had not prevailed upon his sons, &c.

l. 23. *du service de Russie.* "Un de ses fils, Emmanuel de Saint-Priest, né à Constantinople en 1776, prit du service en Russie, fit contre la France les campagnes de 1806 et années suivantes, entra en France avec l'armée ennemie, emporta de vive force la ville de Reims, mais mourut peu après (1814) de ses blessures." (Bouillet.)

l. 24. *l'émigration:* at the beginning of the Revolution, between 1789 and 1793, a large number of royalists and aristocrats left France: these persons were called *émigrés*, and their exodus the *émigration*.

l. 30. *se faire mettre, &c.*, allow themselves to be placed under police supervision: cf. p. 6, l. 6, and note.

P. 31, l. 2. *que ce ne fût moi* = but that it was I.

l. 16. *vous en saurait mauvais gré*, would be angry with you on that account.

l. 23. *le temps de la Terreur:* the period called "the Terror," in which the September massacres and other acts of revolutionary violence took place, lasted from September 1792 to the death of Robespierre, July 1794. It is sometimes, however, held to date from the sitting of the Committee of Public Welfare, Sept. 5, 1793, at which a report of Barère was adopted, in which he said that "terror was to be the order of the day." This report was followed by several measures, rendering the machinery of massacre more efficient.

l. 31. *l'homme puissant*, the man in power.

P. 32, l. 3, 4. *Mais jusqu'à des employés des douanes, &c.*, but even custom-house officers thought that they were to preserve a diplomatic attitude towards me. *douanes*, customs (etym. It. *doana*, later form of *dogana*).

l. 5. *de...en*, from...to.

l. 12. *marquant*, of note.

l. 14. *ne se démentait point*, did not deny, i.e. endeavour to conceal, itself.

l. 28. *dix-neuf ans:* Mary, queen of Scots, was confined in English prisons from her flight to England in 1568, to her execution in 1587.

l. 29. *spirituel*, a man endowed with *esprit*, a word which can hardly be translated, but to which cleverness, or wit in the eighteenth century meaning of the word, is the nearest equivalent: cf. the use of the word above p. 22, l. 29.

Footnote. *Elzéar de Sabran*, born in 1774; was sent to Vincennes in 1813, on account of his friendship for Madame de Staël. His mother, widow of Count de Sabran, married the Chevalier de Boufflers. See the *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers;* Paris 1875, 8vo.

P. 33, l. 8. *à cet egard, &c.*, in this respect (i.e. of knowing all about me) he turned out to be a mere braggart.

l. 9. *un fat* (L. *fatuus*), a conceited fool.

CHAPITRE V.

l. 17. *faiblissant, &c.*, fainting, or giving way, at the very idea of being imprisoned (which would have been her fate had she been caught in the attempt to escape).

l. 20. *perspective*, prospect, or view of things.

l. 23. *le secret*, the secret (place); sub. *lieu*.

l. 26. *qui ont défendu Saragosse.* The inhabitants of Saragossa (L. *Cæsarea Augusta*), commanded by Don Jose Palafox, sustained two sieges in 1808 and 1809 against the French.

P. 34, l. 4. *que si, &c.*, that, if the beauties of nature gain by it (sc. my powerful imagination), its dangers become all the more terrible to me: *en*=de la nature.

l. 5. *en*=the Latin adverb "inde": "les dangers deviennent plus redoutables à cause de l'espèce de talent que j'ai."

l. 13. *un Français:* the allusion is obscure.

l. 25. *ainsi*, sc. by the name "journalism."

l. 26. *s'en tirent*, rid themselves of the effects (of these calumnies): lit. draw themselves out of them.

l. 28. *à la portée du vulgaire*, within reach of the common sort of people; a metaphor derived from the distance a gun or other projectile weapon can carry (*porter*).

l. 31. *le Moniteur*, the official newspaper of France, was founded in 1789 by Pancoucke (1736—1798).

P. 35, l. 5. *l'intimité*,=l'intime sympathie, the close sympathy which proceeds from friendship: i.e. Napoleon has the whole press to speak for him, while his victims are defended only by a few friends.

l. 8. *génies infernaux*, demons, or spirits of the infernal regions.

l. 18. *redit*, repeated (by a second person), and so come to Napoleon's ears.

l. 19. *va toujours croissant*, is always on the increase.

l. 23. *des goûts casaniers*, home tastes (L. *casa*).

l. 24. *plus*, more (important).

P. 36, l. 2. *bouquet à Iris*, or *bouquet à Chloris*, "petite pièce galante." (Littré.)

l. 3. *rappeler*, recall (to the memory of the government): the scene of *Corinne* is laid in Italy.

l. 12. *perspective*, prospect.

l. 14. *se laissait...gagner*, allowed itself to be won over.

l. 19. *C'en était fait*, see note to p. 19, l. 5: "it would have been all over with, &c."

l. 31. *d'un instant à l'autre*, at any moment. In November 1806, the Berlin Decrees had produced a practical state of blockade over nearly the whole coast of Europe.

P. 37, l. 2. *un moyen*, one way; the stress is on *un*. The only way of escape was to make the tour of the whole of Europe, i.e. to go round by Russia.

l. 14. *soient arrivés, &c.*, have gone so far as to consider spontaneous resolutions sinful: to make a scruple out of a thing=to be too scrupulous to do it.

l. 17. *peut tenir à*, may be connected with.

l. 22. *à la portée de*, intelligible to: cf. above, p. 34, l. 28, "à la portée du vulgaire."

l. 26. *bourdonner*, lit. to drone; to repeat in an undertone of voice. The subst. *bourdon* means a *drone* (insect, and organ stop).

lieux communs, common-place remarks.

l. 27. *se laisse prendre*, is satisfied.

P. 38, l. 6. *ne s'en doutaient pas*, had no inkling of it.

l. 23. *Claudien.* Claudius Claudianus, a Latin author of the fourth century. The fragment here quoted is taken from his poem against Rufinus.

ces vers fameux. These verses may perhaps be translated thus:

> "Oft have I, torn by anxious doubt, enquired
> Whether the Gods have any care for men,
> Or if this earthly globe roll blindly on,
> No guide but chance. Rufinus' fate at last
> Assuaged this tumult of my soul. The Gods
> Acquitted stand: no longer need I mourn
> To see the wicked sit on high enthroned:
> They rise, but only thus to fall more low."

P. 39, l. 7. *cet homme, le Fénelon de la politique.* On Necker (Jacques, 1732—1804) see Lord Brougham's *Statesmen of the reign of George III*, M. Sainte-Beuve's *Causeries du Lundi*, vol. VII., &c., &c. Fénelon (François de Salignac de la Mothe, 1651—1715), the celebrated author of *Télémaque*, and archbishop of Cambrai. "*Bel esprit chimérique*" was the expression applied to him, and, in a certain measure, characteristic of Necker.

l. 9, 10. *car il en faut...tous les moyens:* for a man needs at least as much genius to put himself in harmony with heaven, as to summon up around him all the means....

l. 26. *M. Rocca* was secretly married to Madame de Staël in 1811.

P. 40, l. 6. *Berne* (in modern L. *Arctopolis*, on account of the bear which figures on the Cantonal Standard) was founded or rebuilt in 1198 by the Duke Berthold V of Zähringen.

l. 7. *donné rendez-vous à*, made an appointment to meet M. Schlegel: see above p. 16, l. 13.

l. 22. *de l'irréparable*, something irreparable.

l. 31. *pourquoi faut-il, &c.:* this remark applies to the reactionary policy of England and especially of Castlereagh, after the great war, in allowing the restoration of the absolute monarchy in France, the union of Holland and Belgium under one sovereign, the re-absorption

of Poland by Russia, Austria and Prussia, the restoration of petty princes in Italy, &c.

P. 41, l. 4. *lord Russell* (William, 1639—1683). "With a tender and decent composure they (Lord W. Russell and his wife) took leave of each other on the day of his execution; 'the bitterness of death is now past,' said he, when he turned from her." (Hume.)

Footnote. *qu'une mort cruelle.* Albert de Staël, who had taken service in the Swedish army, was killed in a duel.

CHAPITRE VI.

P. 42, l. 9. *moins Français que moi:* because Napoleon was a Corsican, while Mad. de Staël was born and bred in France, though her father was Swiss.

l. 17. *Tamerlan* (Timour-Leng, 1336—1404), the celebrated Tartar conqueror.

l. 30. *pour ses anciens maîtres.* The insurrection of the Tyrol took place in 1809; it was promptly put down by the French: see above, p. 17, l. 31, note.

P. 43, l. 1. *d'abandonner:* in the Treaty of Schönbrunn, 1809, between France and Austria, the Tyrol was given up again to Bavaria.

l. 5. *l'empereur;* not Napoleon, but the emperor of Austria.

P. 44, l. 2. *Maximilian I* (1459—1519) had great qualities, and introduced important reforms in the government of his vast dominions. His grandson, Charles V (1500—1558), succeeded him.

l. 3. *avait failli périr,* had narrowly escaped death. *Faillir,* to fail; hence *faillite,* a (commercial) failure.

l. 14. *Hofer* (Andreas, 1767—1810), the leader of the Tyrolese insurrection.

l. 20. *Inspruck* (L. *Veldidena, Œnipontum*), capital of the Tyrol.

l. 30 ff. *Philippe le Bon* (1396—1467), Duke of Burgundy in 1420; —*Charles le Téméraire* (1433—1477), son of the foregoing;—*Marie de Bourgogne* (1457—1482), only daughter of Charles the Bold, married (1477) the archduke Maximilian, son of the emperor Frederic III.

l. 32. *Dietrich de Berne;* Theodoric, king of the Ostrogoths A.D. 475—526, whose principal seat of power was at Verona (Ger-

manised into Bern): a historical character enough, but also the hero of much legend and romance.

P. 45, l. 3. *visière*, the visor of a helmet. *Rompre en visière à quelqu'un*, to come to an open quarrel with some one.

"Je n'y puis plus tenir; j'enrage, et mon dessein
Est de *rompre en visière* à tout le genre humain."
(Molière, *Le Misanthrope*, I, 1.)

l. 7. *Salzbourg*, a town in Upper Austria.

l. 18. *ne sauraient l'emporter*, cannot prevail. Comp. the English to lord *it* over.

P. 46, l. 8. *une bonne physionomie*, kindly features.

l. 12. *Toute chanceuse*, quite hazardous.

l. 22. *Munich*, capital of Bavaria; built (962) by Henry of Saxony on a spot belonging to the monks of Schæffelaren; hence its name.

l. 33. *principautés ecclésiastiques;* because the ecclesiastical territories had during the revolutionary period been "secularised," i.e. handed over to the secular princes, to compensate them for what they gave up to France on the left bank of the Rhine. These "secularisations" were mostly the consequence of the Peace of Lunéville in 1801. Before that time the great ecclesiastical princes of the empire, the archbishops of Mainz, Cologne, and Trèves, and others, had possessed a great part of the territory of Germany.

P. 47, l. 9. *Pausilippe à Naples*. The old road from Naples to Pozzuoli passes through a tunnel three-quarters of a mile in length, which perforates the hill in the direction of its breadth, and is called Grotta di Posilipo, and also Grotta di Pozzuoli.

l. 19. *agioteur*, a money-speculator: the word *agio* means ease, its financial use being derived from the "ease" or convenience of obtaining, through the payment of a commission to a broker, money on notes, bills of exchange, &c. *Agioteur* is always used now in an unfavourable sense.

l. 28. *démonétisé*, made of no value.

P. 48, l. 3. *beau-père;* because the emperor's daughter, Marie Louise, had married Napoleon in 1810.

l. 12. *Essling*. The battle of Essling was fought May 24th, 1809; that of Wagram on the 6th of July following.

l. 14. *Il en est de même = il est de même sous ce rapport*.

l. 32. *Melk*. "La belle abbaye de Mölk dominait avantageusement le Danube." (Thiers.)

CHAPITRE VII.

P. 49, l. 20. *Wilna*, a city in Russian Lithuania, formerly the capital of a Palatinate.

l. 26. *quelque part*, somewhere, governed by *dans* understood.

l. 29. *Dresde* (Dresden), capital of Saxony, and one of the finest cities in Germany. For a description of the incident here alluded to, see Thiers' *Hist. du consulat et de l'empire*, vol. XIII.

la grande réunion: this took place in the last fortnight of May 1812, the emperor of Austria, the king of Prussia, and many other allied or subject princes being present. Immediately after this war was declared against Russia (21 June 1812).

P. 50, l. 5. *le roi de Prusse.* Frederic William III (1770—1840), father of the last and present kings.

l. 6. *malheureux*, because, after the battle of Jena in 1806, he had to give up nearly half of his dominions, and had now to submit to see his kingdom made the basis of operations against Russia.

l. 8. *Metternich* (Clement Wenceslaus, count, then prince, 1773—1859), "avait fini par personnifier le gouvernement Autrichien." (Capefigue.)

l. 9. *Hardemberg* (Charles Auguste, prince; 1750—1822), "servit toujours son souverain avec le même zèle, avec la même abnégation, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune." (Michaud.)

l. 12. *Compte d'apothicaire.* "Compte sur lequel il y a beaucoup à rabattre." (Littré.)

l. 16. *l'impératrice d'Autriche*, Maria Theresa of Naples, granddaughter of King Ferdinand IV.

l. 18. *à ce qu'on assure*, as I am assured.

l. 25. *prince royal:* General Bernadotte had been elected Crown Prince of Sweden in August 1810. He was soon forced by Napoleon's extravagant demands to take up a hostile attitude, and in April 1812 concluded a secret treaty with Russia, afterwards joining openly in the war against Napoleon.

l. 30. *Prague*, capital of Bohemia, an ancient city; has often been exposed to the calamities of war, especially at the time of the Hussite insurrection.

l. 31. *l'étiquette.* "La série des sens est *marque, écriteau*, et, par suite, *ordre, arrangement*, d'où *cérémonial.*" (Littré.)

P. 51, l. 11. *au partage de la Pologne.* The first partition of Poland took place in 1772; the second occurred in 1793. This was followed in 1795 by a final division of the remaining provinces among the three powers, Russia obtaining on each occasion by far the largest share.

l. 16. *Varsovie.* Warsaw, formerly the capital of Poland, still retains in a certain measure this position, being the residence of a viceroy who governs in the name of the emperor of Russia.

l. 17. *Gallicie.* Galicia was the south-western portion of Poland, which belongs to Austria. The object of the confederation being to aid in the restoration of the kingdom of Poland, it was of course impossible for Austria to allow the growth of an independent spirit in her own territory. An independent duchy of Warsaw had been formed in 1807 out of that part of Poland which had belonged to Prussia, and to this Napoleon now meant to add Russian Poland, but he did not intend to touch Galicia.

l. 32. *pour se rétablir comme nation.* "Depuis plus de soixante ans, la Pologne ne figure plus parmi les nations, et toutes les fois que les nations Européennes s'agitent, la Pologne aussi se remue. Est-ce un fantôme? est-ce un peuple? Je ne sais: il se peut que la Pologne soit morte, mais elle n'est pas oubliée.....Tout le monde s'est servi de la Pologne; personne ne l'a jamais servie." (Guizot, *Mémoires.*)

P. 52, l. 2. *ils le perdront, &c.:* it is clear from this that Mad. de Staël expected Napoleon to be victorious in the struggle with Russia: she means that though the Poles would become, through Napoleon's victory, a nation nominally independent, they would be really his subjects like all other nations in Europe.

l. 5. *Quoi qu'il en soit*, whatever may be the result.

l. 7. *la confédération du Rhin.* When the Holy Roman Empire ceased to exist in 1806, most of the smaller states of Germany joined together under the protectorate of Napoleon, and assumed the title of Confederation of the Rhine.

l. 8. *leur intérêt*, because it was only through Napoleon's protection that they were sovereign princes, and had enlarged their territories at the expense of Prussia and Austria.

l. 11. *Charles*, archduke of Austria (1771—1847), lost the battle of Wagram, where he was wounded.

l. 12. *s'est heureusement refusé à*, fortunately declined to submit to.

l. 14. *le Prater*, the fashionable walk at Vienna.

P. 53, l. 3. *cabriolet* (etym. *cabrioler*, to jump about). "À cause que ces voitures, étant légères, sautent beaucoup." (Littré.)

l. 12. *ils se sont fait*. Note that *fait* is in the singular because *se* is the dative, *ils ont fait à eux-mêmes* = they have made or done to themselves. *Ils se sont faits* would mean *they have made* or rendered *themselves*...and would be equal to *ils ont fait eux-mêmes*.

l. 13. *un État jacobin*, a state governed according to the ultra-republican principles of the French revolutionists. The *Jacobins* were called thus because the place where their club met was the convent of the Jacobin friars situated in Paris, rue Saint Honoré.

l. 16. *il suffisait du... = le moindre sens commun suffisait.*

l. 23. *Odessa*, a town in Russia, on the Black Sea, enlarged in 1795 by the empress Catharine II, who gave to it its present name, as a memorial of the Greek colony of *Odessus*.

l. 29. *Salonique* (L. *Thessalonica*), a seaport in Turkey.

l. 31. *François-Charles-Joseph*, archduke of Austria (1802—1848), abandoned his rights as emperor of Austria to his eldest son, the present emperor.

monte très-bien, *&c.*, is a very good rider.

l. 32. *c'est ;* we should use the imperfect here, and say *it was*.

P. 54, l. 2. *quoi que* are here relative and antecedent, and stand for *quelle que fût la chose*.

l. 15. *Presbourg*, one of the finest towns in Hungary, and capital of the kingdom till the year 1784.

l. 17. *on ne pouvait...penser:* these words are a parenthesis.

l. 21. *Que de gênes = combien de gênes.*

l. 22. *conçoit-on*, is it conceivable?

CHAPITRE VIII.

P. 55, l. 3. *Bucharest*, 'the city of enjoyment,' a city in the eastern part of Wallachia, the seat of government; its position is beautiful, but the buildings are wretched.

l. 20. *méchancetés*, here, annoyances; *pesantes*, clumsy, stupid; *sous-ordre*, a subaltern. *sous-ordre* is very unusual in this sense.

l. 22. See p. 7, l. 20.

l. 23. *Brunn* is situated in the centre of the circle of Moravia, and has been the capital since 1641, when it succeeded Olmütz in that capacity.

l. 28. *le ministère*, the cabinet.

l. 29. *les avisés*, the well-informed.

l. 31. *en fait de*, in respect of.

P. 56, l. 13. *il s'agit de, &c.*, it is simply a choice between exile, &c.

l. 18. *Lanzut*, French spelling of Landshut.

l. 19. *terre*, property.

l. 20. *Adam Casimir Czartorinski* (1734—1823). The Polish confederation, destined by Napoleon to form a kind of barrier between Germany and Russia, was formed in 1812, and lasted only a very short time.

l. 23. *considérée*, admired.

P. 57, l. 1. *Charles Philip, prince Schwarzenberg* (1771—1820); his conduct during the short time of his command under Napoleon appears to have been above all praise, and it justified the high position to which he was promoted as general of the Austrian contingent in the allied army.

l. 5. *gouverner à tout vent*, to change the principles of their government with every wind, i.e. to rule only according to the wishes of their master, Napoleon.

l. 10. *les Espagnols:* the Spanish revolt began in 1808, and was kept up, with English aid, till Spain became independent again in 1813.

l. 12. *traîneraient*, loiter.

l. 16. *qu'ils le peuvent = qu'ils peuvent en conserver.*

P. 58, l. 15. *mésalliance*, the marriage of the French emperor with the archduchess Maria Louisa.

l. 18. *par delà les mers, &c.*, i.e. in England or Spain.

l. 23. *Venise:* Venice was in the possession of Austria from the Peace of Campo-Formio 1797, to the Peace of Presburg 1805: it was again given up to Austria in 1815.

l. 25. *tant il y avait de temps*, so long was it.

l. 29. *régentés*, governed (as a set of school-boys by a *régent*, or tutor).

P. 59, l. 4. *font vendre aux paysans*, oblige the peasants to sell.

l. 6. *La distance, &c.*, the gulf between nobles and peasants.

l. 10. *l'est*, is so.

l. 11. *c'est à quoi=c'est une chose à laquelle.*

l. 16. *une espèce d'* (*homme*) *brutal.*

l. 20. *qu'on se représente*, let any one imagine.

ce que c'est que la police, what the police is.

P. 60, l. 11. *mauvais fracs*, wretched coats. A *frac* (Germ. *frack*) is a tail-coat buttoned on the chest.

l. 16. *tous les huit jours*, every eight days; i.e. once a week.

l. 24—26. *et c'est.....le passage*, and it was probably from their anxiety to conceal this state of things, that the permission to reside in the country or even to journey through it was granted with such difficulty.

l. 31. *de trois postes l'une*, in one stage out of three.

l. 33. *placarder*, to post up a notice.

P. 61, l. 5. *dont le secret*, &c., whose strength depends entirely on their being kept secret.

l. 6. *Antoine Raimond Jean Gualbert Gabriel de Sartine* (1729—1801), lieutenant-general of the police under Louis XV and Louis XVI; then placed at the head of the French admiralty, where he succeeded Turgot, and remained in office till 1780.

l. 7. *livrée*, "anciennement, vêtement qu'un seigneur, un prince, un roi faisait *délivrer* aux membres de sa famille et aux gens de sa maison." (Littré.)

l. 13. *caporal*. The etymology of this word is doubtful; Henri Estienne maintained that it should be spelt *corporal*, as in English, deriving it from *corps* (*de garde*).

l. 21. *la princesse:* see above p. 56, l. 19 ff.

P. 63, l. 9. *que d'un despote*, except from a despot.

MADAME DE STAËL.

Épître sur Naples.

P. 64, l. 1. *Connais-tu...?* Compare Mignon's song in Goethe's *Wilhelm Meister:*

"Kennst du das Land wo die Citronen blühn...?"

and Lord Byron's imitation of it in *The Bride of Abydos*, I. 1.

l. 14. *à la clarté; à* here is not merely=*en*, but rather implies a cause producing a certain result.

P. 65, l. 5. *Le volcan*, Mount Vesuvius. *encor* instead of *encore* on account of the metre. *Encore* would be pronounced as three syllables in poetry.

l. 11. *Mais ce n'est, &c.:* the passage implies that the love of man for nature is due neither to his hopes nor his recollections, but to an intimate and apparently physical connection between them.

l. 14. *ce confident*, this trusted friend, sc. *le ciel.*

l. 21. *la cendre et le sang;* an allusion to the eruptions of Vesuvius which covered the ground with ashes, and the various wars, in which the French and other invading nations drenched the land of Naples with blood.

l. 23. *Ah! bienheureux l'oubli...* Compare M. de Lamartine's exquisite stanza:

"Colline de Baïa, poétique séjour,
Voluptueux vallon, qu'habita tour à tour
Tout ce qui fut grand dans le monde,
Tu ne retentis plus de gloire ni d'amour,
Pas une voix qui me réponde,
Que le bruit plaintif de cette onde,
Ou l'écho réveillé des débris d'alentour."

l. 25. *fut:* the stress is on the past tense.

l. 26. *Quels héritiers, grand Dieu!* In his *Dernier chant du pélerinage d'Harold*, M. de Lamartine having concluded a severe apostrophe to modern Italy by the following couplet:

"Je vais chercher ailleurs (pardonne, ombre Romaine!)
Des hommes, et non pas de la poussière humaine,"

Colonel Pepe sent him a challenge and wounded him severely.

le peuple vainqueur, the race of conquerors, sc. the Roman people.

l. 31. *Cicéron* (B. C. 107—43), killed at Formiæ (Mola di Gaeta) by order of Mark Antony.

P. 66, l. 3. *Scipion:* this was Publius Cornelius Scipio Africanus Major (B. C. 234—183), the conqueror of Hannibal in the battle of Zama. He was accused by the tribune M. Nævius of peculation and other charges, and, though acquitted on the first occasion, went into voluntary exile when the charge was renewed. He retired to Liternum in Campania, where he died.

l. 4. *une immortelle plainte:* the epitaph in question is said to have

been as follows, "Ingrata patria, ne ossa quidem mea habes," "Ungrateful fatherland, thou dost hold not even my bones": i.e. since Rome banished him when alive, she should not have the honour of his tomb. The epitaph is given by Valerius Maximus, but it was not extant in the time of Seneca, and the place of Scipio's burial appears to be uncertain.

l. 6. *Plus loin, &c.:* the incident alluded to took place in B. C. 88, when Marius, flying from Sulla who had occupied Rome, was put ashore at the mouth of the Liris near Minturnæ, and took refuge in the marshes there. Mad. de Staël is not quite right in saying that the marshes "preserved" Marius, for he was discovered in them and taken to Minturnæ. His captors however released him, after which he made good his escape.

l. 9. *elle n'était plus:* liberty really existed no longer in the time of Marius, and the question was only between anarchy and despotism, though the glory of Roman conquests over Jugurtha, the Cimbri, &c. might bear the appearance, or seem to imply the existence, of liberty at Rome.

l. 11. *La liberté mourante, &c.:* an allusion to the effort of Brutus and Cassius, crushed at Philippi, B. C. 42.

l. 14. *Octave.* Caius Julius Cæsar Octavianus Augustus (B. C. 63—A. D. 14).

l. 18. *jusqu'au juge, &c.*, not excepting the supreme judge, viz. time.

l. 20. *Virgile.* Publius Virgilius Maro (B. C. 69—19).

l. 23. *d'un monstre odieux.* Tiberius Claudius Nero (B. C. 42—A. D. 37), adopted by Augustus.

l. 25. *pour être regretté,* in order to be regretted, i.e. by comparison with Tiberius.

l. 30. *l'île renommée:* Mad. de Staël appears to mean Ischia or Capri, well-known islands off the Bay of Naples; but the island whence Brutus and Cassius really started was the island of Nesis, off Baiæ, which is too small and little-known to be called "renommée."

l. 33. *Brutus* (Marcus Junius Brutus, B. C. 86—42).

P. 67, l. 2. *ses revers:* the battle of Philippi, B. C. 42, which sealed the fate of the Republic, and practically established the Empire, since, after that, the only question was whether Octavius or Antony should rule.

l. 5. *Il croyait, &c.:* the murder of Cæsar by Brutus, Cassius and others took place B. C. 44.

l. 12. *Tant le succès...*, so true is it that success is all-powerful, &c. "Rien ne réussit comme le succès," says a French proverb; the English one, "nothing succeeds like success," is more pointed.

l. 17. *restez en paix, [habitants de la] ville.....*

l. 26. *le champêtre espoir*, the promise of the fields.

l. 29. *méconnu* in the singular to agree with the collective noun *peuple*.

P. 68, l. 13. *d'un antique moderne*, a phrase untranslateable from its brevity, meaning a man of modern times who reproduced the spirit of the ancients. The allusion is to M. Necker.

l. 15. *trahi, &c.:* the government of Louis XVI displayed persistent ingratitude towards Necker. His first ministry, during which he published his famous "Compte Rendu," or Budget, lasted from 1777 to 1781, when he was forced to resign. Recalled in August 1788, he did his best to stave off the financial ruin which was the immediate cause of the Revolution, and sacrificed in the effort much of his private fortune. He was however again dismissed in July 1789, and his dismissal was the signal for the first outbreak of revolutionary violence. He was recalled a second time in August 1789, but gradually lost all influence, and finally resigned in Sept. 1790, after which he lived at Coppet till his death in 1804.

ANDRIEUX.

Socrate et Glaucon.

P. 69. *Socrate* (B. C. 470—400).

l. 6. *Athène*, instead of *Athènes*, on account of the metre. *Athènes* would be pronounced as a trisyllable in poetry, but the last syllable of *Athène* is elided, thus making it a dissyllable.

l. 9. *entamer*, begin.

l. 11. *certain fat*, for "*un* certain fat."

l. 13. *bon air*, a prepossessing appearance.

P. 70, l. 1. *prix de rhétorique*, a prize in the class of *rhétorique*, corresponding to the sixth form in English public schools. See on this point M. Alphonse Karr's amusing novel *Fort en thème*.

l. 3. *la tribune*, the rostrum where orators speak in the French political assemblies.

s'accrocher, to cling to.

l. 12. *paîrez*, contracted from *paierez*, on account of the metre.

l. 17. *contre son ordinaire*, contrary to his usual habits.

l. 25. *à coup sûr*, no doubt.

l. 29. *du militaire*, of military topics.

l. 30. *Périclès* (B. C. 494—429).

P. 71, l. 3. *mémoire*, some memorandum, or report.

l. 9. *disette*, famine (etym. ?).

l. 13. *lumières*, knowledge, lit. enlightenment.

l. 18. *Qui veut = celui qui veut.*

l. 24. *Xénophon* (B.C. 445—355?).

l. 25. *son vengeur*, allusion to Xenophon's *Memorabilia*, a defence of Socrates.

l. 26. *tradui* for *traduis*, on account of the rhyme: see *Le vieux célibataire*, p. 96, l. 371. Note, however, that *tradui* is really the better spelling of the two, being derived from the L. *traduco*. The first person singular never had a final *s* in Latin, consequently *amo*, *credo*, *video*, *venio* became respectively in old French *j'aime*, *je croi*, *je voi*, *je vien*; in like manner *traduco* formed *je tradui*.

DELILLE.

Les catacombes de Rome.

P. 72, l. 11. *et marqua, &c.*: the *Lăbărum*, or standard of the cross, was adopted by Constantine after his conversion in A.D. 324. "It is described as a long pike intersected by a transversal beam. The silken veil which hung down from the beam was curiously inwrought with the images of the reigning monarch and his children. The summit of the pike supported a crown of gold, which enclosed the mysterious monogram ( ) at once expressive of the figure of the cross and the initial letters of the name of Christ." Gibbon, chap. XX.

l. 18. *en tous sens*, in every direction.

P. 73, l. 5. *réduit*, a small nook or corner.

l. 14. *erreur* is here used in its original sense of wandering.

l. 23. *l'astre heureux*, sc. the sun.

l. 26. *lustres*, periods of five years; the word originally means the

general purification which was performed at Rome once every five years by the censors: hence the period between two such purifications.

P. 74, l. 7. *mèche*, wick: the word whence comes our "match," because matches were originally pieces of cotton or similar substance steeped in some inflammable material.

l. 24. *souris*, subs. masc. (L. *subridere*); not to be confounded with *souris*, subs. fem. (L. *sorex*), a mouse.

P. 75, l. 26. *assister à*, to be present at.

du monde. "Jusqu'à preuve contraire, il est vraisemblable que Delille a atteint les limites du genre descriptif. D'autres ont fait autrement, personne n'a fait aussi bien." (Géruzez.)

Les soirées d'hiver.

P. 76, l. 1. *marteau*, the knocker of the door. See Cowper's *Task*, The winter evening.

l. 4. *givre* (etym.?), hoar frost.—*poudré de frimas.* "On se poudrait encore à cette époque. De là ce trait auquel Delille dut se complaire." (Merlet.)—*frimas*, rime (etym. O. Scand. *hrim*).

l. 5. "News from all nations lumbering at his back" (Cowper).

l. 7. *de cour.* "De cours étrangères, car nous étions alors en république." (Merlet.)

l. 8. "Births, deaths and marriages, epistles wet With tears" (Cowper).

l. 12. *quels travers*, what foibles.

l. 13. *des trois pouvoirs*, the king, the nobility and the *tiers état.*

l. 14. *Quel peuple, &c.:* this was written at the time when the Republican armies of France were carrying revolutionary principles through the length and breadth of Europe, overthrowing governments in the name of liberty, and making war in the name of fraternity. This line and the following contain an excellent stroke of satire. *menacé d'être libre*, threatened with liberty, i.e. for whom the prospect of liberty *à la française* was a curse, not a boon.

nos rois, the present governors of the nation, the Directory, or the Consuls, who were merely several kings instead of one.

l. 22. *Eh! mais*, why! *La Sambre* (L. *Sabis*), a river of France and Belgium; *la Meuse* (L. *Mosa*). In 1795 a department formed from

the county of Namur and part of the Duchy of Luxemburg was annexed to France under the name of *Sambre-et-Meuse*.

l. 28. *son bouchon*, its cork; from *boucher*, to block up. *bouchon* means also a wisp of straw, and a branch, or bundle of green leaves, hung up over the door of a public-house (etym. Germ. *busch*).

"Font un *bouchon* à vin du laurier du Parnasse." (Régnier, *Satires*.) Hence the public-house itself.

"Les rouliers s'arrêtent à tous les *bouchons*."

l. 30. *On relit tout Racine, &c.*, a sound piece of criticism tersely expressed.

P. 77, l. 3. *un traître papier*, a paper which takes you by surprise, which *betrays* the audience into hearing a quantity of nonsense for which they had not bargained.

l. 4. *l'assommant*, the tedious (lit. the *knocking down*).

l. 5. *dormant tout haut*, lit. sleeping aloud, i.e. snoring so loudly as to be heard: *dormant* is an euphemism for *ronflant*.

l. 6. *en sursaut*, with a start.

l. 7. *on se remet*, one recovers one's self.

l. 10. *au rendez-vous*, at the appointed time and place.

FONTANES.

Au pêcheur.

P. 78, l. 2. *Neuilly-sur-Seine*, a small village close to the Bois de Boulogne. On the site now occupied by the handsome stone bridge which crosses the Seine there was formerly a small harbour called in mediæval Latin *portus de Lugliaco* or *Lulliacum*.

l. 5. *l'espoir infidèle*, the deceitful hope.

P. 79, l. 1. *Des deux pêcheurs de Théocrite:* allusion to the 21st idyl (Αλιεῖς) of the poet Theocritus who flourished during the third century B. C. (? 290—?210).

l. 2. *Ton sommeil t'offrit le trésor:* cp. Theocritus (Calverley's transl.),

"Didst thou e'er study dreams? For visions fair
I saw last night; and fairly thou should'st share
The wealth I dream of, as the fish I catch."

l. 8. *La Muse est rebelle à mes vœux.*

"Ainsi au moment où il dit que la Muse d'Horace le fuit, il la ressaisit et la fixe dans l'ode la plus gracieuse. Il dit qu'il ne prend rien, et la manière dont il le dit devient à l'instant cette fine perle qu'il a l'air de ne plus chercher." (Sainte-Beuve.)

l. 9. *Jouet*, sport; *bizarre*, capricious.

l. 12. *Le prix qu'attendaient tes travaux.*

".....un trait touchant et délicat sur lequel je reviens, c'est le *faible don* que le poète déçu donne à son pauvre semblable, plus déçu que lui: cette obole doit leur porter bonheur à tous deux. Cet accent du cœur dénote dans le poète ce qui était dans tout l'homme chez Fontanes, une inépuisable humanité, une facilité plutôt extrême. Jamais il ne laissa une lettre de pauvre solliciteur sans y répondre; et il n'y répondait pas seulement par un *faible don*, comme on fait trop souvent en se croyant quitte: il y répondait de sa main avec une délicatesse, un raffinement de bonté, *haud ignara mali.*" (Sainte-Beuve.)

Dolce far niente.

l. 24. *balancent:* the phrase appears to allude to the motion of the branches in the wind: trans. "whose swaying branches cast a changeful shade."

l. 25. *feux de midi*, the rays of the midday sun.

P. 80, l. 9. *Je ne fais rien, et le jour passe.* Comp. La Fontaine's statement about himself in his well-known epitaph:—

Deux parts (de son temps) il fit, dont il souloit passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

l. 16. *Je perds mon temps, s'il faut les croire.*

"De même, dans une autre petite ode exquise,...au lieu de se plaindre, cette fois, de son rien faire, il s'en console en le savourant. Ne peut-on pas lui dire comme à Titus: il n'est pas perdu, ô Poète, le jour où tu as dis si bien que tu le perdais?" (Sainte-Beuve.)

FLORIAN.

Fables.

P. 81. *the Duke de Penthièvre* (Louis Marie Joseph de Bourbon, 1725—1793). The unfortunate Princess de Lamballe, murdered by the Paris *sansculottes* in 1792, was his daughter-in-law.

Lavoisier (Antoine Laurent, 1743—1794) was sent to the guillotine because he had occupied an official position, as one of the farmers of the taxes.

La jeune poule. We have selected these two fables, not only on account of their literary merit, but also for the political allusions they contain.

l. 2. *cloquetant.* Littré gives neither *clocheter* nor *cloqueter; cloquetant* means here hobbling about.

l. 13. *C'est la faute de mes confrères,* excellent description of the French revolutionists.

P. 82, l. 1. *Gens de sac et de corde* = scélérats, people condemned to be drowned, and, for that purpose, thrust into a sack fastened at the top with a rope. (See Littré.)

l. 18. *Comme fit Diomède, &c.:* see Homer's *Iliad,* x, for the adventure of Diomede and Ulysses, who entered the Trojan camp by night and slew many warriors. Homer compares Diomede to a lion:

"So the grim lion, from his nightly den,
O'erleaps the fences, and invades the pen;
On sheep and goats, resistless in his way,
He falls, and foaming rends the guardless prey."
Pope's *Iliad,* x. 564.

l. 23. *Un valeureux lion, &c.* It is not easy to see to what events in the previous history of Europe this is an allusion, but the truth of its moral might be illustrated by the fate of Prussia during the Revolutionary wars.

P. 83, l. 18. *lésé,* injured (L. *lædo*): cf. the phrase "lèse-majesté," Lat. *læsa majestas,* high treason.

l. 19. *sa denture,* his set of teeth.

ANDRÉ DE CHÉNIER.

Il n'est que d'être roi.

P. 84, l. 1. *Il n'est...,* there is nothing like being a king.

l. 5. *Mon Louvre est sous le toit,* my palace is in the attics, under the roof. The Louvre was the old palace of the kings of France, begun

by Francis I. Pierre Lescot was its chief architect. Comp. Racan's line:

"Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau."

l. 6. *l'Orient*, the rising sun.

Iambes.

P. 85. *Saint-Lazare*, name of the prison in Paris where André Chénier was confined.

l. 13. *la bergerie*, the sheep-farm.

l. 15. *ses ébats*, his sports, his frolics.

l. 26. *peuple-roi*, the sovereign people: cf. above, p. 12, l. 3, "l'Europe France," and a still closer parallel in "préfets-rois," p. 30, l. 14.

P. 86, l. 3. *Bavus*, for *Bavius*, a wretched Latin poet:

"Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi." (Virg. *Ecl.* 3.)

l. 7. *importune*, wearies (them), viz. my friends, and therefore receives no attention.

Conseils au peuple.

l. 9. *nous* is here the dative case after *permis*.

l. 12. *orateurs bourreaux:* cf. above, p. 85, l. 26, note.

se nomment vos amis. The newspaper of the notorious Marat (Jean Paul, 1744—1793) was called *l'ami du peuple.*

l. 16. *La pensée est livrée....* Compare the following amusing epigram on the freedom of the press during the revolution:

"Autrefois la raillerie
Était permise à la cour.
Doit-on bannir en ce jour
Jusqu'à la plaisanterie?
Ah! si ce peuple important,
Qui semble avoir peur de rire,
Méritait moins la satire,
Il ne la craindrait pas tant!"

tortures : because they "tortured" words into meanings that would expose the writer to a charge of treason.

l. 19. *Ils vont forgeant*, they go on providing, provide without ceasing.

pâtures, food.

l. 20. *Leurs feuilles*, their newspapers.

noires de poisons, black *with* poison.

l. 21. *affamés de carnage*, hungry *for* slaughter.

l. 22. *Ils attisent*, *&c.*, they spread (lit. stir up, of a fire) proscription and outrage over every class (lit. from one class to another). Observe the five different uses of "de" in the last four lines.

MARIE JOSEPH DE CHÉNIER.

La calomnie.

P. 87, l. 4. *ils ont assassiné.* Marie Joseph was strongly suspected of having, if not connived at the death of his brother André, at least done nothing to prevent it. There is every reason to suppose that the accusation was calumnious, but it gave rise to a perfect deluge of epigrams and satires. We shall quote one.

"Comparer à Caïn le sublime Chénier,
C'est fixer peu la ressemblance.
Caïn, il est vrai, le premier,
Versa le sang de l'innocence ;
Mais, en vous accordant sur ce point,
L'histoire (que d'ailleurs on sait si peu discrète),
L'histoire, mon cher, ne dit point
Que Caïn fut mauvais poète."

l. 8. *elle*, sc. son ombre, the shade of his brother.

l. 13. *le jour*, *&c.*, the 9th of Thermidor, 1794 : see below p. 88, l. 1, note.

l. 14. *vers*, worms, not verses as below, l. 20.

qu'un frère, a third brother, set free after the downfall of Robespierre.

l. 15. *cachots*, a secret and generally subterranean cell, but used poetically for any prison.

Dumont (André) was commissioner for the National Convention in the department of the Somme.

l. 16. *périssait égorgé*, would have perished on the scaffold (lit. with his throat cut). The past tense used for the conditional, to add force, as often in Latin.

l. 19. *et...et*, both...and.

P. 88, l. 1. *quand de thermidor*. Robespierre's downfall took place on the 9th of Thermidor (July 27, 1794).

l. 2. *les feux du lion ;* Leo is the sign of the zodiac for July.

ARNAULT.

La feuille.

This touching little poem, composed in January, 1816 (see Sainte-Beuve's *Causeries*, VII), refers to the final downfall of the Emperor, and to the author's own disgrace. It is given here as a kind of contrast to the anti-Napoleonic tone of the extract from Madame de Staël's *Dix années d'exil*.

CAMBRIDGE: PRINTED BY C. J. CLAY, M.A. AND SONS, AT THE UNIVERSITY PRESS.